Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12415 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens JEUDI 27 DÉCEMBRE 1984

L'image de M. Pérès

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, projette – depuis qu'il a accédé au pouvoir il y a trois mois – l'image d'un homme de dialogue. Par divers gestes, que cela soit à l'égard des Palestiniens, du roi Hussein ou du Liban, M. Pérès paraît souhaiter rompre l'isolement dans lequel s'est enfermé Israël et, si possible, amorcer un processus de paix au Proche-Orient. Toute la question est de savoir s'il en a les moyens.

Les déclarations au « Monde » du président du groupe parlementaire travailliste, M. Rafi Edri – qu'on lira ci-contre – reflètent fidèlement l'opinion du premier ministre, et sans doute aussi d'une partie notable de l'opinion israélienne, favorable à un retrait unilatéral et total du sud du Liban.

La thèse du parti travailliste relève du bon sens : l'occupation d'une portion du pays du Cèdre a déjà englouti en trente mois quelque 3 milliards de dollars et a coûté la vie à plus de six cents soldats israéliens, sans que le projet dit de « paix en Galilée » ait atteint les objectifs politiques que lui avait assignés le général Sharon ; la sécurité de la frontière septentrionale de l'Etat hébreu serait mieux assurée par des opérations militaires ponctuelles. Il reste que le Likoud, qui est décidé à ne pas se déjuger, a les moyens de provoquer une crise ministérielle si ses associés travaillistes ne se pliaient pas à sa volonté de maintenir une présence au sud du Liban aussi longtemps qu'un « accord de sécurité » n'aurait pas été conclu avec le gouvernement de Beyrouth.

Il en va de même quant à l'« *option jordanienne* » de M. Shimon Pérès, rejetée par M. Itzhak Shamir et ses amis, qui demeurent fidèles à la lettre – sinon à l'esprit – des accords de Camp David. Les dirigeants du Likoud, il est vrai, observent un silence sceptique. Ils savent d'avance que les « ouvertures » du premier ministre au roi Hussein ont peu de chances d'aboutir. Ils se rendent compte que ce dernier ne peut renoncer au principe, qu'il a réaffirmé à la fin du mois dernier au Conseil national palestinien, selon lequel Israéliens et Arabes devraient « échanger les territoires contre la paix ». Or le programme du Parti travailliste lui-même ne prévoit que la restitution à la Jordanie de lambeaux de la Cisjordanie et mentionne que le maintien des colonies juives dispersées en « Judée et Samarie ».

Le projet du roi Hussein est de tout autre nature, tant sur la question territoriale que sur celle de la procédure. En accord avec la quasi-totalité des États arabes, il propose d'associer l'OLP à une conférence internationale destinée à instaurer « une paix totale, globale et permanente » avec Israël. M. Shimon Pérès s'oppose à ce projet, essentiellement parce qu'il déboucherait, de toute évidence, sur un règlement qui rendrait aux Arabes la Cisjordanie, Gaza et le Golan.

C'est sur cette toile de fond qu'il faudrait apprécier la participation de M. Pérès aux fêtes de la Nativité à Bethléem, et les « paroles œcuméniques » qu'il a prononcées en présence du maire, M. Elias Freij. Ce dernier est, certes, un « modéré », mais il épouse les thèses du roi Hussein, et s'est toujours dit solidaire de l'OLP.

Il n'en reste pas moins que M. Pérès, faute de pouvoir engager un dialogue, contribue par son comportement – notamment en dénonçant le « fascisme » du rabin Kahane – à « décrisper » quelque peu les rapports conflictuels entre les Israéliens et les Palestiniens d'Israël et des territoires occupés.

Israël devrait se retirer unilatéralement du Liban

nous déclare le chef du groupe parlementaire travailliste de la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. – « *Je souhaite que notre armée se retire totalement et unilatéralement du Liban. Faute d'une solution parfaite, ce sera un moindre mal. Je m'oppose à un repli par étapes. Nous n'avons plus rien à faire là-bas.* »

Pour M. Rafi Edri, président du groupe parlementaire travailliste, la cause est entendue : l'armée israélienne doit quitter le Liban, et le *plus tôt sera le mieux*. Inutile, selon lui, de tergiverser. Puisque la négociation militaire de Nakoura s'est engluée en raison d'une intransigeance libanaise dictée par Damas, la balle est maintenant dans le camp d'Israël.

Au cours d'un entretien dans son bureau de la Knesset, M. Edri, étoile montante du travaillisme, insiste sur l'urgence d'une initiative. « *Voilà bientôt un an,* nous dit-il, *que notre parti s'est solennellement prononcé en faveur d'un départ du Liban. Entre-temps, rien n'a vraiment modifié les données du problème. L'abrogation de l'accord du 17 mai était prévisible. Depuis, nous avons mené une campagne électorale sur ce thème. Maintenant que nous sommes au pouvoir, il est grand temps de tenir parole.* »

Le chef du bloc travailliste exprime fidèlement le sentiment qui domine aujourd'hui dans les rangs du parti gouvernemental. Les députés travaillistes ont ouvert à ce sujet, le lundi 24 décembre, un débat interne au cours duquel cinq élus sur les dix qui sont intervenus *ont appelé de leurs vœux une évacuation totale du Liban*. Cette discussion se poursuivra dans les prochains jours.

L'impasse constatée à Nakoura et l'échec de la mission du secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, ont transformé la lassitude des travaillistes en impatience résignée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

Nouvelle-Calédonie : tension persistante

M. Lafleur parle de « légitime défense » mais accepte de rencontrer M. Pisani

De notre correspondant

M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, a reçu le mercredi 26 décembre M. Jacques Lafleur, député RPR et chef de file de la majorité locale, venu lui faire des propositions relatives au maintien de l'ordre dans l'île.

Pourtant, quelques heures auparavant, M. Lafleur avait lancé cette phrase : « *La Nouvelle-Calédonie doit se trouver aujourd'hui en état de légitime défense.* » M. Lafleur revenait alors de Thio où il s'était rendu en compagnie du président du gouvernement de la Polynésie française, M. Gaston Flosse.

Interrogé sur le sens qu'il donnait à l'expression « *légitime défense* », M. Lafleur n'a pas souhaité en dire davantage. Il paraît cependant difficile d'interpréter cette phrase comme un appel au soulèvement, encore moins à la formation de milices. Partagé entre le désir ardent de voir l'ordre public rétabli dans le territoire et la volonté de ne surtout pas être celui par qui les affrontements arrivent, M. Lafleur s'est toujours gardé d'encourager les tentations violentes. Mais, à Thio, il a été devancé par le chef du gouvernement polynésien, lui aussi RPR, qui a indiqué que, si les pouvoirs publics n'étaient pas en mesure de rétablir l'ordre sur le territoire, lui se chargerait d'assurer la sécurité des cinq mille cent cinquante polynésiens y résidant, et tout particulièrement ceux de Thio.

Cette déclaration du chef de file polynésien – largement répercutée par les médias locaux – n'a pas été sans irriter M. Jacques Lafleur, qui a d'ailleurs violemment critiqué Radio-France outre-mer (RFO), pour ce qu'il estime être un reportage « *partial* » en faveur de M. Flosse.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 6.)

Emploi : 80 % des licenciés viennent des PME

Ce sont les grandes entreprises qui licencient le plus ; ce sont les petites et moyennes entreprises qui créent les emplois. La situation se révèle plus compliquée que cette *idée toute faite*.

Avec un taux de natalité élevé qui vient compenser un fort taux de mortalité, la petite entreprise constitue le corps vivant de l'activité économique, prompt à dépérir comme à innover. On y licencie à tour de bras, *chaque année, puisque 80 % des suppressions d'emplois*, en 1983, l'ont été dans les entreprises de moins 200 salariés, 60 % dans des établissements de moins de 50 salariés.

On y embauche aussi massivement, au gré des évolutions et, *même*, de *caractéristiques géographiques*. Pourtant considérées comme des régions malmenées ou déshéritées au temps de la croissance, la Bretagne, par exemple, et la moitié sud du pays ont vu augmenter leurs effectifs grâce aux *petites entreprises, entre 1976 et* 1983.

Ce qui n'a pas empêché ces mêmes régions de connaître des taux de chômage élevés, le solde étant finalement négatif entre les créations d'emploi et les ressources d'une *population active* que la crise, justement, maintient sur place alors qu'elle avait pris l'habitude d'émigrer vers les zones d'emplois.

(Lire la suite page 17.)

Du monde de demain au « Monde » d'aujourd'hui

par ANDRÉ FONTAINE

Avec sa carrure de manager et son épouse BCBG, l'héritier provisoirement présomptif du trône bolchevik, Mikhaïl Gorbatchev a fait un tabac l'autre semaine sur les bords de la Tamise. Margaret Thatcher, que personne ne soupçonna d'avoir un faible pour les « rouges », n'a pas hésité à dire qu'elle l'« *aimait bien* » et qu'on pouvait « *s'entendre avec lui* ».

Il est peu probable que les Français éprouvent un pareil coup de cœur pour Constantin Tchernenko si celui-ci parvient, malgré son emphysème, à mettre à exécution sa promesse, récemment faite à François Mitterrand, de venir bientôt lui rendre sa visite du mois de juin : il a la mine par trop revêche. Il n'empêche *qu'entre* Paris et Londres, d'une part, Moscou, de l'autre, quelque chose est en train de changer. Pourquoi ?

Depuis leur arrivée au pouvoir, la « dame de fer » et notre président partageaient avec les Etats-Unis une inquiétude majeure : que la République fédérale, dont l'« *ancrage* » à l'Ouest est l'une des raisons d'être de la solidarité atlantique et de la construction européenne, ne leur fasse soudain faux bond; qu'elle ne se laisse séduire par les démons du neutralisme ou de ce qu'on a appelé, d'un mot bien injuste pour la Finlande, la « finlandisation ».

Le risque n'est pas écarté : la gestion du chancelier Kohl n'est pas si brillante – ni, voir la déplaisante affaire Flick, si édifiante – qu'un retour au pouvoir des sociaux démocrates, actuellement reconvertis au *pacifisme, puisse être écarté*. Et la montée des Verts, en protestation contre un type de société à la fibre morale par trop usée, ne peut que pousser dans ce sens. Mais enfin la bataille des Pershing-II a été gagnée par l'Ouest, et les liens entre Bonn et ses alliés se sont de ce fait consolidés.

Or voilà que chez les dirigeants britanniques et français une crainte se superpose à celle-là, et qu'elle vise cette fois les intentions de leur grand *allié et protecteur américain*. Certes ils se sont opposés plus d'une fois à lui : sur l'agriculture, la sidérurgie, l'oléoduc sibérien, voire, à l'occasion, l'Amérique centrale. Mais il *s'agit là de divergences d'intérêts*, ou d'appréciations qui visent le court ou le moyen terme et qui relèvent, selon la définition maoïste classique, de la contradiction « nonantagoniste ».

La menace qu'on voit se dessiner à l'horizon est d'une tout autre ampleur, puisqu'elle pourrait aboutir à remettre en cause les fondements mêmes de *l'alliance militaire*. On veut parler de ce que les officiels appellent l'« *initiative de défense stratégique* » de Reagan, et les journalistes la « *guerre des étoiles* ».

Le grand public commençant tout juste à prendre conscience de l'enjeu, rappelons en deux mots de quoi il s'agit. Jusqu'à présent, la protection contre une agression nucléaire adverse est censée reposer sur la *dissuasion*, c'est-à-dire sur l'existence d'une capacité de *représailles permettant d'infliger* à l'agresseur une « punition » telle qu'il paierait sa « victoire » de sa propre destruction. A cette formule, qui peuple le ciel d'épées de Damoclès, Reagan voudrait en substituer une autre, en établissant autour des Etats-Unis un réseau d'antimissiles suffisamment dense pour intercepter toute fusée adverse.

En Amérique même, les plus grands doutes sont exprimés quant au sérieux d'une entreprise qui devrait coûter au bas mot la bagatelle de mille milliards de dollars.

(Lire la suite page 4.)

DEUX REGARDS SUR LES IMMIGRÉS

Le noir et le blanc

En graciant Toumi Djaïdja, animateur de la « marche antiraciste » de 1983, condamné pour vol avec violences, M. François Mitterrand a sans doute heurté beaucoup de Français. *Ils ne sont pas tous dans l'opposition* et l'opposition elle-même est divisée sur les immigrés, comme le montre la publication simultanée de deux ouvrages, écrits par deux personnalités de l'UDF, qui prennent exactement le contre-pied l'un de l'autre.

On dirait, en effet que Bernard Stasi, premier vice-président du Centre des démocrates sociaux, et Alain Griotteray, ancien député (PR), éditorialiste au *Figaro Magazine*, se sont donné le mot pour lancer un débat *crucial dans une parfaite cacophonie*. Si le premier considère l'immigration comme une « *chance pour la France* », le second y voit une véritable calamité. Ce ne sont pas seulement deux thèses qui s'affrontent, mais deux conceptions de la vie nationale.

Bernard Stasi a choisi le parti de la sérénité. Posément, sans polémique, cet « *immigré de la deuxième génération* » – père espagnol, mère née à Cuba – se prévaut de son enracinement *en Champagne pour défendre* « *une ouverture de la France sur le monde* ». Ayant conscience d'être « *un nanti de la position sociale* », il se garde bien de « *donner des leçons à tous ceux qui, dans les banlieues surpeuplées, sont excédés par les bruits de l'appartement voisin où vivent les douze membres d'une famille marocaine...* ».

La thèse du député centriste n'est guère différente de celle des dirigeants socialistes, même s'il reproche à ceux-ci d'être passés « *de l'idéalisme le plus incompétent à un réalisme parfois brutal* ». Thèse qui se résume en deux propositions : la très grande majorité des immigrés resteront en France ; il faut respecter leur « *droit à la différence* ». Cette difficile cohabitation peut être « *un choc salutaire* » pour le pays, lui permettre *de mieux comprendre son époque et* de s'y adapter.

Le ton est radicalement différent dans le livre d'Alain Griotteray. D'une plume souvent virulente, « *sans fausse pudeur et sans complexe* », l'éditorialiste du *Figaro Magazine* tire la sonnette d'alarme à grands coups. Tous ses chiffres, toutes ses citations, tendent à démontrer que *l'immigration maghrébine a été une* mauvaise affaire pour la France : caractérisée par « *un surcoût social* » et une « *surdélinquance étrangère* », elle aurait empêché l'économie nationale de se moderniser à temps. L'avenir promet d'être plus sombre *encore* : « *Une France multicurelle à forte présence musulmane ne serait plus vraiment la France* ».

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 14.)

DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

PAGES 7 A 13

JEAN-LUC GODARD ET FRANÇOIS TRUFFAUT :
des revues, des numéros spéciaux
(Lire les articles de LOUIS MARCORELLES et de JACQUES SICLIER)

NOUVEL AN, ÉTERNELLE ROME :
promenades d'hier et d'aujourd'hui
(Lire les articles de MICHEL COURNOT)

Les années italiennes de Degas
(Lire l'article d'ANDRÉ CHASTEL)

AU JOUR LE JOUR

Grâce

Pas de trêve pour la haine. A peine avait-on appris, le 25 décembre, la grâce présidentielle en faveur de Toumi Djaïdja que des protestations s'élevaient.

Laissant là les réveillons de la Nativité, la dernière coupe de champagne avalée, toute ripaille cessante, on alla peaufiner des communiqués vengeurs. « Grâce éhontée », *dit la Ligue nationale contre le crime.* « Mesure scandaleuse », *déclare le Front national.*

Le crime impardonnable ? Plus qu'un vol, sans doute, une responsabilité intolérable dans le réveil des « Beurs ».

Allons, c'est Noël ! Pour une fois, on fera grâce de notre indignation aux forcenés de l'ordre.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

commentaires

INVITÉS

Dieu merci, les libéraux n'ont pas de chef !

Au nom de la défense des libertés, le libéralisme gagne du terrain en France, dans l'opinion publique comme dans les programmes des partis de l'opposition. Cependant, pour Guy Sorman, auteur de *la Solution libérale*, personne ne peut s'approprier le libéralisme, car ce serait contraire à sa définition même. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, souligne pour sa part que l'Etat est le meilleur protecteur des droits des individus.

par GUY SORMAN (*)

LES analyses courantes du libéralisme se contentent d'en mesurer les progrès ou les reculs en fonction des choix, slogans et discours de la classe politique. Ainsi certaine semaine verrait-on triompher la pensée libérale tandis que la suivante elle est dénoncée pour son extrémisme. C'est une étrange perspective car le fondement même du libéralisme est précisément de dénier à la classe politique toute tentative de se l'approprier. Bien plus, être libéral, c'est se défier de la politique et des politiques pour investir sa confiance dans la spontanéité individuelle et dans la société civile contre la nouvelle classe bureaucratique.

Les variations à vue des états d'âme de tel ou tel chef politique, de droite ou de gauche, ne font donc que confirmer l'analyse libérale, selon laquelle les chefs, par nature et par fonction, sont rarement libéraux. Ce sont d'abord des chefs, et ils ne se rallient au libéralisme que s'ils sont soumis à une pression suffisamment forte pour qu'ils n'aient plus d'autre choix ou d'autre intérêt. Dans cette dialectique du peuple et de la nouvelle classe à laquelle les libéraux ramènent, par volonté de simplifier et convaincre, le débat politique, il faut donc se demander si les Français sont en train de devenir libéraux ou non, pour, en second lieu, persuader nos dirigeants de rattraper l'opinion générale.

(*) Auteur de *la Solution libérale.*

Certes, les instruments de mesure manquent, hormis quelques sondages qui indiquent clairement le ralliement massif aux vertus de la responsabilité individuelle et de l'économie de marché. Dans le même sens, et sans prétendre à un caractère scientifique, il est notoire que tout conférencier, intellectuel ou politique, qui entreprend une tournée de la capitale ou de nos provinces sur le thème du libéralisme fait aujourd'hui salle comble. J'ajoute que cette mobilisation des auditeurs est rendue possible par quelques milliers de clubs de réflexion politique et économique créés ou réveillés depuis trois ans et qui se reconnaissent aujourd'hui dans le libéralisme plus que dans l'opposition au sens strict.

Ces cercles innombrables n'entretiennent que peu de relations entre eux ; ils sont persuadés d'être isolés dans la nation, et ne se rendent pas compte qu'ils appartiennent à une fédération nationale, invisible et sans nom. Ils représentent pourtant les énergies nouvelles de ce pays, l'équivalent de ceux que l'on appelait, il y a vingt ans, les « forces vives » et qui alors penchaient vers le socialisme. Ces forces vives ont aujourd'hui changé de camp et ce sont elles qui, très certainement, tireront demain la nation.

Pareille émergence des forces libérales ne me paraît pas due seulement à la pédagogie des faits administrée depuis 1981. Une explication aussi conjoncturelle est partielle et prend mal en compte le développement universel du libéralisme tel qu'il se manifeste dans l'ensemble du monde industriel sous les paysages politiques, culturels et économiques les plus divers. J'y verrais plutôt — c'est une hypothèse — un retour vers une auto-affirmation, typiquement occidentale, de l'individualisme contre le collectif, après une génération d'auto-interrogation côtoyant la tentation du suicide. Ajoutons-y, pour faire la part du « conservatisme » dans cette révolution libérale, une volonté évidente de renouer avec quelques valeurs spirituelles et morales qu'un excès de politique temporelle avait interdites de séjour.

Mais le ralliement populaire au libéralisme *n'est pas* tant affaire de conversion que d'intérêt. Les Français sont réalistes et, après avoir investi des espoirs très concrets dans le socialisme, ils les reportent aujourd'hui sur l'idéologie alternative. On ne saurait s'en plaindre puisque le principal argument des libéraux est précisément que le libéralisme marche là où le social-étatisme ne marche pas et que l'intérêt des peuples est donc d'être libéraux.

Hold-up idéologique

Si l'on veut bien admettre que le libéralisme est désormais une réelle force populaire, même inorganisée, *les politiques ne s'y rallieront que si,* de surcroît, ce libéralisme devient intellectuellement respectable. C'est, en France plus qu'ailleurs, une condition de la réussite. Or là aussi le chic est en voie de changer de camp et c'est du côté libéral que se gagnent aujourd'hui les succès éditoriaux autant que de librairie. Ce n'est pas automatiquement une garantie de qualité, mais au moins le signe que la droite n'est plus disqualifiée, voire interdite de pensée dans les médias.

Ainsi, prise en tenailles entre le sentiment populaire et la pression culturelle, la classe politique française balance aujourd'hui entre la récupération et l'évasion. La libéralisation du discours dans l'opposition — et une fugitive tentative au gouvernement — participent naturellement de la première option. Mais on n'insistera jamais assez sur le caractère paradoxal de ce hold-up idéologique auquel nous convient quelques chefs et futurs chefs. Leur discours revient à nous demander de leur faire confiance — aveugle si possible — pour que nous leur donnions mandat d'instaurer le libéralisme. Or, par essence, le libéralisme ne se décrète pas, ne peut pas procéder d'un programme en cent dix propositions qui serait le symétrique d'un programme social-étatiste.

Le libéralisme ne s'édifie — spontanément — qu'à partir d'un retrait partiel du politique et de l'Etat interventionniste. D'où la seconde tentation des chefs, qui consiste à disqualifier le libéralisme pour son caractère « ultra ». *Oui, le libéralisme est ultra* dans la mesure où il veut être une utopie de référence, un cap politique naturellement hors d'atteinte, mais un cap quand même, opposé à la navigation à vue. Il est également ultra lorsqu'il exige que les politiques prennent des engagements précis, à l'inverse du « faites-moi confiance ». Ces engagements libéraux sont peu nombreux mais très précis et ils reviennent tous à retracer en clair la frontière entre l'Etat et la société civile.

Ce minimum libéral peut se ramener à trois prescriptions :

— garantir la sécurité économique des Français en plafonnant les dépenses publiques, en respectant notre épargne et nos revenus, en garantissant une totale liberté d'entreprendre ;

— rétablir la liberté du choix des citoyens là où, aujourd'hui, la bureaucratie *impose le monopole :* en particulier pour l'éducation, la télévision, la protection sociale ;

— renforcer l'Etat de droit en inscrivant dans la Constitution tout ce qui précède et en limitant les pleins pouvoirs de la classe politique par un supplément de démocratie du type référendum d'initiative populaire.

A mesure que se rapproche la victoire probable de 1986, les dirigeants de l'opposition sont moins tentés de se lier les mains par ce type d'engagement. Aucun homme, aucun parti, n'incarne donc le libéralisme. Nous n'avons pas de Reagan français — et c'est bien ainsi. S'il doit se produire dans notre pays quelques progrès du libéralisme, son destin n'est pas ainsi lié à un parti ou à un homme, mais à l'exercice d'une pression idéologique et populaire constante sur tous les partis et tous les hommes de pouvoir.

Oui, la liberté

par BERTRAND DELANOË (*)

DOCTRINE élaborée depuis bientôt deux siècles, le libéralisme redevient la dernière mode suivie par l'opposition. Parfois avec un peu de honte (le gaullisme n'était pas particulièrement libéral), la droite mène l'offensive sur l'air de l'anti-étatisme et de « la défense des libertés ».

Il est vrai que le libéralisme fournit un habit idéologique parfois séduisant : qui n'a jamais ressenti comme désagréable la pression de l'Etat au moment de payer ses impôts ? Dans les faits, le « prêt-à-penser » libéral constitue un projet de société dont les conséquences doivent être expliquées. Apparaîtront alors deux conceptions de la société, celle de la droite, réductrice des libertés individuelles, celle de la gauche élargissant l'espace de celles-ci.

Le libéralisme qui prévaut aujourd'hui dans l'opposition s'articule autour d'une dénonciation de l'Etat. Celui-ci serait une menace pour l'individu et les libertés. L'avènement de la société libérale passe par la remise en cause de l'Etat. *« Mal unique et dévastateur qu'il faut coûte que coûte extirper »* (programme du RPR, page 145) ; *« ...situation où l'Etat est omniprésent et devient à la fois illimité et dévorant » (Réflexions pour demain,* de Raymond Barre, page 55). La droite emploie les mots les plus durs pour qualifier l'Etat. Quel paradoxe de la part de ceux qui en ont usé et abusé pendant plus de deux décennies et qui dissimulent mal leur impatience à recommencer !

Cet anti-étatisme dogmatique aboutit insidieusement à une remise en cause des principes qui fondent la démocratie. Le libéralisme simplificateur que prône la droite tend à banaliser l'Etat. Il établit une confusion entre les principes qui gouvernent l'intérêt général et ceux qui régissent les intérêts particuliers. En privilégiant la société civile, la pensée libérale sacrifie la souveraineté de l'Etat. Celui-ci ne serait plus l'instance *suprême chargée d'arbitrer* entre les divers intérêts mais deviendrait une composante comme les autres, animée par son propre intérêt. Ainsi le libéralisme réduit de façon caricaturale l'Etat à une classe bureaucratique dont la vocation serait d'étendre son pouvoir à l'infini.

La tyrannie de la majorité

Cette confusion des principes implique une remise en cause de l'autorité de l'Etat. En banalisant et en disqualifiant l'Etat c'est son autorité et celle de ses agents qui sont discréditées. Le renoncement à l'autorité de l'Etat constitue un risque grave pour la démocratie. Il conduirait à une montée des corporatismes et des groupes de pression *« qu'il convient de multiplier » (la Solution libérale,* de Guy Sorman, p. 95). L'Etat, dans l'incapacité de faire prévaloir l'intérêt général, serait régi par les intérêts catégoriels des groupes fortement organisés. Il perdrait alors sa vocation, essentielle pour la démocratie, d'arbitrage entre les différents intérêts qui émergent de la société. A terme c'est son unité qui serait détruite. Le libéralisme, en déléguant à la société les fonctions traditionnellement dévolues à l'Etat, conduit à l'instauration d'un Etat corporatiste incapable d'assurer l'unité de la société.

Pour les libéraux, un tel système se justifie par l'équilibre des corporatistes : *« Toute revendication particulière devient acceptable dans le jeu démocratique lorsqu'elle se trouve équilibrée par mille autres » (la solution libérale,* p. 95). Ce prétendu équilibre est une fiction. Jamais dans l'histoire, les corporatistes ne se sont équilibrés spontanément. La conquête des droits démocratiques et syndicaux a toujours été le résultat d'un combat entre des forces disproportionnées. Le libéralisme *préfigure, de ce point de vue,* non pas une société où les intérêts contradictoires s'harmonisent spontanément, mais une société où certains groupes pourront faire prévaloir leurs intérêts sur les autres.

La confusion des principes aboutit à ce que Tocqueville appelle lui-même *« la tyrannie de la majorité ».* La tyrannie de la majorité survient lorsque le pouvoir du peuple n'est plus limité. Dans notre démocratie c'est la loi qui fixe ces limites. C'est la loi qui permet à chacun d'échapper à l'arbitraire, fût-il l'expression de la majorité. C'est elle encore qui garantit les droits des minorités.

Or les tenants du libéralisme, faisant table rase de deux siècles d'histoire, estiment *« qu'aujourd'hui... nous avons atteint un seuil au-delà duquel c'est désormais la loi qui opprime tout un chacun ». (la Solution libérale,* p. 81). La régression de l'Etat passe dès lors par la déréglementation et le recul de la loi. Moins d'Etat signifie moins de juridique.

A vouloir trop démontrer, le libéralisme se trompe de cible. La remise en cause de la loi et des conquêtes démocratiques qu'elle traduit, conduirait à une société où les libertés ne seraient plus garanties. Que deviendrait une société où la conformité à la majorité serait la règle ? Que deviendrait une société où les recours juridiques seraient absents ? En conférant des droits aux individus, la loi libère plus souvent qu'elle n'opprime. Pour l'avoir trop oublié, le libéralisme met en place un système d'exclusion et de réduction des droits qui ouvre la porte à la « tyrannie de la majorité ». Loin de créer une société de libertés et de responsabilités, la mise en œuvre de ses principes condamne l'individu.

La question centrale des libertés est celle des garanties. A cette question, l'Etat de droit a apporté une réponse profondément originale : un homme libre est celui qui possède des droits. En garantissant les droits des individus par la loi, l'Etat de droit a défini les conditions de l'émancipation de l'homme. A bien des égards, les notions d'individu et de liberté sont des créations de cette forme particulière d'Etat qui est née en Europe occidentale. Ce n'est pas là le moindre paradoxe que de constater que la société civile a pu se constituer en tant que telle à partir du moment où l'Etat et la loi garantissaient les droits individuels. En reconnaissant des droits à l'individu, l'Etat a permis à la sphère des rapports privés d'exister. L'Etat ne s'est pas développé contre la société mais en libérant celle-ci.

Cette leçon, le libéralisme ne l'a pas retenue. Retranché derrière un anti-étatisme doctrinal, il est incapable de penser l'Etat autrement que sous la forme du Léviathan (1). Or cette formule politique particulière que constitue l'Etat de droit sur lequel germeront les démocraties futures n'est pas universelle. Limitée dans le temps et dans l'espace, la démocratie reste fragile. Si elle a défini les institutions — et parmi elles l'Etat de droit — qui lui a permis de perdurer, elle reste l'exception dans le monde.

L'histoire n'est pas un accomplissement toujours meilleur de la société, comme le laisse à penser un certain libéralisme naïf. Elle enseigne au contraire que toute conquête démocratique peut être remise en cause si on ne veille pas au maintien des intitutions qui la garantissent.

L'ordre naturel des choses

La conception libérale des libertés repose sur un présupposé : les libertés sont immanentes à la société. Il suffirait que celle-ci se développe pour qu'elles puissent voir le jour. La société obéirait à une loi unique de transformation qui, quoiqu'il arrive, conduit à son développement harmonieux. Ce darwinisme social justifie le « laisser faire », « laisser passer ». En se développant, la société sélectionne les institutions les mieux adaptées pour son bien. Il n'est donc pas nécessaire d'intervenir puisque l'ordre naturel des choses assure le bon fonctionnement de la société. Les libertés apparaissent ainsi comme le produit de cet ordre naturel, de cette multiplication d'initiatives privées où chacun concourant pour son propre intérêt assure le bien commun de tous.

Cette conception « consensualiste » et pacificatrice des rapports sociaux est a-historique. Le développement harmonieux de la société est une fiction.

L'histoire montre que c'est le conflit qui structure la société et qui détermine son évolution. La conquête des libertés et des droits ne résulte pas du fonctionnement mécanique de la société mais de luttes parfois violentes qui ont opposé les groupes entre eux. Qu'on se souvienne des conquêtes pour le droit de vote ou pour les droits syndicaux ! Qu'on se tourne aujourd'hui vers les pays où les libertés sont bafouées ! L'histoire de l'émancipation de l'homme n'est pas cette histoire aseptisée que nous conte le libéralisme mais une histoire douloureuse, marquée par les tensions et les soubresauts de la société.

Dans les sociétés démocratiques, l'Etat agissant au nom des citoyens répond à ces aspirations à la liberté de l'homme bien plus souvent qu'il ne la restreint. Le libéralisme version 1984, assumé ou non par la droite, conduit à un processus inverse. Oui, la liberté est au cœur de tout projet de société. Et il y a bien deux conceptions qui s'affrontent aujourd'hui dans la société française. Celle qui se nourrit du sens de *l'Etat est bien la plus féconde pour* la liberté individuelle.

(1) Dans son livre — *le Léviathan* — Thomas Hobbes assimile l'Etat au Léviathan ; monstre mythologique dévoreur et inhumain.

(*) Membre du secrétariat national du PS, député de Paris.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe — OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

COURRIER

Michel Crozier : « J'approuve Alain Touraine »

En mai 1968, quand le *département de sociologie de* Nanterre donna le signal de la révolution étudiante, je me suis vivement heurté à Alain Touraine. La force des choses avait fait de notre dialogue jusqu'alors constructif une opposition politique profonde. Les étudiants ne s'y trompèrent pas, qui pour un moment firent d'Alain Touraine le leader de la révolution tandis que j'assumais le rôle plus ingrat de dernier pilier de la résistance. L'histoire dira un jour peut-être qui de nous deux avait le moins tort.

Ce rappel historique est néanmoins indispensable pour apprécier à son juste poids la convergence totale — et parfaitement non concertée — qui est la nôtre aujourd'hui. Je tiens à saluer le courage d'Alain Touraine et à déclarer publiquement que j'approuve entièrement sa prise de position, dans *le Monde* du 21 décembre.

Les gouvernants actuels et ceux qui leur succéderont devraient tenir compte sérieusement de la leçon que tirent maintenant des événements ceux qui, dans des camps opposés, mirent toujours le bien commun au-dessus de leurs attaches partisanes.

Le développement des universités françaises ne se fera pas par de nouveaux décrets mais par la création *d'universités nouvelles enfin libres,* ce qui est parfaitement réalisable dans un temps très bref, comme l'a montré le succès de Compiègne.

MICHEL CROZIER,
sociologue.

Les rats

L'expérience suivante a été faite : des rats enfermés en cages individuelles sont soumis à des décharges électriques répétées pendant un mois. D'autres rats, enfermés deux par deux, subissent le même traitement. Pleins de haine, ils se jettent l'un contre l'autre. Les rats ermites du premier groupe, incapables de décharger leur agressivité sur un ennemi, deviennent rapidement hypertendus. Ceux du deuxième groupe conservent une tension artérielle normale. Une expérience encore plus intéressante serait d'observer ces rats, relâchés dans la nature. Quel groupe sera devenu le plus dangereux pour leurs semblables ? Le bon sens permet d'anticiper.

Que dirais-tu, brave citoyen, si tu apprenais que cette expérience est faite sur des rats de 80 kg qu'on garde en cage pendant des années, qu'on les excite (au point que certains préfèrent se pendre) et qu'un jour on les lâche dans ta douce France ? Il faut que quelqu'un te le dise : *ça existe et je sais de quoi je* parle, je suis un de ces rats. Détenu, à raison, depuis cinq ans et neuf mois. Suppression de liberté méritée, soit. Acceptée. Les rats n'ont commis aucun délit et on peut considérer qu'ils ont le droit de penser à se venger. Nous avons commis un délit, on nous enferme. Nous n'avons que le droit de penser à nous améliorer, à retrouver le bon chemin. Et au début, dans la grande majorité, nous nous y employons. C'est vrai. Beaucoup de détenus mettent à profit ce temps pour acquérir une instruction qu'ils n'ont pas reçue. Comment se fait-il alors qu'ils en arrivent à devenir de plus en plus haineux face à la société, à ne plus penser qu'à une vengeance aveugle, « à tirer sur tout ce qui bouge » dès leur sortie ?

Ce sentiment naît en moi et c'est pourquoi j'écris. Les secousses reçues, en plus de la suppression de liberté, déjà terrible en soi, ne doivent pas dépasser une certaine limite. Ne parlons pas des petites excitations : mitard, transferts de prison à prison enchaînés deux à deux par les mains et par les chevilles, la lumière qui nous réveille cinq à six fois par nuit et le grincement du judas au cours des rondes nocturnes : broutilles. L'excitation de forte intensité, c'est la carotte que l'on vous promène sous le nez et le coup reçu quand vous tendez la main pour la saisir : je parle de la liberté conditionnelle. Ou plutôt de son rejet répété. Il suffirait en effet d'appliquer *les textes déjà existants.* On donne la liberté conditionnelle (surveillée, ne l'oublions pas !) à ceux qui travaillent et mènent une vie régulière. Dès la mi-peine, comme prévu. Je serais dehors depuis un an et demi et aussi doux qu'un panda. Fin 1985, je ne sais pas comment je serai...

B. S.,
détenu à Bayel (Clairvaux).

L'indispensable instruction civique

L'exploitation, dans la rue ou dans l'Hémicycle, de faits divers récents par des hommes politiques désireux de stigmatiser l'impuissance des pouvoirs publics en matière de sécurité est révélatrice du degré de dévoiement du débat public.

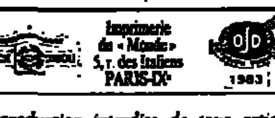
Dans ce contexte de radicalisation de la vie politique, l'initiative du ministre de l'éducation nationale de restaurer l'enseignement de l'instruction civique à l'école et au lycée apparaît tout à fait salutaire. Mais pourquoi au juste cet enseignement a-t-il été abandonné ? Est-il aussi ridicule et rétrograde que le prétendent ses détracteurs ?

Nos concitoyens se sont habitués *à vivre dans une société où le développement* effréné des progrès techniques s'est effectué au détriment de toute conception humaniste, où la recherche du profit et le culte de l'individu priment sur toute considération d'intérêt général. Dans cette société-là, l'électeur est préféré au citoyen, le salarié occulte le travailleur, le consommateur fait oublier l'homme.

La disparition de l'instruction civique nous semble par ailleurs indissociable du peu d'estime qu'éprouve le peuple pour l'ensemble du personnel politique.

A nous, magistrats professionnels, qui avons à connaître et à juger les différentes formes de transgression de la loi, il semble indispensable que le futur citoyen soit informé du rôle qu'il va jouer dans la vie publique, du fonctionnement des institutions, de la prééminence de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, et que, à travers les valeurs fondamentales qui sont le ciment de notre civilisation, il apprenne que, vivant en société, il n'a pas que des droits, mais également des devoirs.

PATRICK FIEVET,
magistrat.



Le Monde

étranger

EUROPE

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE TRAIN NAPLES-MILAN

Les autorités italiennes soupçonnent le terrorisme international et les magistrats, l'extrême droite

Rome. – Terrorisme international islamique, ou retour de la violence néo-faciste ? Trois jours après l'attentat à la bombe qui fit quinze morts, le 23 décembre, dans le rapide Naples-Milan, aucun élément probant ne permet encore de retenir l'une ou l'autre hypothèse. Les magistrats chargés de l'enquête à Bologne, mais aussi à Rome, Naples *et* Florence, semblent toujours plus convaincus de la réalité d'une piste « noire » pour expliquer ce massacre *aveugle, qui* rappelle les actions les plus dramatiques du terrorisme d'extrême droite.

Les autorités *gouvernementales*, certains journaux comme *l'Avanti*, le quotidien du parti socialiste, paraissent en revanche opter pour l'autre hypothèse, même s'ils le font avec beaucoup de réserves et de prudence. Ainsi, le ministre de l'intérieur, M. Scalfaro, tout en reconnaissant que sous bien des aspects cet attentat *« fait revenir en mémoire des délits et des massacres analogues commis ces dernières années »*, estime, pourtant, qu'il serait hasardeux de voir entre eux *« un seul et unique lien logique »*. Il précise d'ailleurs sa pensée : *« Ces derniers temps, j'ai plusieurs fois lancé des avertissements sur les risques que représente pour l'Italie une reprise du terrorisme international »*. Sur quels éléments se fonde-t-il ?

A la fin du mois de novembre, la Digos – la police anti-terroriste –

De notre correspondant

arrêtait à Ladispoli, dans la banlieue de Rome, sept jeunes Libanais chiites accusés de préparer un attentat contre l'ambassade américaine dans la capitale italienne. Un camion piégé devait être lancé dans le garage du bâtiment de la Via Veneto, selon une technique identique à celle qui détruisit à Beyrouth l'an dernier les quartiers généraux des contingents américain et français de la force multinationale de paix. Les membres du supposé commando de la Djihad islamique, pour la plupart des *étudiants inscrits depuis un an* à l'université de Rome, se laissèrent arrêter sans résistance. La police ne trouva sur les lieux ni armes, ni explosifs, mais seulement un plan du bâtiment de l'ambassade *(le Monde* du 29 novembre). Le 30 novembre, un communiqué de la Djihad islamique niait toute responsabilité dans cette affaire, mais menaçait l'Italie de *« représailles »* si elle ne libérait pas les personnes appréhendées. Quinze jours plus tard, arrivait un second et *« dernier avertissement »* au gouvernement italien.

Par ailleurs, la semaine dernière, était arrêtée à Ostie Joséphine Abdou Sarkis, membre supposé des Fractions armées révolutionnaires libanaises. Pourtant, aucun fait précis ne permettait de faire un lien entre ces deux affaires et l'attentat du 23 décembre. Le coup de téléphone de fantomatiques *« guerriers islamiques »* qui, vingt-quatre heures après, revendiquaient le massacre est d'autant moins crédible que le correspondant anonyme s'est trompé en évoquant un attentat contre le rapide 914 alors qu'il s'agissait du 904. En outre, une action terroriste islamique à l'encontre de l'Italie paraîtrait d'autant plus étonnante que, sur la plupart des problèmes du Proche-Orient, la politique étrangère de Rome reste sensiblement différente de celle des Etats-Unis ou de la France. La récente rencontre à *Tunis, il y a quinze jours, entre* M. Yasser Arafat, président de l'OLP, et M. Bettino Craxi, dirigeant socialiste et chef du gouvernement italien, en est un exemple.

L'insistance avec laquelle les autorités évoquent la piste du terro*risme international ne semble pas* dénuée d'arrières-pensées politiques. Face à la violence de groupes comme la Djihad islamique ou à celle de mercenaires du terrorisme, comme Carlos, tous les pays européens sont en quelque sorte impuissants. En revanche, la résurgence d'un terrorisme endogène soulignerait la fragilité des succès remportés ces dernières années, notamment vis-à-vis des groupes de l'extrême droite, qui ont longtemps bénéficié de complicités dans certains secteurs de l'appareil d'Etat *(le Monde* du 25 décembre). Si les juges chargés de l'enquête n'excluent évidemment pas *a priori* l'hypothèse d'une *piste internationale, ils n'en* privilégient pas moins celle du terrorisme « noir ». M. Claudio Nunziata, du parquet de Bologne, affirmait ainsi : *« Je ne crois pas que ce soit un hasard si la bombe a explosé à cet endroit. Il est clair que cette ligne ferroviaire est un objectif privilégié dans la stratégie de certains groupes terroristes. Ils ont répété un scénario déjà connu. Un autre groupe aurait probablement choisi un objectif différent. Il y a donc suffisamment d'éléments pour penser que ce massacre s'inscrit dans la série commencée en 1969 avec la bombe à la Banque de l'agriculture à Milan. »* – *(Intérim.)*

Des chiffres encore provisoires : 15 morts, 116 blessés

Bologne *(AFP)*. – Le bilan officiel, encore provisoire, de l'attentat était le mardi 25 décembre de 15 morts et 116 blessés, dont 53 étaient encore hospitalisés en fin d'après-midi, deux étant dans un état très grave. Lundi, au lendemain de l'attentat, le ministre italien de la protection civile, M. Claudio Signorile, avait fait état de 17 morts et 116 blessés, tout en soulignant qu'il ne s'agissait pas d'un bilan définitif. Douze victimes ont été identifiées par leur famille ; la police envisage la possibilité que d'autres passagers aient été littéralement désintégrés par la violence de l'explosion, ce qui avait été le cas pour Mme Angela Fresu lors de l'attentat à la gare de Bologne le 2 août 1980. Elle recherche activement une jeune fille de Bologne, Mlle Valeria Mortadello, qui s'était rendue à Florence en compagnie d'une amie, morte dans l'attentat.

L'HYPOTHÈSE DE LA PISTE « INTERNATIONALE »

La France a déjà été victime de chantage au terrorisme

L'attentat aveugle contre le rapide Naples-Milan est-il un nouvel exemple du chantage meurtrier *pratiqué par certains mouvements* terroristes internationaux ? La question vaut d'être posée en raison, tout à la fois, de précédents, *notamment sur le territoire français*, et des arrestations récentes, en Italie et en France, des membres d'un groupe terroriste ayant commis six attentats de 1981 à 1984 sur notre territoire, les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL).

Outre le responsable de ce groupe, interpellé et incarcéré à Lyon, deux autres personnes ont en effet été arrêtées en Italie, dans le cadre d'une opération antiterroriste conjointe des polices italienne et française, l'une à Trieste en août, l'autre très récemment, à Ostie, le 19 décembre. Cette dernière arrestation est importante, puisqu'il s'agit d'une chrétienne libanaise, âgée de vingt-six ans, Joséphine Abdou *Sarkis, dont le signalement* correspond à celui de la jeune femme qui tua, en avril 1982, à Paris, Yaakov Barsimantov, deuxième *secrétaire de l'ambassade d'Israël*.

La bombe du 23 décembre cache-t-elle donc un chantage en direction de l'Etat *italien* et, par ricochet, de l'Etat français afin d'obtenir la libération des membres des FARL ? Si l'hypothèse n'est pas exclue *du côté italien*, elle ne correspond, actuellement, assure-t-on chez les policiers français, à rien de tangible.

Les précédents de chantage terroriste où des bombes placées dans des lieux publics étaient en fait dirigées contre l'appareil d'Etat, sont, *en France*, au nombre de trois. A chaque fois on y retrouve l'ombre d'un mercenaire du terrorisme international, *« Carlos »*, de son nom Illitch Ramirez Sanchez.

Le 15 septembre 1974, deux grenades lancées au cœur du drugstore *Publicis Saint-Germain*, à Paris, tuent deux personnes et en blessent trente-quatre. Depuis le 13 septembre, trois membres *de l'Armée rouge japonaise* occupent l'ambassade de France à La Haye, où ils ont pris en otage l'ambassadeur et dix autres personnes. Ils exigent notamment la libération de Yukata Fuyaka, arrêté à l'aréoport d'Orly un mois *plus tôt, et considéré comme un* membre important de l'Armée rouge japonaise.

L'action du drugstore parisien *est liée à l'opération de* La Haye, selon « Carlos », qui devait expliquer, en 1979, dans un entretien publié par le magazine de langue arabe édité à Paris *Al-Watan Al-Arabi : « C'était une opération de style algérien : envoyer deux grenades dans un café. (...) J'envoyais des menaces aux ministres du gouvernement déclarant qu'il y aurait d'autres actions si les demandes de mes camarades n'étaient pas acceptées. »* De fait, le 18 septembre, Yukata Fuyaka est libéré par le gouvernement français, et les otages de La Haye sont relâchés. Cependant, les détails techniques fournis, postérieurement, dans l'interview citée, par « Carlos » ne correspondent pas aux indices relevés sur place par les services de police, le jour de l'explosion.

Le 16 février 1982, deux « amis » de « Carlos » sont arrêtés par hasard à Paris alors qu'à l'évidence ils préparaient un attentat. Dans la nuit du 25 au 26 février, une lettre est déposée à l'ambassade de France de La Haye, signée par « Carlos » et authentifiée de deux empreintes de pouce de part et d'autre du texte : le prestataire de services du terrorisme international y profère des menaces contre *« le gouvernement* [français] *et le ministre Gaston Defferre si deux de ses amis terroristes n'étaient pas relachés »*. Les amis sont évidemment Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, *arrêté dix jours plus tôt*.

Le 27 mars 1982, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, reconnaît que l'ultimatum fixé par « Carlos » a *« déjà expiré »* alors que Magdalena Kopp et Bruno Bréguet restent emprisonnés et sont en passe d'être jugés. Suivent *alors deux attentats dont* l'un ressemble étrangement à celui du rapide Naples-Milan : le 29 mars, une bombe explose *dans le train rapide « le Capitole »* Paris-Toulouse (cinq morts, vingt-sept blessés) ; le 22 avril, une voiture piégée explose rue Marbeuf, à Paris (un mort, soixante-trois blessés), le jour même où le tribunal de Paris condamne Kopp *à quatre ans de prison et Bréguet* à cinq ans. Cette fois, le chantage n'a pas abouti.

Enfin, le 31 décembre 1983, *une bombe explose en gare de* Marseille (deux morts, trente-quatre blessés) et une autre à bord du TGV Marseille-Paris (3 morts). Une lettre manuscrite adressée au bureau de Berlin-Ouest de l'Agence France-Presse, présentée comme un *« message au peuple français de l'organisation de la lutte armée arabe »* (OLAA), sigle associé depuis ses débuts aux actions de « Carlos », revendique ces deux attentats ainsi qu'une explosion ayant visé le centre culturel français de Tripoli au Liban. Les services de sécurité français et allemands confirment que ce texte fut rédigé de la main même de « Carlos ». L'OLAA affirme avoir voulu ainsi venger *« nos martyrs et nos victimes des raids de l'aviation française »* au Liban. Le chantage ne vise pas, cette fois, la détention de terroristes en France, mais la *présence des troupes françaises* au Liban.

Les Etats ne reconnaissent évidemment pas toujours être victimes *de tels maîtres chanteurs*. Avocat de la cause palestinienne, et connu pour ses déclarations provocantes, Me Jacques Vergès *devait affirmer, en 1982, lors du* procès de Kopp et Bréguet qu'il *« existe un accord non écrit dans plusieurs pays européens qui est que ceux qui combattent au Moyen-Orient, arrêtés pour diverses infractions, soient simplement reconduits à la frontière s'ils n'ont pas commis d'attentat sur le territoire national »*. M. Robert Badinter, garde des sceaux, devait démentir fermement, assurant que *« le gouvernement de la République ne conclut pas d'accords de ce genre »*. Quant au ministre de l'intérieur d'alors, M. Defferre, il devait simplement confier à propos de la lettre de menace adressée par « Carlos » : *« Quand on a reçu une lettre comme celle-là, on n'a pas besoin d'en recevoir une seconde pour comprendre. »*

EDWY PLENEL.

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE EN ISRAËL

La Knesset limite la liberté de mouvement du rabbin Kahane

Jérusalem. – Tristement célèbre en Israël pour ses propos racistes et fascisants, le rabbin Meir Kahane n'est plus un député à part entière. *La Knesset – le Parlement israélien* – a pris en effet, mardi 25 décembre, la décision historique de restreindre la liberté de mouvement du rabbin.

Cette mesure sans précédent, adoptée *en* commission il y a une semaine, a été entérinée à une nette majorité – 58 voix contre 36 – lors d'un scrutin secret. L'initiative en revenait au Parti travailliste, soutenu par l'opposition de gauche. Le Likoud, le parti d'extrême droite Tehiya *et* les deux formations religieuses représentées au gouvernement – le Parti national religieux et Chas – s'y étaient opposés. Les religieux ont préféré ne pas prendre part au vote, alors qu'une dizaine d'élus du Likoud, rompant la discipline *de parti*, ont, pour la circonstance, rejoint les travaillistes.

Le vote de la Knesset a pour *effet de réduire le vaste* champ d'application de l'immunité parlementaire – sans équivalent au monde – dont M. Kahane bénéficiait depuis son élection en juillet. La Knesset avait eu l'occasion dans le passé de lever, à la demande du *gouvernement*, l'immunité d'un élu. Ce fut le cas, par exemple, de l'ancien député, M. Flatto-Sharon, mêlé en France à un scandale immobilier. (Celui-ci purge actuellement une peine de trois mois de prison en Israël.) Mais c'est la première fois que le Parlement prend de lui-même l'initiative d'une sanction contre l'un de ses membres.

En *pratique*, M. Kahane sera traité désormais comme un citoyen ordinaire. La police pourra légale-

De notre correspondant

ment l'empêcher, au nom du maintien de l'ordre public – puisque c'est d'abord de cela qu'il s'agit, – de pénétrer dans les villages arabes d'Israël où il prétend exhorter la population à l'exil. En septembre, le rabbin avait mis la police dans l'embarras en l'obligeant à intervenir pour éviter son entrée à Um-El-Fahm. Un scénario similaire s'était reproduit en octobre à Taïbeh, autre localité de la région du « triangle », au sud de la Galilée. La police *aura donc maintenant* les coudées franches pour neutraliser le rabbin, lequel devait, dès ce mercredi, tenter une nouvelle entrée à Taïbeh.

Ces dernières semaines, la Knesset temporisait. Nombre d'élus redoutaient de créer un *« dangereux précédent »*. Le député travailliste, M. Shevah Weiss, déclarait récemment : *« Aujourd'hui, c'est Kahane; demain ce pourrait être Tawfik Toubi »*, en référence à l'un des deux députés communistes arabes. M. Weiss s'est finalement rallié à l'avis de son parti.

Une sombre réputation

Malgré la révulsion quasi générale que le rabbin inspire à ses collègues parlementaires, certains d'entre eux contestent que la procédure *ad hominem* retenue par la Knesset soit le meilleur moyen de combattre le « kahanisme ». Cette bataille n'est d'ailleurs pas facile – du moins sur le plan légal, – car, curieusement, aucun texte en Israël ne punit l'incitation au racisme. Deux lois, actuellement en préparation, combleront ce vide juridique. Mais ils ne concerneront pas les députés qui, sauf à violer les secrets d'Etat, jouissent d'une liberté d'action illimitée.

C'est donc tout le mécanisme de l'immunité parlementaire qu'il faudrait repenser car M. Kahane, n'a *fait que profiter de ses privilèges*, même s'il en a perverti l'esprit. Depuis son entrée à la Knesset, il a justifié sa sombre réputation. Voici quelques-uns des projets de loi anti-arabes déposés par ses soins : déportation de force d'Israël de tous les non-juifs qui auront refusé le statut de *« résident étranger »* (de seconde classe) ; interdiction aux non-juifs de vivre dans la région de Jérusalem ; condamnation à cinquante ans de prison pour tout non-juif ayant des relations sexuelles avec *une juive* ; *instauration* de *« plages séparées »* pour juifs et non-juifs.

« Ferme-là, Arabe », lançait le rabbin à M. Toubi – déjà nommé – au cours d'un récent débat parlementaire. La semaine dernière, il fustigeait *« les travaillistes bolcheviks et les hypocrites du Likoud »*. Mardi, M. Kahane s'est éclipsé avant le vote, non sans avoir traité de SS, les deux députés initiateurs du scrutin, M. Yossi Sarid et Mme Edna Solodar (sont les noms commencent par cette même lettre de l'alphabet). Le rabbin a l'intention de se pourvoir en Haute Cour. Pendant le débat, M. Sarid a dénoncé chez M. Kahane la volonté d'introduire en Israël de nouvelles *« lois de Nuremberg »*. Et c'est en songeant au rabbin que le premier ministre, M. Shimon Pérès, regrettait, il y a peu, que *« tout pays ait ses fascistes »*.

J.-P. L.

Les déclarations du chef du groupe parlementaire travailliste

(Suite de la première page.)

« Dès le 7 janvier [date fixée pour la reprise des pourparlers de Nakoura], *si aucun élément nouveau ne s'est produit d'ici là, le gouvernement doit décider du retrait*, souligne M. Edri. *Celui-ci deviendra effectif dans un délai de six à neuf mois. J'espère même que ce sera plus rapide. »*

M. Edri sait pertinemment qu'une minorité de responsables travaillistes hésitent, voire refusent de franchir ce pas en l'absence d'arrangements de sécurité. C'est le cas, par exemple, de M. Motta Gur, ministre de la santé et ancien chef d'état-major de l'armée. *« Ils devront*, dit-il, *s'incliner devant la majorité. »* Le premier ministre, M. Shimon Pérès, a récemment préconisé à deux reprises un départ total du Liban, en cas d'échec à Nakoura. Soucieux de préserver jusqu'au bout les maigres chances d'un *« déblocage »* des discussions, *il s'est toutefois gardé* de fixer définitivement son choix.

Et le Likoud ? L'attitude du parti de M. Shamir, favorable à un retrait sur une ligne intermédiaire, pose problème aux travaillistes. *« Nous allons discuter de tout cela avec nos partenaires*, prédit M. Edri, *et nous essaierons de les convaincre. » « Au fond*, ajoute-t-il avec malice, *la Syrie attend peut-être du Likoud qu'il entrave nos plans et fasse le travail d'obstruction à sa place. »*

Pour M. Edri, le gouvernement de Jérusalem doit manifester un esprit d'initiative dans un autre domaine, celui de ses relations avec la Jordanie. *« Il y a*, observe-t-il, *quelque chose de nouveau dans l'air. A la tribune du récent Conseil national palestinien, le roi Hussein a dit des choses positives à nos yeux. Il a notamment demandé à l'OLP de choisir franchement la négociation, en soulignant que le temps travaillait contre elle. Ces propos, quoique insuffisants, ne sont pas négligeables. Nous devons être patients. On ne peut tout de même pas envoyer un plan de paix à Hussein par la poste et lui demander son accord par retour du courrier.*

» Nous devons aussi, estime M. Edri, *tenir compte des changements régionaux : les retrouvailles entre Le Caire et Amman, la normalisation américano-irakienne, l'isolement accru de la Syrie, tout cela n'est pas mauvais pour Israël. Nous demandons sans cesse à Hussein de nous comprendre, mais il faut essayer en retour de le comprendre. Arrêtons de répéter qu'il n'y a rien à faire. Tentons quelque chose. Nous n'avons rien à perdre. »*

Les travaillistes devront, là aussi, vaincre les réticences du Likoud. *« La recherche d'un dialogue avec la Jordanie est tout à fait conforme au pacte gouvernemental*, souligne M. Edri, avant de conclure d'un air entendu : *« Et puis, notre parti a le vent en poupe en ce moment. Il faut profiter du rapport de forces. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIPLOMATIE

POINT DE VUE

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE M. MITTERRAND

Un acquis considérable qui ne pourra pas être remis en cause

par JACQUES HUNTZINGER (*)

LE président de la République a procédé le dimanche 16 décembre à une mise au point très claire sur les sujets les plus actuels et les plus contestés de sa politique étrangère : le Tchad, la rencontre avec Kadhafi en Crète, le voyage en Syrie. Il a montré à quel point une politique étrangère ne se juge pas sur l'instant mais dans sa perspective, dans son déroulement. Notamment sur le Tchad, il était bon de rappeler que sous les septennats précédents, si la France a bien envoyé deux fois ses forces au nord du 16e parallèle, elle en est repartie deux fois en laissant les Libyens occuper tout le terrain. A vrai dire, un problème comme celui du Tchad n'a jamais pu être résolu et n'est pas près de l'être tant que la Libye ne renoncera pas à ses visées territoriales et politiques sur le Tchad et qu'un gouvernement à N'Djamena ne sera pas capable de rassembler un certain nombre de composantes tchadiennes.

Mais il faut aller plus loin dans le bilan de la politique étrangère de François Mitterrand à mi-septennat. Si l'on veut faire un bilan honnête de cette politique étrangère, on doit bien admettre qu'il existe aujourd'hui un acquis considérable dont on ne voit pas comment il pourrait être remis en cause dans les prochaines années par quelque majorité politique que ce soit.

François Mitterrand a apporté à la politique étrangère de la France plus qu'aucun autre président de la République depuis Charles de Gaulle, et ce dans quatre domaines essentiels : l'Est-l'Ouest, le tiers-monde, le Moyen-Orient, l'Europe.

Chacun l'a reconnu et personne aujourd'hui ne le conteste; François Mitterrand, dès les premiers temps de son septennat, a accompli un changement essentiel de la politique Est-Ouest de la France, en renonçant à la complaisance ambiguë qui avait caractérisé l'ère pompidolienne et giscardienne dans les relations franco-soviétiques. Reconnaissant que l'URSS est une grande puissance européenne et mondiale, avec laquelle il faut avoir un dialogue politique approfondi, une coopération économique et des échanges d'intérêt mutuel, François Mitterrand a inscrit les rapports franco-soviétiques dans une perspective très claire qui répond aux intérêts fondamentaux des peuples de l'Europe.

Respect des droits de l'homme

Pour le temps présent, pas de détente entre les Etats en Europe sans équilibre des forces au plus bas niveau possible, sous peine de provoquer des déséquilibres et des basculements au profit de la plus grande puissance européenne qu'est l'URSS. D'où l'engagement direct de la France dans l'affaire des euromissiles. Mais un autre principe a été exprimé : dans l'avenir, pas de sécurité réelle dans le continent européen sans un dépassement progressif du système rigide et impérial issu de Yalta. Car l'Europe est le dernier continent à ne pouvoir se voir appliquer le principe de l'autodétermination des peuples. En attendant que l'histoire fasse son œuvre de dissolution des empires, il faut témoigner et signifier notre préoccupation en manifestant un intérêt actif pour les échanges entre les peuples ainsi que pour le respect des droits de l'homme ; ce qu'a exprimé la diplomatie française sur la Pologne depuis 1981 et ce qu'a dit François Mitterrand à Moscou sur Sakharov en ont témoigné.

Dans ce nouvel équilibre, bâti entre les rapports politiques avec les Etats, la coopération économique, les échanges culturels, la conception de l'équilibre des forces, l'action pour les droits de l'homme et le discours sur le droit des peuples, il y a une politique Est-Ouest fondée sur une double réalité, celle des Etats et celle des peuples, qui tient compte des réalités du présent et des espoirs de l'avenir, et dont on ne voit pas comment elle pourrait être remise en question par un futur gouvernement français.

A l'égard du tiers-monde, malgré les limites des moyens de la France, l'action extérieure française se fait désormais sentir dans deux zones très sensibles où nous étions pratiquement absents : l'Amérique centrale et l'Afrique australe ; les coopérations qui ont été nouées avec les gouvernements et les forces politiques des pays de ces deux régions constituent un autre atout durable de notre politique.

On a beaucoup parlé de la vente d'armes au Nicaragua à propos des hélicoptères fournis à Managua. Il faut surtout rappeler le soutien français à l'initiative et au plan de Contadora, la médiation française pour le règlement du contentieux frontalier entre le Nicaragua et le Costa-Rica, l'aide française apportée à l'ouverture des négociations au Salvador ; il faut également souligner à quel point l'action française a permis d'intéresser la Communauté européenne à cette région, d'ouvrir un dialogue politique et économique entre la CEE et tous les pays d'Amérique centrale à l'occasion de la conférence de San-José, et de poursuivre ce dialogue.

En Afrique australe, la condamnation claire et sans réserve de la nouvelle politique d'apartheid camouflée de M. Botha, les accords de coopération passés avec l'Angola et le Mozambique, l'ouverture de la France à la SWAPO et à l'ANC, les services rendus par la diplomatie française pour faciliter le dialogue visant à trouver une solution au problème de la Namibie, relèvent d'une politique active dans cette zone quasiment inexistante avant 1981 malgré les initiatives passées de M. de Guiringaud, et qui s'appuie sur le raisonnement selon lequel l'avenir appartient dans cette région à tous les peuples qui y sont installés et que l'Afrique du Sud devra, d'une façon ou d'une autre, évoluer car elle ne pourra durablement, sans risque de troubles graves, maintenir sa politique présente à l'égard des communautés noires.

Le troisième acquis de la politique extérieure depuis 1981 a trait au Moyen-Orient. Jamais, jusqu'en 1981, la France n'avait cherché à établir des relations d'égale amitié et un dialogue approfondi avec les pays arabes comme avec Israël. François Mitterrand est le premier chef d'Etat français à s'être rendu à Tel-Aviv et à accueillir un chef de gouvernement israélien à Paris comme un véritable ami ; mais, dans le même temps, François Mitterrand a manifesté sa détermination à maintenir l'engagement de la France au Liban, à nouer des relations très approfondies avec l'Egypte de Moubarak, l'Irak de Sadam Hussein, la Jordanie du roi Hussein, à manifester un soutien concret à l'égard de l'OLP, à faire savoir à la Syrie que la France n'est pas l'ennemie de Damas et à préserver les bons rapports noués avec les monarchies du Golfe.

A l'égard de tous les responsables politiques de ces pays, le même langage a été tenu ; les références se trouvent dans le discours prononcé à la Knesset : Israël doit pouvoir vivre en paix, au milieu de ses voisins arabes, et doit être reconnu par eux ; le peuple palestinien a le droit à une patrie et à un sol pour assumer son destin ; la paix ne résultera que de la négociation directe entre toutes les parties prenantes. *Si demain une négociation élargie s'ouvrait au* Moyen-Orient, la France disposerait d'un atout dont elle n'a jamais bénéficié dans cette région : les bonnes relations et le dialogue de qualité noués avec toutes les parties prenantes. C'est un acquis dont nul ne peut nier l'intérêt pour la France.

Enfin, François Mitterrand aura été, quelle que soit l'évolution des choses dans les prochaines années, le président de la République qui aura fait le plus pour l'Europe. Et ce, de plusieurs façons.

Une habitude avait été prise par les précédents chefs d'Etat : quand on s'entendait bien avec Bonn, on s'entendait mal avec Londres; ce fut le cas de M. Giscard d'Estaing. A l'inverse, quand on s'entendait bien avec Londres, on s'entendait mal avec Bonn; ce fut le cas de M. Pompidou. François Mitterrand s'est efforcé, et a réussi, malgré la complexité des problèmes posés par la Grande-Bretagne dans ses relations avec la Communauté Economique Européenne et le caractère conservateur *des deux gouvernements britannique* et allemand, à établir entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne d'excellentes relations fondées sur l'estime personnelle, la franchise, la volonté d'approfondissement des rapports politiques, la solidarité européenne en cas de difficultés (Malouines).

Mais, plus encore, François Mitterrand a voulu nouer, avec tous les pays de l'Europe occidentale, des rapports nouveaux. Chose jamais pratiquée, il a visité chaque pays de l'Europe occidentale, il a cherché à chaque fois à renforcer les rapports bilatéraux en considérant qu'il n'y a pas de petits pays en Europe. Il s'est engagé personnellement dans le déblocage du dossier de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté ainsi que pour aider le gouvernement de Madrid à trouver une solution politique au problème basque, afin d'établir entre la France et l'Espagne des rapports historiques nouveaux. Il s'est efforcé d'associer plus étroitement l'Italie au concert européen par la réanimation des sommets franco-italiens et le souci d'associer l'Italie aux coopérations technologiques nouées avec l'Allemagne et l'Angleterre. Il a tenu à pratiquer la balance égale entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, d'Athènes à Oslo.

La coopération européenne

Quant à la politique européenne, l'action entreprise par François Mitterrand durant le temps de sa présidence des Communautés, a recueilli dans tous les Etats membres une approbation générale. Les socialistes, les libéraux et les démocrates chrétiens, au sein du Parlement européen, ont été et demeurent impressionnés par l'engagement européen de François Mitterrand, par la détermination et l'intelligence qu'il a mises pour permettre l'aboutissement positif du sommet européen de Fontainebleau, pour régler la querelle entre la Grande-Bretagne et la CEE, pour suggérer des politiques nouvelles communautaires.

La très grande majorité de la classe politique européenne a accueilli avec enthousiasme le discours de Strasbourg du chef de l'Etat français sur la relance de l'Europe politique et le choix accompli en faveur de l'établissement d'une union européenne. Pour la première fois depuis l'époque de Jean Monnet, un homme d'Etat européen a proposé une relance audacieuse de la construction européenne qui recueille l'approbation de l'ensemble des Etats fondateurs du Marché commun.

Enfin, François Mitterrand a posé les jalons d'une entreprise tout aussi audacieuse, la coopération européenne en matière de défense, prenant garde de créer des risques supplémentaires de découplage avec les Etats-Unis, il a proposé la réactivation de l'Union de l'Europe occidentale, il a établi avec de nombreux pays de l'Ouest européen des accords bilatéraux en matière d'armement, et il a manifesté, comme jamais la France ne l'avait fait, l'engagement de solidarité franco-allemande en faisant vivre les clauses militaires du traité de l'Elysée et en construisant une force d'intervention rapide et mobile, la FAR, capable de se porter immédiatement sur le front allemand.

Si on risquait une comparaison, on dirait que François Mitterrand est aujourd'hui à la construction de l'Europe ce que de Gaulle a été à l'indépendance de la France. Sans rien renier de cette dernière, le successeur prend en compte tout ce qui a été acquis de son prédécesseur et va plus loin.

Il faut admettre le caractère fon*damental de la politique étrangère* depuis 1981. Des fondements nouveaux ont été bâtis, qui ne pourront pas être remis en cause dans l'avenir, car ils confèrent à l'action et à la présence extérieure de la France des horizons élargis et des responsabilités accrues, conformes à l'ambition de la France en cette fin de vingtième siècle.

(*) Secrétaire national du Parti socialiste aux relations internationales.



Du monde de demain au « Monde » d'aujourd'hui

(Suite de la première page.)

Les antimissiles, en tout état de cause, visent uniquement les engins balistiques, ceux qui transitent par l'espace, et il n'arrêteraient donc pas les missiles de croisière, qui volent au ras des pâquerettes pour échapper aux radars et dont la précision est extrême. En outre, la mise en service automatique, dans un délai de quelques minutes, contre toute source d'échauffement suspecte, de rayons laser dirigés à partir d'une station orbitale crée le risque d'un déclenchement des hostilités par accident.

Enfin les philosophes font valoir qu'il n'est pas de bouclier qu'on n'ait pas finalement trouvé le moyen de percer : voir, à quelques années de distance, la ligne Maginot et le mur de l'Atlantique. Ou, pour prendre un exemple plus récent et moins connu, tiré du livre passionnant et iconoclaste de Andrew Cockburn (1) sur la menace militaire soviétique, le cas du Falcon, missile air-air américain qui était censé, sur la base des essais préliminaires, avoir quatre-vingt dix-neuf chances sur cent d'atteindre sa cible. Employé au Vietnam, il se révéla n'être efficace qu'à 7 %, et les pilotes finirent par refuser d'en avoir sur leurs avions. Le même auteur cite à ce propos l'ancien secrétaire à la défense américain Harold Brown : *« Si les ingénieurs soviétiques mentent autant que les nôtres, nous n'avons aucun souci à nous faire. »*

Il n'empêche que Reagan a l'air de croire dur comme fer à son mirifique projet spatial et que son secrétaire à la défense, Caspar Weinberger, paraît déterminé, pour citer le *Guardian* de Londres, à *« pousser suffisamment son programme pour que le gouvernement de l'avenir ne puissent plus l'arrêter »*.

C'est pour tenter de freiner cette poussée que Maggie, à peine rentrée de Pékin, est allée rendre visite à son ami « Ron » qu'elle voudrait persuader de se contenter d'étudier plus à fond le projet. Car ce qu'elle craint, et Mitterrand avec elle, c'est que la « ligne Maginot de l'espace » américaine ne laisse l'Europe à découvert et ne rende parfaitement obsolètes les armes nucléaires amassées à grands frais par le Royaume-Uni et par la France.

L'œil de Moscou

Les dirigeants soviétiques sont peut-être aux trois quarts gâteux, mais il doit y en avoir parmi eux qui ont l'œil singulièrement aux aguets. Dès le mois de juin, en effet, ils ont prêté l'attention qu'elle méritait à une intervention de François de La Gorce, représentant de la France à la commission du désarmement des Nations unies à Genève, dans laquelle celui-ci prenait quelque champ par rapport à la position américaine à l'égard de la militarisation de l'espace. Et si, lors de sa visite à Moscou avant les vacances, ils ont fait quelques appels du pied à Mitterrand pour lequel ils éprouvent pourtant une aversion égale à celle de la droite française, c'est bien parce qu'ils voyaient là la possibilité de placer enfin un coin dans la bonne entente si souvent célébrée entre la France et les Etats Unis.

On n'est revenu sur cette affaire que pour en souligner l'un des paradoxes, qui est sans doute le principal. Personne ne peut dire si le programme de la « guerre des étoiles », qui soulève d'innombrables obstacles financiers, techniques, politiques, verra jamais le jour. Et si tel est le cas, ce sera dans vingt ans au moins, à une époque où Reagan, Margaret Thatcher, Tchernenko et Mitterrand auront cessé, depuis belle lurette, de jouer un rôle politique. Seul Gorbatchev a une chance d'être encore aux affaires, à supposer qu'il ne soit pas étalé entre temps sur une peau de banane et que l'âge de la retraite politique n'ait pas été abaissé dans la patrie du socialisme. Il n'empêche que cette perspective d'une très relative plausibilité, et qui concerne en tout état de cause un autre siècle, suffit à perturber quelque peu les relations interatlantiques.

L'importance des choix technologiques

A bien y regarder d'ailleurs, on s'aperçoit que c'est la complexité grandissante des choix technologiques et la nécessité de prendre des paris sur un avenir très lointain, en matière d'armements, qui sont à l'origine de la plupart des frictions qui se sont produites au sein de l'OTAN. D'autant plus, bien entendu, que l'esprit de lucre des industries de défense et la concurrence acharnée que les divers membres de l'alliance se livrent en la matière ont vite fait de nourrir les soupçons et d'accroître les acrimonies.

Mais les armements ne sont pas seuls en cause, et l'on nous pardonnera d'en venir à un exemple d'une tout autre nature, celui de notre journal : du *Monde*. Les graves difficultés qu'il éprouve aujourd'hui découlent pour une bonne part d'un choix technologique erroné, que tout un chacun pourtant avait jugé à l'époque excellent.

Lorsque la prospérité de ses finances et la vétusté de son matériel d'impression l'ont poussé, il y a bien longtemps, à renouveler celui-ci, nous avons tous cru que la particularité de son format jouait un grand rôle dans son succès. Les presses nouvelles que nous avons achetées en Suisse ont donc été construites spécialement pour nous permettre de le conserver. Qui pouvait alors se douter que cette particularité constituerait un handicap insurmontable lorsque se répandrait, comme c'est le cas aujourd'hui, le procédé dit du «fac-similé» qui permet l'impression simultanée d'un même journal en plusieurs endroits à la fois ?

Autre erreur : à l'époque le procédé de tirage dit «offset» était beaucoup trop lent pour un quotidien à grande diffusion. *Le Monde* a donc préféré acheter le dernier cri des rotatives classiques : les progrès accomplis depuis lors par l'offset les démodent, avec cet inconvénient supplémentaire, du point de vue de la gestion, qu'elles utilisent un personnel beaucoup plus abondant.

Dans combien de cas le succès d'une entreprise réputées performante ne tient-il pas au fait qu'elle a opéré au bon moment le choix technologique opportun ? Ce n'est pas seulement une question de sagesse : c'est aussi une question de chance, d'intuition. Mais on aide à mettre la chance de son côté en s'informant méthodiquement, non seulement des possibilités qui s'offrent dans l'immédiat, mais aussi des directions de la recherche, même à long terme.

Jacqueline Grapin n'a pas tort par exemple de se demander dans sa *Forteresse America* (2) si l'avènement du laser et des moyens de destruction comparables ne permettra pas au Japon de sauter en quelque sorte par-dessus le nucléaire et de se retrouver un jour à égalité de puissance militaire avec les plus grands sans avoir investi un centime dans l'armement atomique.

Michel Albert faisait récemment remarquer qu'alors qu'à l'échelon national l'idée de plan, qui fut un moment au centre de la pensée socialiste, est en plein recul, les entreprises sont aujourd'hui amenées les unes après les autres à faire des plans pour leur survie et leur développement, tout en sachant parfaitement le caractère aléatoire de bien des éléments qu'elle sont amenées à prendre en compte, et dans lesquels l'innovation technologique joue un rôle fondamental.

L'essentiel c'est d'aller au-delà de la mode, des idées reçues, des engouements, et d'essayer de prévoir avec sang-froid les tendances qui finiront par prévaloir. Tâche impossible ? Pas forcément : après tout, on ne compte pas, de Napoléon à Thiers, en passant par Tocqueville, les grands esprits qui ont décrit, au début du siècle dernier, l'affrontement inéluctable de la Russie et de l'Amérique. La lucidité est moins absente qu'on ne le croit à notre époque décadente. Tout le problème, pour les nations comme pour les entreprises, est de mettre à son service, on ne dira pas un minimum, mais un maximum de courage et de résolution.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Andrew Cockburn. *La menace. La machine de guerre soviétique*, Plon.

(2) Jacqueline Grapin. *Forteresse America.* (*le Monde* du 3 novembre 1984).

« IL N'EST PAS QUESTION D'UN RETRAIT DE LA RFA DE L'UNESCO »

déclare un porte-parole de Bonn

Bonn *(AFP)*. – L'Allemagne fédérale n'a pas l'intention de quitter l'UNESCO, contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, a déclaré, mardi 25 décembre à Bonn, un porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères interrogé par l'AFP.

Selon ce porte-parole, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a demandé dans une lettre au secrétaire général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, de procéder *« aux réformes nécessaires »* au fonctionnement de l'organisation. *« En aucun cas, il n'est question, dans cette lettre envoyée vendredi dernier, d'un retrait de la RFA de l'UNESCO »*, a dit le porte-parole.

Dans son message, a ajouté le porte-parole, M. Genscher rappelle que la RFA a déjà souligné la nécessité pour l'UNESCO d'introduire des réformes, qui deviennent d'autant plus indispensables que le retrait des Etats-Unis et celui de la Grande-Bretagne entraîneront une diminution de ses revenus.

[Tout en niant que son gouvernement ait menacé explicitement de quitter l'UNESCO, le porte-parole de Bonn n'infirme pas l'information dont nous avions fait état (*le Monde* du 26 décembre) selon laquelle M. Genscher attire l'attention dans la lettre à M. M'Bow sur *« l'importance décisive »* qu'auront des réformes de l'UNESCO sur *« la future participation »* de la RFA à l'organisation. La mise en garde, pour être voilée, n'en est pas moins réelle.]

A TRAVERS LE MONDE

Namibie

● LIBÉRATION DE LA CORRESPONDANTE DE LA BBC. – Mme Gwen Lister, correspondante du quotidien britannique *The Guardian* et de la BBC, qui avait été arrêtée vendredi 14 décembre (*le Monde* daté 16-17 décembre), sous l'inculpation de *« violation de la loi sur les secrets d'Etat »*, a été libérée le 16 décembre, après avoir versé une caution de 306 dollars et remis son passeport à la police de Windhoek (Namibie). – *(AFP.)*

Turquie

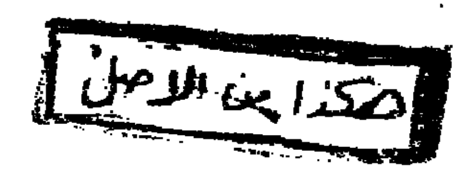
● QUINZE OFFICIERS EN JUSTICE. – Quinze officiers ont comparu, dans le procès intenté à quarante-cinq militants du Parti et front de libération populaire (extrême gauche), qui s'est ouvert mardi 25 décembre, devant un tribunal militaire d'Istanbul. Le groupe est accusé de plusieurs attentats à la bombe, de vols à main armée perpétrés avant le coup d'Etat de septembre 1980, et de propagande communiste au sein d'écoles d'officiers. Les accusés, dont dix-neuf sont incarcérés depuis près de quatre ans, sont passibles de peines allant jusqu'à quinze ans de prison. Devant un autre tribunal militaire d'Istanbul, le procureur a demandé, dans son réquisitoire final, l'acquittement des dix-huit dirigeants de l'Association des écrivains turcs. Ces intellectuels sont passibles de peines de cinq à quinze ans de prison pour avoir *« transformé leur association en une organisation illégale collaborant avec des groupes communistes »*. Leur procès s'était ouvert en janvier 1983. – *(AFP.)*

URSS

● LE NOUVEAU COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'AIR. – Le général d'aviation Alexandre Efimov pourrait être le nouveau commandant en chef de l'armée de l'air et semble avoir été promu vice-ministre de la défense. Son nom apparaît en effet avec celui d'autres vice-ministres au bas de la notice nécrologique d'un sous-chef de la direction politique des forces armées, publiée mardi 25 décembre par l'organe de l'armée, *l'Etoile rouge*. Le général Efimov, qui était premier commandant adjoint de l'armée de l'air depuis 1969 et est âgé de soixante et un ans, a probablement succédé à son chef, le maréchal Koutakhov, décédé le 3 décembre dernier. La même notice nécrologique, la première signée en cette qualité par le maréchal Sokolov, nouveau ministre de la défense, fait apparaître que ce dernier n'a pas été remplacé dans ses fonctions de premier vice-ministre, qu'il occupait depuis 1967. – *(AFP.)*

République sud-africaine

● DEUX MEMBRES DE L'ANC TUÉS PAR LA POLICE. – Deux membres du Congrès national africain (ANC, mouvement anti-apartheid) ont été tués par la police, les 14 et 24 décembre, près de la frontière du Swaziland, a-t-on annoncé, mardi 25 décembre, à Pretoria, de source officielle. Au cours de cette opération, lancée il y a trois semaines dans le district de Ingwavuma, dans le nord de la province du Natal, quatre autres membres de l'ANC ont été faits prisonniers, ainsi que six autres personnes proches de l'organisation.



AFRIQUE

Le Soudan en effervescence

II. – *Le défi de John Gareng*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Tandis que la famine fait des ravages dans les provinces occidentales du Soudan, que la pénurie de produits alimentaires se généralise, que l'endettement de l'Etat est alarmant, l'islamisation aggrave la crise économique et suscite le mécontentement des milieux d'affaires autochtones et étrangers. (*Le Monde* du 26 décembre.)

Khartoum. – Après le nom du maréchal-président Nemeiry, celui de John Gareng est sans doute l'un des mieux connus au Soudan. Incarnation du diable pour les uns, homme providentiel pour les autres, la plupart s'accordent pour estimer qu'il détient entre ses mains l'avenir du régime. Ces appréciations sont sans doute excessives. Mais le chef de l'insurrection sudiste est devenu un personnage quasiment légendaire, forgé tout autant par son action que par le mystère qu'il dégage. Il y a un peu plus d'un an, peu de gens le connaissaient et rares étaient ceux qui pouvaient l'imaginer dans le rôle qu'il allait brusquement assumer.

L'un de ses condisciples à l'école de Rumbeck – l'unique établissement secondaire au sud du pays dans les années 60 – nous le décrit comme *« un bourreau de travail, discret, taciturne, replié sur lui-même »*. Il ne s'intéressait que de loin à la guérilla que menaient contre le gouvernement central, arabo-musulman, les autonomistes sudistes, négroïdes, chrétiens ou animistes. Plutôt que de rejoindre le maquis, comme beaucoup de jeunes sudistes, John Gareng choisit de poursuivre ses études au collège de Grenelle dans l'Etat d'Iowa. Il est de toute évidence fasciné par les Etats-Unis, où il séjournera au total pendant une dizaine d'années pour parfaire son éducation.

C'est à l'issue de son premier séjour, en 1970, qu'il s'enrôle sous la bannière du mouvement sudiste de l'Anya-Nya. L'année suivante, il subit un entraînement militaire en Israël, qui fournit une aide multiforme aux rebelles contre le gouvernement du maréchal Nemeiry, à l'époque allié des communistes. Ces derniers éliminés, le régime de Khartoum se réconcilie avec l'Anya-Nya aux termes des accords conclus à Addis-Abeba en mars 1972.

Comme les autres maquisards, John Gareng est intégré dans l'armée régulière ; nommé capitaine, puis promu colonel, il sert sous les ordres du général Joseph Lagu, l'ancien chef de l'Anya-Nya, actuellement vice-président de la République. *« Je ne l'ai jamais soupçonné de velléités oppositionnelles,* nous rapporte ce dernier, *mais, en raison de son mauvais caractère, je me suis débarrassé de lui en lui accordant, à deux reprises, la permission d'entreprendre des études aux Etats-Unis. »*

Ainsi, John Gareng se donne une solide formation militaire à Fort-Benin, en Georgie, où il reste deux ans, et, plus tard, s'installe pendant quatre ans sur le campus de l'université d'Etat d'Iowa pour préparer une thèse de doctorat en sciences économiques. Le maréchal Nemeiry, qui le considère comme *« un excellent militaire et un brillant intellectuel »*, le nomme à son retour au Soudan, en 1981, chef du centre des recherches de l'armée, et l'autorise à donner des cours d'économie agricole, sa spécialité, à l'université de Khartoum.

Le 16 mai 1983, l'*« homme tranquille »* qu'est John Gareng, aux yeux de ses camarades de régiment et de ses étudiants, disparaît dans la nature. *« En vacances »*, à Bor, sa ville natale, dans le Sud-Soudan, au moment même où l'armée régulière réprime dans le sang une mutinerie de soldats sudistes, le colonel Gareng, en compagnie de sa femme et de ses enfants, quitte la localité à bord d'une Land-Rover pour s'enfoncer dans la brousse. Il ne donne de ses nouvelles que dix semaines plus tard, le 31 juillet, par la diffusion du manifeste-programme du Mouvement populaire pour la libération du Soudan (MPLS), dont il est le fondateur et le président.

Si l'on en juge par sa clarté et sa précision, par l'énoncé détaillé de l'idéologie, de la tactique et de la stratégie de ce mouvement, le document a été mûri de longue date. Tout autant que le déclenchement des hostilités, puisque les guérilleros de John Gareng, organisés sous le nom d'Armée populaire pour la libération du Soudan (APLS), ont entrepris des opérations militaires d'envergure moins de quatre mois plus tard.

La conjoncture, il est vrai, se prêtait à l'insurrection. Depuis des années, les sudistes estimaient que les accords d'Addis-Abeba avaient été cyniquement violés par le gouvernement central. La situation économique empirait, la misère s'étendait, tandis que, les détournements de fonds et la corruption aidant, les projets de développement n'étaient pas mis en œuvre. La décision du maréchal Nemeiry de ne pas raffiner sur place le pétrole découvert dans la localité sudiste de Bantiu, sa détermination de l'exporter à l'état brut au seul profit de la trésorerie de Khartoum, privant ainsi les populations déshéritées du Sud d'emplois et de revenus auxquels elles estimaient avoir droit, ont provoqué de violentes protestations et des manifestations, demeurées vaines. Le décret présidentiel de juin 1983, divisant la région autonome du Sud en trois provinces distinctes, a été interprété comme une manœuvre pour *« balkaniser »* et affaiblir le Sud face au « pouvoir hégémonique » du Nord. L'introduction, en septembre de la même année, de la *Charia*, le code pénal islamique, avec son cortège de cruelles sanctions, a mis en effervescence les ethnies méridionales, viscéralement attachées à leurs croyances (chrétiennes ou animistes), à leurs coutumes et surtout à leur droit à la pleine autonomie, prescrit par les accords d'Addis-Abeba.

« Libérer l'ensemble du pays »

Le génie de John Gareng, disent partisans et adversaires, est de présenter un programme susceptible de lui rallier sympathies et soutiens dans l'ensemble du Soudan, parmi les Arabes, les nègres, les musulmans et les chrétiens confondus. Rompant avec l'idéologie de ses prédécesseurs et de ses congénères, militants régionalistes favorables à l'autonomie ou à la sécession des provinces du Sud, Gareng revendique un rôle national en promettant de *« libérer l'ensemble du Soudan de la dictature de Nemeiry, de l'exploitation, du sous-développement »*, en s'engageant encore à défendre, en priorité, l'unité et l'intégrité du Soudan. Il comble d'aise les Arabes musulmans du Nord en proclamant sa détermination d'empêcher *« la désintégration du pays »*, favorisée par une *« mentalité séparatiste qui, après s'être développée dans le Sud depuis 1955, se répand dans les parties arriérées de l'Ouest et de l'Est »* parmi les ethnies noires.

Comment parvenir à faire coexister harmonieusement 597 tribus parlant langues ou dialectes ; de race arabe ou négroïde ; musulmans, chrétiens ou animistes (1) ? Le programme du MPLS propose une potion à trois ingrédients : la démocratie, le socialisme, la laïcité : l'Etat sera séparé de la mosquée et de l'Eglise ; les « exploiteurs » de tous bords seront écartés, la richesse nationale pourrait être équitablement répartie, sans discrimination raciale ou religieuse ; les diverses composantes de la population bénéficieront d'une pleine autonomie, fondée sur un système démocratique. *« J'admets que l'appel à un Soudan unitaire et socialiste lancé par un mouvement sudiste pourrait paraître insolite,* écrivait John Gareng dans une lettre ouverte à ses concitoyens, *mais il s'agit là objectivement de l'unique solution garantissant les intérêts tant du Sud que du Nord. »*

Sincère ou seulement habile, c'est aussi la seule formule susceptible d'assurer au MPLS la neutralité bienveillante ou le soutien actif des pays africains unanimes pour défendre *« les frontières de la colonisation »*. C'est ainsi sans doute que John Gareng a pu d'emblée obtenir de multiples concours, entre autres des fonds libyens, pour acquérir du matériel militaire, notamment soviétique, et l'hospitalité éthiopienne pour l'entraînement de ses combattants.

Il n'a pas eu de mal non plus à constituer rapidement – en l'espace de trois à quatre mois – des bataillons de guérilleros. Il les a recrutés parmi les mutins de mai 1983, qui, dans plusieurs garnisons, avaient déserté en même temps que lui pour ne pas être transférés au Nord, comme l'avait décrété le maréchal Nemeiry. Il a réussi à attirer sous sa bannière divers groupes de rebelles qui s'étaient constitués, dans la brousse, au fil des années, depuis la première mutinerie à Akobo en 1975. Il a provoqué à son profit une scission au sein de l'Anya-Nya II, une organisation qui prône la sécession. L'acquis le plus important a été le ralliement des maquis existants dans la province de Bahr El Ghazal, qui jusqu'à ce jour opèrent d'une manière autonome grâce aux armements qu'ils reçoivent non pas d'Ethiopie ou de Libye, mais de la République centrafricaine, de sources non identifiées.

L'armée sur la défensive

Le programme « œcuménique » du MPLS commence à donner des fruits. Des soldats nordistes musulmans, originaires du Darfour et du Kordofan, où sévit la famine, ont rejoint les maquis du Sud ; en même temps qu'une cinquantaine d'officiers, dont le colonel Yaacoub Ismaïl, qui a été nommé dans le haut commandement de l'APLS. Le colonel Ismaïl est membre de la puissante secte des Ansars, dont le chef, M. Sadek El Mahdi, a été libéré de prison le 18 décembre. Au total, John Gareng dispose d'une armée de quelque 7 000 à 10 000 hommes, bien armés et entraînés grâce à un « collège militaire révolutionnaire » qu'il a établi vraisemblablement sur la frontière soudano-éthiopienne.

Depuis le début des opérations, le 17 novembre 1983, les actions de l'APLS ne se comptent plus. Tout en s'abstenant d'occuper durablement une parcelle du territoire, elle multiplie les attentats, les embuscades, les bombardements, obligeant les forces régulières – une quinzaine de milliers d'hommes – à se cantonner dans leurs garnisons et à se limiter à des ripostes strictement défensives. Les guérilleros de John Gareng contrôlent pratiquement deux des trois régions du Sud (le Bahr El Ghazal et le Haut Nil), celle de l'Equatoria n'ayant pas rejoint – mais jusqu'à quand ? – la rébellion.

L'APLS a remporté un succès lors de sa double offensive, en février dernier, contre les champs pétrolifères de Bantiu et les chantiers du canal de Jonglei, où quatre techniciens, dont deux français, ont été pris en otage. Ce succès a, en effet, privé le gouvernement central d'un revenu majeur en devises par l'exploitation du pétrole (prévue initialement pour 1985) et de ressources hydrauliques vitales – quelque 5 à 7 milliards de mètres cubes – que le Soudan devait dès l'année prochaine partager, à égalité, avec l'Egypte. John Gareng, dans un manifeste publié cet été, a juré qu'il paralyserait ces deux gigantesques projets *« aussi longtemps que le Soudan ne sera pas entièrement libéré »*.

Le maréchal Nemeiry est déterminé à relever le défi de John Gareng, mais sa marge de manœuvre est bien étroite. Il ne peut composer avec les rebelles, qui refusent d'emblée toute négociation ou compromis, en soutenant que le chef de l'Etat n'est plus « crédible », puisqu'il a violé, selon eux, tous les engagements pris lors des accords d'Addis-Abeba en 1972. Il ne peut non plus intensifier la guerre : pour plus du quart, es effectifs de son armée sont déjà engagés dans le Sud ; l'état catastrophique de l'économie lui interdit des dépenses militaires accrues. Certes, des « forces spéciales » anti-guérilla sont à l'entraînement pour défendre le « Sud utile » – notamment les champs pétrolifères et le anal de Jonglei – mais seront-elles capables d'assurer la sécurité dans un territoire grand comme la moitié de la France ? Il aurait demandé l'envoi en renfort d'unités américaines, mais il paraît improbable que Washington veuille s'engager dans un tel guêpier. De même, il ne semble pas possible que le maréchal-président aille jusqu'à déposséder de ses concessions la compagie pétrolière américaine Chevron, comme il a menacé implicitement de le faire, pour les confier au magnat saoudien Khashoggi (*le Monde* du 1er novembre), de crainte que les Etats-Unis n'interrompent, en représailles, le versement de subsides au gouvernement de Khartoum.

Le projet du chef de l'Etat soudanais de se gagner les bonnes grâces de l'Ethiopie et de la Libye, pour priver la rébellion de son hinterland et de ses fournisseurs en fonds et en armements, s'est révélé chimérique. Addis-Abeba a refusé net de négocier le marché proposé : abandonner à son sort le MPLS, en échange de quoi Khartoum cesserait de soutenir les mouvements séparatistes d'Erythrée. Le colonel Kadhafi, contacté discrètement, n'a même pas voulu envisager une réconciliation fondée sur la « solidarité arabo-musulmane », qui aurait pourtant conduit le Soudan à ne plus armer et entraîner les opposants libyens.

Devant l'impasse, la principale préoccupation du maréchal Nemeiry est actuellement d'empêcher que la contagion sudiste ne gagne le Nord, où toutes les formations politiques – à l'exception des Frères musulmans, ses alliés – sont dans l'opposition. Il n'a plus dès lors d'autre choix que de poursuivre sa politique d'islamisation, en espérant que le *djihad* (la guerre sainte) qu'il a proclamé lui permettra de faire front infidèles de tous bords.

Prochain article :

LE GLAIVE DE L'ISLAM

(1) Environ 50 % des 22 millions de Soudanais sont de culture arabe ; 75 % sont musulmans, 20 % animistes et 5 % chrétiens, également répartis entre protestants et catholiques.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL LIMITÉ A KHARTOUM

Khartoum, *(AFP, Reuter)*. – Le président soudanais Gaafar Nemeiry a procédé à un remaniement ministériel limité concernant trois postes touchant aux affaires économiques, a annoncé mardi 25 décembre l'agence soudanaise de presse.

Le président a démis de leurs fonctions le ministre des finances et du plan, M. Ibrahim Moneim Mansour, celui de la coopération, du commerce et de l'approvisionnement, M. Gaafar Hassan Salih, et celui de l'industrie, M. Mohamed Al-Beshir Al-Wagei, a précisé l'agence.

Le ministre d'Etat aux finances, le Dr Abdul-Rahman Abdul Wahad, a été nommé ministre des finances et du plan. Le sous-secrétaire d'Etat à l'économie, M. Fawzy Ibrahim Wasfy a été nommé ministre de la coopération, du commerce et de l'approvisionnement. Le sous-secrétaire d'Etat à l'industrie, M. Abdul-Gadir Suleiman, a été nommé ministre d'Etat à l'industrie. M. Osman Al-Cheikh a été nommé ministre d'Etat aux finances, et M. Yousif Mohamed Abdalla, ministre d'Etat à la coopération.

Le ministre d'Etat aux affaires politiques, M. Omer Mohamed Yassin, a également été démis de ses fonctions, mais son successeur n'a pas encore été désigné.

En outre, M. Youssef Al-Khalifa Abou Bakr a été remplacé par M. Aboul Malik Abdallah al Gaali à la tête du conseil suprême des affaires religieuses. Enfin, M. Ahmed Abdallah Al Gaali a été relevé de son poste de secrétaire de la commission des affaires politiques et sociales de l'Union socialiste soudanaise, parti unique du pays. Aucune explication n'a été donnée à ce changement.

Tanzanie

La politique d'ouverture pratiquée par le premier ministre ne fait pas l'unanimité au sein du parti

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. – Les affairistes respirent : la campagne contre le *« sabotage économique »* a pris fin avec la mort, en avril dernier, dans un accident de voiture, d'Edward Sokoine, le premier ministre. Celui-ci avait eu l'ambition de nettoyer, de fond en comble, les écuries d'Augias et avait ainsi fait arrêter plusieurs milliers de « criminels ». Il ne lui aurait pas déplu, pour l'exemple, de ferrer quelques *« gros poissons »*, mais il dut se contenter du commissaire régional de Moshi et d'un ancien ministre. Ce zélateur réussit, en revanche, à se mettre à dos une bonne partie de la classe politique, menacée dans ses privilèges et ses manigances, et favorisa l'émergence, dans le pays, d'un climat malsain de suspicion et, en fin de compte, l'aggravation de la pénurie. M. Salim Ahmed Salim, le nouveau premier ministre, n'a pas voulu reprendre à son compte une politique qui, conduite à son terme, aurait menacé la stabilité du régime. Au contraire, ce Zanzibarite, ministre des affaires étrangères dans l'équipe précédente, qui a longtemps fréquenté les couloirs des Nations unies et qui possède, dit-on, une solide fortune, fait profession de pragmatisme. Au demeurant, l'échec du socialisme tanzanien exigeait, à tout le moins, une correction de cap.

Ainsi, en juin dernier, la Tanzanie a-t-elle fini par céder, pour partie, aux exigences du Fonds monétaire international (FMI), en dévaluant le shilling de 25,9 % par rapport au dollar, en réduisant les dépenses publiques et en supprimant des subventions alimentaires, notamment pour la farine de maïs, nourriture de base de la population. En prélude à la reprise des négociations avec le FMI, qui traînent en longueur depuis 1980, le groupe consultatif de la Banque mondiale pourrait se réunir à Paris au début de l'an prochain. Les dirigeants de Dar-El-Salaam escomptent que leur bonne volonté sera récompensée et que les concours financiers dont ils ont besoin pour réaliser le *« programme d'ajustement structurel »* ne leur seront plus refusés. Pour tenter de remédier, sans retard et si peu soit-il, à l'état de pénurie dans lequel vit le pays, le gouvernement tanzanien a autorisé tous ceux qui possèdent des devises à l'extérieur à les utiliser pour importer des produits de première nécessité sans avoir à prouver l'origine de ces fonds. Ainsi les vitrines des magasins commencent-elles à se garnir de petits articles ménagers, d'accessoires automobiles et même de chemises « made in Hongkong ». En revanche, les boutiques réservées aux seuls détenteurs de devises fortes tardent à ouvrir leurs portes.

Dissiper la morosité

Commerçants dans l'âme, les Indiens et les Chagas ont saisi, avec une certaine méfiance, la perche que leur a tendue le gouvernement, car cette nouvelle « politique » économique n'est consignée, pour le moment, que dans une déclaration d'intentions du premier ministre, faite devant le Parlement. Il est clair, en tout cas, que ces facilités profitent seulement à une minorité, puisque les marchandises ainsi importées se négocient au prix fort, ce qui nourrit à la fois l'inflation et le marché noir. Il y a des signes, selon certains observateurs, que *« les choses évoluent, même lentement, dans la bonne direction »* et de citer l'abandon progressif du contrôle des prix des produits autres que de première nécessité, le dégraissage en cours des effectifs des entreprises publiques l'approvisionnement quasi régulier du pays en pétrole, grâce notamment à des contrats payables à six mois négociés avec l'Iran, le redressement des exportations de café et de thé, la réouverture de quelques firmes, comme l'usine de pneus d'Arusha.

Il faudrait probablement bien davantage pour dissiper la morosité ambiante et enrayer la tendance au déclin. *« Les Tanzaniens n'ont pas encore touché les dividendes de la nomination de M. Salim à la tête du gouvernement »*, constate un expert étranger. En effet, la politique d'ouverture pratiquée par le premier ministre ne fait pas l'unanimité dans les cercles dirigeants du pays, notamment au sein du Parti de la révolution, le Chama Cha Mapinduzi (CCM). D'un côté, le gouvernement lance des appels à l'initiative privée, et la Banque de Tanzanie se déclare prête à aider ceux qui y répondent positivement. De l'autre, les responsables locaux du parti, formés à l'ancienne école, ne peuvent s'empêcher de donner aux paysans des directives souvent discutables. Même s'il a la confiance de M. Julius Nyerere, le chef de l'Etat, M. Salim n'a pas encore l'autorité nécessaire pour imposer ses vues. Ce diplomate, qui a longtemps vécu à l'étranger, a besoin de faire ses armes de politicien. Pour l'heure, il n'a aucune base dans le pays – il ne s'est jamais présenté à une élection – ni même au sein du parti, en dépit de sa nomination, par le président de la République, au sein des instances dirigeantes. Aussi, pour lever ce handicap, s'emploie-t-il à multiplier les « voyages-découverte » de la Tanzanie...

Pour le moins, la nomination de M. Salim comme premier ministre a-t-elle mis un peu de baume dans le cœur des Zanzibarites qui soupçonnent toujours les continentaux de vouloir les « avaler ». Le calme semble maintenant revenu dans l'« *île aux épices* », après l'alerte de janvier dernier, au cours de laquelle certains autochtones avaient reproché au pouvoir central de chercher, à la faveur d'une réforme constitutionnelle, à les « asservir » encore, davantage. Si M. Aboud Jumbe, président du conseil révolutionnaire de Zanzibar et « numéro deux » du régime, a fait les frais de ce malentendu, M. Wolf Dourado, ancien attorney général, qui avait alors brandi l'étendard de la révolte, a été libéré. Quelque peu rassérénés, les insulaires s'adonnent de nouveau à leur passe-temps favori, le commerce. On vient chez eux, de Dar-Es-Salaam, faire ses courses, car, paraît-il, les rayons des échoppes y sont mieux garnis. Une inconnue demeure : M. Nyerere donnera-t-il suite, à la fin de l'an prochain, à son projet de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de chef de l'Etat, tout en conservant – au moins jusqu'en 1987 – le poste-clé de président du CCM, le « mwalimu » (le maître d'école) aurait confié, en privé, qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. M. Salim serait-il, dans cette hypothèse-là, son dauphin désigné ? Succession délicate, en tout cas, qui risque, si elle est mal préparée, de modifier profondément l'échiquier tanzanien.

JACQUES DE BARRIN.

CORRESPONDANCE

La tragédie éthiopienne

A la suite du bulletin de l'étranger intitulé « La tragédie éthiopienne » (le Monde du 3 novembre), M. Engeda Medhin, chargé d'affaires ad interim de l'ambassade d'Ethiopie à Paris, nous a adressé une longue mise au point dont nous publions les extraits suivants :

Le Monde a été l'un des rares organes de presse à porter à la connaissance de l'opinion publique mondiale les dimensions du désastre humain de ce que l'on a appelé, en 1973-1974, « la famine cachée », au moment même où les autorités éthiopiennes de l'époque s'évertuaient, pour des raisons de prestige déplacé, à nier l'existence de ce drame qui fit, comme vous le rappelez, plus de deux cent mille victimes.

A présent, contrairement à l'argumentation centrale de votre éditorial, s'il y a un reproche que l'on ne peut pas faire aux autorités actuelles de l'Ethiopie, c'est celui de ne pas avoir essayé, depuis plus d'un an, de faire connaître, avec insistance et avec tous les moyens dont elles disposent, à l'opinion publique nationale et internationale la gravité de la situation de sécheresse et de famine que traverse le pays.

Les premières dispositions pour combattre les effets de la sécheresse ont été prises, du côté éthiopien, dès octobre 1983, et, devant l'ampleur du danger et l'insuffisance des ressources nationales et la modestie des aides reçues, des appels ont été lancés à l'assistance internationale. Dans ces conditions, il est donc pour le moins hasardeux d'avancer que les responsables éthiopiens ont *« pu faire preuve de tant d'imprévision pour que cette tragédie se dévoile si brutalement »*. On peut cependant se demander, comme vous le faites vous-même, pourquoi l'alerte d'Addis-Abeba *« n'avait connu qu'un écho limité »* ? Il faut peut-être rappeler ici que les appels insistants de l'Ethiopie pour un accroissement de l'aide n'avaient déclenché à l'époque qu'une systématique campagne de dénigrement accusant le gouvernement éthiopien de détourner à d'autres fins l'aide destinée aux victimes de la sécheresse et de la famine.

Cette campagne de dénigrement, qui n'était pas dépourvue d'arrière-pensée politique, était orchestrée par les mêmes milieux qui, aujourd'hui encore, accusent les autorités éthiopiennes d'avoir sous-estimé l'ampleur de cette *« tragédie éthiopienne »*. Il a fallu plusieurs témoignages des plus sérieux pour que cesse cette campagne.

Une seconde raison qui explique l'« écho limité » qu'ont obtenu les appels répétés de tous ceux qui sont sérieusement préoccupés et impliqués à trouver une solution à ce drame humain est sans doute le fâcheux amalgame que beaucoup de médias font entre divers problèmes en présentant la situation de sécheresse et de famine.

Ainsi, quelles que soient l'énergie, la force et la détermination avec lesquelles l'Ethiopie et tous ceux qui sont sincèrement disposés à lui apporter leur concours luttent pour surmonter les épreuves de la sécheresse et de la famine, il est pour le moins tendancieux d'associer à un titre quelconque ces efforts à des considérations touchant à l'unité et à l'intégrité du pays, sur lesquelles il ne peut être question de transiger. En fait, c'est à deux guerres, l'une imposée par la nature et l'autre par l'agissement de certains milieux tendant à la diviser, que l'Ethiopie est confrontée.

Nous sommes convaincu que vous-même et vos lecteurs comprendront qu'il est de son devoir d'y faire également face.

MOSCOU ACCORDE UNE AIDE DE 24 MILLIONS DE DOLLARS

L'Union soviétique va faire don à l'Ethiopie d'une somme de 24,2 millions de dollars, destinée à financer l'agrandissement d'une usine d'assemblage de tracteurs à Nazareth, localité située à 100 kilomètres au sud d'Addis-Abeba, a annoncé, mardi 25 décembre, à son retour de Moscou, le ministre éthiopien du commerce, M. Wolle Chekole. L'URSS, a-t-il indiqué, livrera également 500 tracteurs. Le journal *Russie soviétique* a, d'autre part, accusé les pays occidentaux de servir leurs propres intérêts en venant en aide à l'Ethiopie. En revanche, indique le journal, l'Union soviétique et les autres pays communistes fournissent une aide à long terme, afin d'assurer l'autosuffisance (alimentaire) de l'Ethiopie. *Russie soviétique* affirme que l'URSS fournit du matériel agricole à Addis-Abeba en vue de donner à ce pays une infrastructure pour lutter contre les conséquences de la sécheresse.

Cet article fait suite à la récente visite du président éthiopien, M. Menguistu, à Moscou, au cours de laquelle Addis-Abeba aurait, selon des diplomates occidentaux, demandé une augmentation de l'aide soviétique. De source diplomatique, à Moscou, on indique que les dirigeants éthiopiens ne se sont pas déclarés entièrement satisfaits de celle-ci.

Mère Teresa est, d'autre part, arrivée mardi à Addis-Abeba. Au cours d'un séjour d'une dizaine de jours, Mère Teresa doit visiter plusieurs camps de secours aux réfugiés. – *(Reuter.)*

Le Monde

politique

Un bilan de six mois d'élections cantonales partielles

Forte abstention, recul de la gauche, progrès de l'opposition

Dix-sept élections cantonales partielles se sont déroulées en métropole depuis le scrutin européen du 17 juin. Ce sont en principe les dernières avant le renouvellement de mars 1985. Il ne devrait en effet pas y en avoir d'autres avant cette date puisque, en vertu de l'article 58 de la loi du 2 mars 1982, en cas de vacance par décès, option ou démission survenant dans les trois mois qui précèdent le renouvellement d'une série, l'élection partielle se fait à la date de ce renouvellement.

Le bilan en sièges de ces dix-sept élections partielles est largement positif pour l'opposition. Elle détenait neuf des dix-sept cantons où l'on a revoté entre le 24 juin et le 16 décembre 1984, elle en a gardé huit, en a perdu un au profit du PC (celui de Barjac, dans le Gard) et en a conquis cinq. Le solde est donc négatif pour la gauche, pour le Parti communiste et plus encore pour le Parti socialiste.

Le PC a conservé deux des quatre cantons qu'il détenait (Aubervilliers Ouest dans la Seine-Saint-Denis et Bourges-III dans le Cher). Il a dû renoncer à ceux de Perpignan-II (Pyrénées-Orientales). et de Liancourt (Oise), cette dernière défaite ayant fait perdre à la gauche la majorité au conseil général de l'Oise. Mais il a réussi, et contre toute attente, dans la mesure où l'opposition était majoritaire à l'issue du premier tour de scrutin, à prendre au second tour le canton de Barjac (Gard).

Le PS, pour sa part, ne peut se consoler d'aucune victoire de ce genre. Il détenait lui aussi quatre cantons, il n'a gardé que celui de Trelon (Nord). Il a dû s'incliner devant la droite à Romorantin-Lanthenay (Loire-et-Cher), à Montceau-les-Mines Nord (Saône-et-Loire) et à Hérisson, l'opposition devenant ainsi majoritaire au sein de l'assemblée départementale de l'Allier.

Pour la gauche, le bilan en voix ou en pourcentage n'est guère plus brillant. Pour pouvoir comparer les résultats obtenus par le PC et le PS lors de ces partielles aux résultats qu'ils avaient enregistrés lors des renouvellements précédents, on exclura le canton de Perpignan-I appartenant à la série renouvelée en 1979, mais scindé en deux en 1982. On exclura de même ceux de Bréhal (Manche), où le PS avait présenté un candidat en mars 1979 et n'en présentait pas cette fois, et de Hérisson (Allier) où l'opposition était absente de la consultation en 1979 mais présente cette année.

Dans les six cantons de la série 1979 où l'on a revoté cette année, le PS a recueilli 18,46 % des suffrages exprimés au lieu de 26,12 % précédemment, soit une perte de 7,66 points (voir tableau 1). Il a régressé de près de quatorze points à Romorantin-Lanthenay, de plus de dix points à Montceau-les-Mines Nord, de plus de sept points à Barjac et à Conty, et de plus de cinq points à La Celle-Saint-Cloud. Il n'a progressé qu'à Argent-sur-Sauldre. Alors qu'il avait obtenu dans ce canton 10,19 % des suffrages exprimés en mars 1979, il en a recueilli, le 28 octobre dernier, 17,77 %.

Dans ces mêmes six cantons le PC a obtenu au total 9,84 % des suffrages, alors qu'il en avait recueilli 18,29 % en 1979, soit une perte de 8,45 points (tableau 2). Il a reculé à Montceau-les-Mines-Nord (−11,54) à Conty (−10,07) à La Celle-Saint-Cloud (−8,45) à Argent-sur-Sauldre (−7,75) à Romorantin Lanthenay (−7,71). Il a progressé en revanche de près de trois points dans le Gard.

Dans les sept cantons de la série 1982, et dans le canton de Bourges-III où l'élection partielle de juin 1983 sert de référence, le PS est passé de 25,09 % des suffrages à 18,89 %, soit un déficit de 6,20 points (tableau 3). Il a perdu 14 points à Chevillon, plus de 11 points à Saint-Cyr-sur-Loire et à Liancourt, plus de 6 points à Aubervilliers -Ouest et plus de cinq à Thiviers. Dans le canton de Bourges-III il est passé de 7,29 % à 5,66 % (notons toutefois que le MRG présentait un candidat le 2 décembre 1984 qui a recueilli 1,17 % des suffrages). Il a réussi à maintenir son potentiel à Trelon, où il n'a perdu que 0,26 point, et a progressé très largement (+0,38) à Plombières-les-Bains.

Dans ces mêmes huit cantons, le PC a mieux résisté que le PS. Il n'a régressé que de 1,13 point au total. Alors qu'il avait obtenu précédemment 27,03 % des suffrages, il en a recueilli en 1984, 25,90 % (tableau 4). C'est dans le canton de Trelon qu'il a enregistré son plus grand recul (−4,60). Il en a perdu 2,59 à Thiviers, 1,99 à Liancourt et seulement 0,93 à Chevillon. Il résiste assez bien à Plombières (−0,34) et à Bourges-III (−0,39). Il a enregistré une légère progression à Saint-Cyr-sur-Loire (0 = 32) et une progression plus substantielle à Aubervilliers-Ouest (+6,03), qu'il convient toutefois de relativiser. Avec 64,39 % des suffrages exprimés, le candidat communiste, dans ce dernier canton, n'a pu être élu dès le premier tour, car il n'avait pas franchi la barre du quart des électeurs inscrits.

Mauvais reports

Il est vrai que les électeurs se sont abstenus massivement dans nombre de ces scrutins partiels. Ainsi dans onze des dix-sept cantons soumis à réélection, le taux des abstentions a été supérieur à 40 % au premier tour des scrutins (40,29 % à Chevillon ; 40,92 % à Romorantin-Lanthenay ; 41,56 % à Trelon ; 48,13 % à Bréhal ; 51,32 % à Bourges-III ; 53,58 % à Liancourt ; 59,16 % à Montceau-les-Mines Nord ; 60,75 % à Saint-Cyr-sur-Loire ; 61,87 % à Perpignan-I ; 63,89 % à Aubervilliers Ouest et 67,73 % à La Celle-Saint-Cloud).

On remarquera enfin que depuis la rupture entre le PC et le PS, consommée en juillet par le départ des ministres communistes du gouvernement, les reports de voix PS-PC et PC-PS d'un tour de scrutin à l'autre se sont très souvent mal effectués. Le mauvais report des voix socialistes sur le PC a coûté cher à la gauche à Hérisson (Allier). Au premier tour, le candidat communiste et le candidat socialiste avaient recueilli dans ce canton 62,20 % des suffrages exprimés. Au second tour il a manqué 245 voix au candidat communiste, qui n'a retrouvé que 47,22 % des suffrages exprimés. Les mauvais reports de voix du PC vers le PS ont été plus nombreux mais sans grande conséquence sur le résultat final. Ainsi dans le canton de Trelon (Nord), le candidat du PS, M. Deboux, député, a-t-il été élu au second tour avec 54,82 % des suffrages, alors qu'au premier il en avait recueilli, avec le candidat communiste, 61,45 %. Dans le canton d'Argent-sur-Sauldre, le candidat socialiste n'a recueilli au second tour que 21,31 % des suffrages, alors que les deux candidats PC et PS en avaient obtenu au premier 25,61 %. Dans celui de Montceau-les-Mines Nord, le candidat socialiste a réuni sur son nom 33,18 % des suffrages au second tour, alors qu'au premier les candidats communiste et socialiste en avaient recueilli 35,25 %.

On se gardera de tirer des conclusions de ces quelques exemples. Mais si ces mauvais reports de voix devenaient systématiques aux élections cantonales de mars 1985, il y a tout lieu de penser que le PS et le PC, qui souffrent déjà à l'évidence d'une démobilisation de leur électorat, courent de plus grands risques encore.

NADINE AVELANGE.

LES RÉSULTATS DU PS PAR RAPPORT A 1979 (Tableau 1)

CANTONS	1984		1979		Variations en points de %
	Voix et suffr. expr.	%	Voix et suffr. expr.	%	
Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher)	2130/7992	26,65	3555/8787	40,45	− 13,80
Barjac (Gard)	105/1655	6,34	256/1797	14,24	− 7,90
Argent-sur-Sauldre (Cher)	469/2639	17,77	315/3090	10,19	+ 7,58
Conty (Somme)	521/3824	13,62	898/4179	21,48	− 7,86
Montceau-les-Mines-Nord (Saône-et-Loire)	1149/6041	19,02	2517/8534	29,49	− 10,47
La Celle-Saint-Cloud (Yvelines)	914/6482	14,10	1918/9813	19,54	− 5,44
TOTAL	5228/28633	18,46	9459/36200	26,12	− 7,66

LES RÉSULTATS DU PC PAR RAPPORT A 1979 (Tableau 2)

CANTONS	1984		1979		Variations en points de %
	Voix et suffr. expr.	%	Voix et suffr. expr.	%	
Romorantin-Lanthenay	554/7992	6,93	1287/8787	14,64	− 7,71
Barjac	491/1655	29,66	483/1797	26,87	+ 2,79
Argent-sur-Sauldre	207/2639	7,84	482/3090	15,59	− 7,75
Conty	324/3824	8,47	775/4179	18,54	− 10,07
Montceau-les-Mines-Nord	981/6041	16,23	2370/8534	27,77	− 11,54
La Celle-Saint-Cloud	262/6482	4,04	1226/9813	12,49	− 8,45
TOTAL	2819/28633	9,84	6623/36200	18,29	− 8,45

LES RÉSULTATS DU PS PAR RAPPORT A 1982 (Tableau 3)

Cantons	1984		1982		Variations en points de %
	Voix suff. ex.	%	Voix et suff. ex.	%	
Aubervilliers Ouest (Seine-St-Denis)	345/4 429	7,78	1 049/7 371	14,23	− 6,45
Plombières-les-Bains (Vosges)	856/4 588	18,65	896/4 903	18,27	+ 0,38
Thiviers (Dordogne)	569/4 494	12,66	908/5 014	18,10	− 5,44
Trelon (Nord)	4 327/11 193	38,65	5 329/13 694	38,91	− 0,26
Liancourt (Oise)	1 032/8 254	12,50	2 902/12 310	23,57	− 11,07
Chevillon (Haute-Marne)	252/2 937	8,58	812/3 589	22,62	− 14,04
Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire)	1 565/7 459	20,98	3 986/12 197	32,68	− 11,70
			Election partielle juin 1983		
Bourges III (Cher)	322/5 687	5,66	432/5 920	7,29	− 1,63
TOTAL	9 268/4 9041	18,89	16 314/64 998	25,09	− 6,20

LES RÉSULTATS DU PC PAR RAPPORT A 1982 (Tableau 4)

Cantons	1984		1982		Variations en points de %
	Voix et suff. ex.	%	Voix et suff. ex.	%	
Aubervilliers Ouest	2 852/4 429	64,39	4 302/7 371	58,36	+ 6,03
Plombières-les-Bains	136/4 588	2,96	162/4 903	3,30	− 0,34
Thiviers	1 435/4 494	31,93	1 731/5 014	34,52	− 2,59
Trelon	2 552/11 193	22,79	3 751/13 694	27,39	− 4,60
Liancourt	2 376/8 254	28,78	3 789/12 310	30,77	− 1,99
Chevillon	431/2 937	14,67	560/3 589	15,60	− 0,93
Saint-Cyr-sur-Loire	419/7 459	5,61	646/12 197	5,29	+ 0,32
			Election partielle juin 1983		
Bourges III (Cher)	2 504/5 687	44,03	2 630/5 920	44,42	− 0,39
TOTAL	12 705/49 041	25,90	17 571/64 998	27,03	− 1,13

A Marseille

LE FRONT NATIONAL INTERPELLE M. GAUDIN

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — M. Ronald Berdomo, secrétaire de la fédération du Front national des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser une lettre ouverte à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, dans laquelle il lui reproche ses récentes déclarations sur la stratégie de l'opposition pour les prochaines élections cantonales. Au cours de son dernier point de presse, au lendemain de l'élection cantonale partielle de Perpignan, M. Gaudin avait notamment estimé : *« Si nous voulons préserver les acquis de l'opposition, il faut revenir sur un certain nombre de primaires entre RPR et UDF car, en cas de primaires, Le Pen peut arriver avant nous. »*

Commentant cette prise de position après avoir rappelé que l'extrême droite a obtenu 21,6 % des suffrages exprimés lors des dernières élections européennes à Marseille, M. Berdomo évoque l'échéance des élections cantonales de mars 1985, qui sera, selon lui, déterminante. *« Le Front national,* ajoute-t-il, *y participera sous ses propres couleurs. Ayez donc le courage de faire de même. Et nous verrons qui sera placé par les électeurs en tête de l'opposition pour battre la gauche au deuxième tour. Mais, contre le Front national* (...) *vous préconisez une coalition pour garder le monopole des élus de la bande des quatre. »*

Le secrétaire départemental du Front national pose enfin une *« question toute simple mais qui commande une réponse nette »* à M. Gaudin : *« Vous désisterez-vous pour faire élire un candidat du Front national arrivé en tête de l'opposition au premier tour ? »*

« La meilleure réponse à apporter à M. Berdomo », indique-t-on dans l'entourage de M. Gaudin, est que, *« dans les Bouches-du-Rhône, il y aura l'union RPR-UDF dans la presque totalité des cantons renouvelables. »*

G. P.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Tension persistante

(Suite de la première page.)

M. Lafleur a peut-être lâché sa petite phrase pour répondre à cette surenchère verbale du leader polynésien.

De même, le député s'est refusé à poser en préalable à toute discussion avec l'administration, l'arrestation d'un chef indépendantiste, M. Eloi Machoro, meneur du siège de Thio ; M. Lafleur avait pourtant déclaré au cours de sa conférence de presse : *« Je ne discuterai pas tant que Machoro ne sera pas mis en prison ! »* Il apparaît cependant que ce souhait n'a pas été évoqué, mercredi soir, lors de sa rencontre avec M. Edgard Pisani.

Celle-ci avait en fait pour but de soumettre au haut commissaire des propositions de la population de Bourail — que M. Lafleur a rencontré dans la journée — pour que soit organisé un filtrage des allées et venues en provenance et vers les tribus d'Azareu et de Pothé, filtrage qui serait effectué par la gendarmerie, mais avec l'assistance de Bouraïllais, plus aptes à reconnaître les indésirables.

M. Edgard Pisani devrait donner sa réponse jeudi matin, tout comme il devrait indiquer les modalités de son intervention à l'Assemblée territoriale sur les problèmes de sécurité dans le territoire, prévue pour vendredi.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Le « Je vous ai compris » de M. Lafleur

De notre envoyé spécial

Bourail. — Image vivante de l'embarras, le député RPR, M. Jacques Lafleur, juché sur un promontoire, harangue la population rassemblée. Accouru en hâte de Nouméa, à la suite de l'opération de gendarmerie menée à l'aube contre les barrages anti-indépendantistes, il vient de rencontrer le général Deiber, commandant la gendarmerie sur le territoire. Des Bouraillais lui ont longuement expliqué pourquoi, depuis dix jours, ils gardent jour et nuit les accès de la capitale agricole de l'île. A présent, Bourail attend un conseil, une consigne, un ordre, bref la parole du chef.

Que dit le député ? Rien. *« Impossible que je vous dise quoi que ce soit, cela arriverait à Nouméa avant moi. »* Tout juste apprend-on qu'il vient d'élaborer de mystérieuses propositions qu'il va remettre à M. Pisani. L'auditoire reste muet, désemparé, apparemment peu disposé à croire son député sur parole. Un homme se risque : *« Et dans l'immédiat, qu'est-ce que nous faisons pour les barrages ?*

— Je vous demande de ne pas vous tromper d'adversaire, c'est très important pour la suite. Les forces de l'ordre ne sont pas l'adversaire qu'il faut combattre. »

Silence de plomb dans l'assistance où l'on sent poindre la colère. Ces éleveurs, ce petit peuple caldoche en short et sandales, ne portent pas tous dans leur cœur les *« politiciens »* en général, et M. Lafleur en particulier. Pour les plus extrémistes, le député est le symbole vivant de l'ignorance où les tient Nouméa la lointaine.

Si le président du RPCR appelle à lever les barrages, qui sait quelles tomates peuvent partir des cageots. Mais non. Pressé par quelques-uns de préciser ses consignes, visiblement accablé par l'exigence muette des autres, M. Lafleur, le dos au mur, lâche les mots que tout le monde attend : *« Je vous demande de maintenir les barrages. »* Immédiatement éclatent les applaudissements, tandis que déjà le député court vers son hélicoptère.

Mais ce *« je vous ai compris »* qu'il a octroyé, en butant sur les mots, aux « stockmen » de Bourail, ne les a pas soulagés pour autant. Pendant que le député parlait, le contenu précis des fameuses propositions s'est répandu dans l'assistance. Les Caldoches accepteraient de lever leurs barrages en échange d'une *« opération coup de poing »* des autorités sur un ou plusieurs des bastions indépendantistes. Le nom de Thio est notamment sur toutes les lèvres. Un délai de trois jours serait laissé à M. Pisani, au cours desquels un petit groupe de Caldoches resterait néanmoins aux côtés des gendarmes pour les assister dans leur mission de contrôle, et de refoulement des « indésirables ».

Le député n'en a pas moins réussi à calmer les Bouraillais et à dénouer une situation que l'on croyait inextricable depuis le matin. Et ce, quelques heures seulement après qu'il ait proclamé *« la Nouvelle-Calédonie en état de légitime défense »*. Un dénouement digne de ces psychodrames à la calédonienne où bravade rime parfois avec reculade, et où l'enflure des mots est monnaie courante.

Face-à-face doux-amer

Depuis dix jours, les gendarmes grignotaient le terrain aux barragistes ; ils en étaient arrivés à passer avec eux des conventions byzantines aboutissant de fait à un partage du travail, sous le contrôle des civils. Cette fois il fallait frapper un grand coup. Ce fut fait le mercredi 26 décembre vers 4 h 30 du matin. Cent-cinquante gendarmes mobiles attaquent simultanément les deux barrages aux deux entrées de la ville ; une quarantaine de grenades lacrymogènes sont tirées. Les tracteurs et les sacs de sable qui matérialisaient le barrage sont rejetés sur le bas-côté de la route. En deux heures, les gendarmes ont réussi à refouler les Bouraillais à l'intérieur de la ville. Mais la circulation sur la principale route de l'île n'est pas rétablie pour autant. Les caldoches restent assis par terre et barrent le passage à un autobus dont les occupants leur déplaisent. Les insultes qui fusent à l'adresse des gendarmes de l'escadron de Toulouse sont à la mesure de la désillusion. Un mois de veille dans la nuit et d'attente sous le soleil torride avait créé des liens : *« On vous a même offert une bouteille de champagne pour le réveillon et aujourd'hui vous nous trahissez ! »,* reproche une jeune femme.

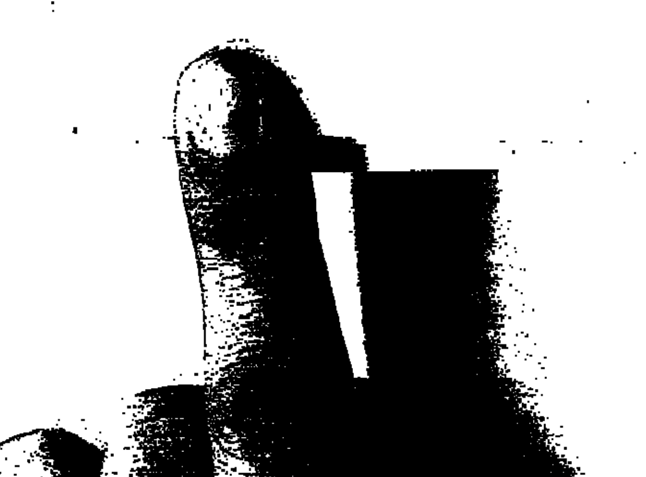
« Vous avez marqué le coup ce matin, réplique un sous-officier visiblement navré, attendez maintenant les réactions de Paris. Si vous aviez eu en face de vous des gendarmes qui ne vous connaissaient pas, il y aurait eu des blessés ce matin. »

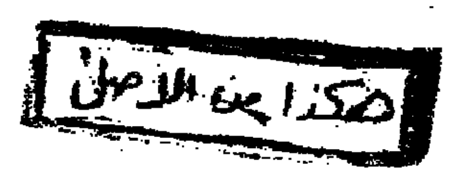
L'arrivée de l'hélicoptère blanc de M. Lafleur à la mi-journée interrompait ce face-à-face doux-amer. Applaudissements. Au comble de l'émotion, le député sort de sa poche son écharpe tricolore en s'adressant au colonel de gendarmerie : *« Je n'ai encore jamais mis ça de ma vie. Mais on ne peut pas traiter comme des rebelles ou des criminels cette population qui ne demande qu'à vivre. »*

« Assez discuté, Jacques, maintenant il faut te battre ! » crie quelqu'un dans la foule, que le député fait mine de ne pas entendre.

Sur proposition du colonel, M. Lafleur rencontre ensuite à la gendarmerie le général Deimer. Le général, qui se tient au portail, laisse entrer l'un après l'autre les ministres qui accompagnent M. Lafleur. Arrive le tour du conseiller territorial RPCR, M. Justin Guillemard, l'un des chefs des barragistes. Le général marque un temps d'hésitation : *« D'accord, vous entrez, mais c'est pour discuter, hein ? »* En revanche, le portail se referme, impitoyable, sur la délégation des barragistes, soudain tout penauds : *« Même pas un délégué, mon général ? »* demande timidement un de ceux qui, tout à l'heure, vitupéraient le plus fort. Toujours accompagné d'une bonne moitié du gouvernement néo-calédonien, le député s'enfermait ensuite dans le garage d'un pavillon pour une palabre avec les caldoches, palabre dont la longueur et l'âpreté n'avaient guère à envier à celle des Mélanésiens. On sortait tout de même le fameux accord. Bourail avait désarmé, la rage au ventre mais la tête haute, jusqu'à la prochaine fois.

D. SCHNEIDERMANN.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Positif, les Cahiers, Cinéma 84, Cinématographe

Les romans de François Truffaut

DEUX mois après la mort de François Truffaut, on continue de lui consacrer des articles, des regrets, des commentaires. Comme si l'on ne pouvait croire à sa disparition, comme si c'était une façon de le maintenir en vie. Curieux phénomène : Truffaut aura été presque autant célébré que Charles Chaplin et Jean Renoir. Ceux-ci moururent vieillards. Lui était encore jeune. La lecture des revues mensuelles – *que leurs délais de fabrication avaient décalées de* l'« actualité » – peut-elle nous en apprendre davantage sur ce phénomène ?

Positif ne s'y attarde pas. Dix lignes en haut d'une page, un petit éditorial. *« Nous parlons peu de Truffaut parce que tous en ont beaucoup parlé. Critique à Arts, Truffaut combattait cette tendance à favoriser un cinéma français qu'il détestait (Aurenche et Bost, Autant-Lara, etc.) et il est ironique, aujourd'hui, de lire, à sa mort, ces tonnes de louanges, quand on songe aux brefs billets qui signalèrent, il y a peu, la disparition de Joseph Losey.* (1) »

Losey étant un des dieux de *Positif*, on sent pointer-là la remontrance des grands prêtres – même si Truffaut n'est pas malmené : on lui accorde que, dans l'avenir, sa vraie place ne sera sûrement pas négligeable. En revanche, un plus long hommage est rendu à Pierre Kast, mort le même jour que Truffaut, et qui a été pratiquement oublié par les médias.

Les Cahiers du cinéma publient un numéro spécial François Truffaut (2). Bien sûr, on l'attendait. Ce numéro a été intitulé « Le roman de François Truffaut », car, précise l'éditorial d'Alain Bergala et Serge Toubiana : *« A travers ses vingt et un longs métrages, ce cinéaste fit œuvre de romancier : après avoir lu ces nombreux témoignages, on sait moins que jamais si ce sont ses films qui ressemblent à sa vie ou sa vie au roman de ses films. »* Bergala et Toubiana lancent sur orbite un numéro qui *« relève d'une écriture collective, d'une sorte de dédicace de groupe à celui qui fut pour beaucoup un ami, un compagnon de vie et de travail, un repère de pensée ».*

Or, dans son intégralité, leur texte laisse perplexe. Il pose des jalons historiques, rappelle ce que la génération actuelle des *Cahiers* doit à Truffaut (dont le sauvetage de la revue après sa période maoïste), mais il sacrifie aux anecdotes et ne se prononce pas sur l'essentiel : quelle place Truffaut a-t-il occupée dans le cinéma français ? La rédaction a pourtant eu le temps d'y penser et le bilan n'aurait pas été déplacé. Il est vrai que Bergala et Toubiana ont moins de points communs avec le cinéaste que les « anciens » de la revue à couverture jaune : Eric Rohmer, Claude Chabrol, Jacques Doniol-Valcroze, égrenant des souvenirs et, même, Jean-Luc Godard qui a donné un petit article, genre écriture automatique.

Janine Bazin et les amis de Truffaut restent, d'ailleurs, pudiques, à cause des souvenirs d'un deuil encore tout proche. « L'école buissonnière », article de Robert Lachenay, camarade d'enfance, éclaire la genèse des *Quatre Cents Coups*. Avec Suzanne Schiffman, Nestor Almendros, Marcel Berbert et quelques autres, on se fait une idée de la manière dont François Truffaut, *cinéaste, travaillait.* Il y a aussi les témoignages d'acteurs et d'actrices.

Il faut bien dire que l'accumulation des textes finit par diminuer l'attention. On trouve toujours, ici et là, un détail à isoler, à retenir, mais beaucoup de choses se répètent. C'est peut-être le danger des ouvrages à ce point commémoratifs : ils deviennent monuments. Statufier Truffaut, c'est l'éloigner de nous plutôt que le rapprocher. Le numéro spécial des *Cahiers* évite cela de justesse. L'entretien que Philippe Goldman, jeune interprète de *l'Argent de poche se faisant journaliste en herbe*, recueilli en 1976, et qui est publié ici pour la première fois, fait heureusement partie des textes où passe un courant vital, dans un ensemble qui aurait demandé plus de rigueur ou plus de passion.

Regards sur le secret

Cinéma 84 a réuni un dossier sur Truffaut (3), où des articles de Francis Desbarats et Joël Magny examinent les grandes lignes de son univers cinématographique. Jean Collet signe un court essai, « Une dernière question », extrêmement pertinent dans sa façon d'analyser le « pourquoi » de la création chez Truffaut. Voilà justement ce qu'il faut aborder, développer aujourd'hui.

C'est, en définitive, dans Cinématographe que l'hommage à François Truffaut est le plus original (4). La *photographie de couverture*, celle d'un visage marqué de maturité, sous des cheveux en broussaille, laisse transparaître ce qu'il pouvait y avoir de secret chez l'homme et le cinéaste. Elle répond à la conception de ce numéro, qui n'est pas une somme, un album de famille (au reste indispensable malgré les réserves formulées) comme celui des *Cahiers*, mais un portrait dont la complexité, à travers les témoignages et les entretiens, est faite de plusieurs vérités des points de vue. Truffaut parle (propos recueillis aux Films du Carrosse en 1974, par Dominique Maillet), Leslie Caron raconte Truffaut, etc. On peut tenir pour témoignages essentiels ceux d'Isabelle Adjani et de Bernard Revon.

L'actrice, interviewée par Dominique Maillet, revit son expérience d'*Adèle H*, ses rapports avec son personnage et avec son metteur en scène. Rapports de force dans les deux cas, particulièrement éclairants sur le cinéma de Truffaut et ses façons de diriger les interprètes. *« J'ai passé mon temps*, dit Isabelle Adjani, *à le repousser en tant que femme et en tant qu'actrice. C'est dommage. Je lui suis d'autant plus reconnaissante d'être parvenu, malgré cela, à me filmer aussi bien. »*



Les souvenirs et les impressions d'Isabelle Adjani esquissent un caractère que Bernard Revon, l'un des scénaristes de Truffaut, révèle plus intimement à Philippe Le Guay. *Quand on dit « révèle »*, cela ne veut pas dire qu'il y a, dans cet entretien, des anecdotes à sensation. Mais le comportement, la psychologie de Truffaut, dans le privé, dans les périodes de préparation ou de tournage des films, aboutissaient à une création où il engageait sa force et sa faiblesse, ses goûts et ses contradictions, sa vie en somme. Ainsi les propos de Bernard Revon, avec lesquels on peut vérifier certaines hypothèses critiques, inspirées par les films, apportent-ils une contribution humaine et historique à l'analyse de telle ou telle œuvre.

Les entretiens de *Cinématographe* sont particulièrement bien organisés, bien menés. On le savait déjà, mais c'est d'autant plus frappant dans ce numéro qu'une comparaison s'établit avec l'hommage des *Cahiers du Cinéma*. Lorsque Nestor Almendros répond, pour *Cinématographe*, aux questions de Jacques Fieschi sur son travail de chef-opérateur, il rassemble mieux ses idées et sa pratique de technicien par rapport à Truffaut que dans l'article publié par *les Cahiers*. En soixante-six pages, dont une filmographie, la revue de Jacques Fieschi a autant, sinon plus, d'impact (on peut citer encore une étude d'Emmanuel Decaux « L'homme qui aimait les livres » sur la passion de Truffaut pour la littérature) que les cent quarante-quatre pages de l'autre.

Il ne faut pas juger cela en termes de concurrence. Pour répondre à la question posée au début de cet article, le phénomène Truffaut est défini et cerné en grande partie grâce à ces numéros spéciaux. François Truffaut, du journalisme au cinéma, a toujours été un combattant. Ami de jeunesse pour toute une génération, cinéaste d'une tradition romanesque très française pour la génération suivante, il a pris d'autant plus d'importance, après sa mort prématurée, qu'il portait en lui un mystère dont ses films laissaient entrevoir les profondeurs (ainsi *la Chambre verte*). Aimé du public, apprécié d'une bonne partie des critiques, il est apparu – n'en déplaise à ses détracteurs – plus grand cinéaste qu'on ne le croyait. Il est probable que cette redécouverte n'en restera pas là.

JACQUES SICLIER.

(1) *Positif*, N° 286 – décembre 1984. 80 p., ill., 32 F.

(2) *Cahiers du cinéma – François Truffaut Numéro spécial*, décembre 1984. 144 p., ill., 42 F.

(3) *Cinéma 84*, n° 312 – décembre 1984, 56 p., ill., 32 F.

(4) *Cinématographe* – n° 105. 84 p., dont 66 sur Truffaut citées dans le texte, ill., 22 F.

Art Press, « Spécial Godard »

L'écran et la page blanche



DE la (bonne) gestion de salles de cinéma – les Ursulines, le Studio 43, qu'aujourd'hui il abandonne à d'autres *mains sans* pouvoir effacer un lourd passé d'histoire – naît parfois une vocation d'artiste. C'est ainsi qu'on doit à Dominique Païni le numéro spécial hors série d'*Art Press* sur Godard (en collaboration avec le critique d'art Guy Scarpetta) et un *Entretien Godard-Sollers* (en collaboration avec la Fédération nationale Léo-Lagrange), filmé le 28 novembre en vidéo par Jean-Paul Fargier. Un producteur, au sens littéral, gérant de salle obscure et distributeur occasionnel, peut aussi bien mettre le monde en mouvement, et la critique, et le cinéma.

Ce « *Spécial Godard* », comme l'intitule *Art Press*, est un succès : on a déjà vendu 22 000 exemplaires. Il est centré sur une longue interview du cinéaste, le 12 juillet de cette année, à Rolle, ravissant bourg sur les rives du lac Léman, entre Lausanne et Genève. On vous y montre presque avec émotion, au bistrot du coin, la table où l'artiste vient parfois boire un verre. Admirablement monté, découpé en paragraphes avec titre approprié pour chacun, l'entretien nous permet de suivre les deux compères, les deux questionneurs, partant à l'attaque avec les moyens du bord, Scarpetta gauche, trop théorique, établissant mal la communication, à l'opposé de Païni, plus proche du cinéma, seconde nature, référence première.

L'objet de la rencontre : faire le point au moment où Godard achève *Je vous salue Marie* (montré mardi 18 décembre en avant-première à Beaubourg pour l'inauguration de la salle Garance), son film le plus court, soixante-dix minutes environ, la durée moyenne des films de la Monogram à qui il dédia, avec quelle pertinence, *A bout de souffle* et *Prénom Carmen*.

Mais dans *Je vous salue Marie* s'enchâsse, presque indistinct, le court métrage de la compagne de Godard, Anne-Marie Miéville, *le Livre de Marie*, l'ensemble formant un traité que l'on pourrait intituler : *« De l'éducation des filles ».*

Long, ingrat par moments, déchiffré selon les règles phonéti*ques chères à Daniel Jones, l'en*tretien laisse un peu perplexe. Et puis ce numéro très spécial se déploie, s'éclaire, s'illumine. En premier lieu grâce à un long texte de Guy Scarpetta, qui semble vouloir s'expliquer sa propre gêne face à un artiste échappant à toute définition. L'essayiste tente une sorte de psychanalyse esthétique de Godard et de sa *création* : c'est une réussite, on devra désormais s'y référer pour mieux comprendre quel lièvre ne cesse de poursuivre maître Jean-Luc.

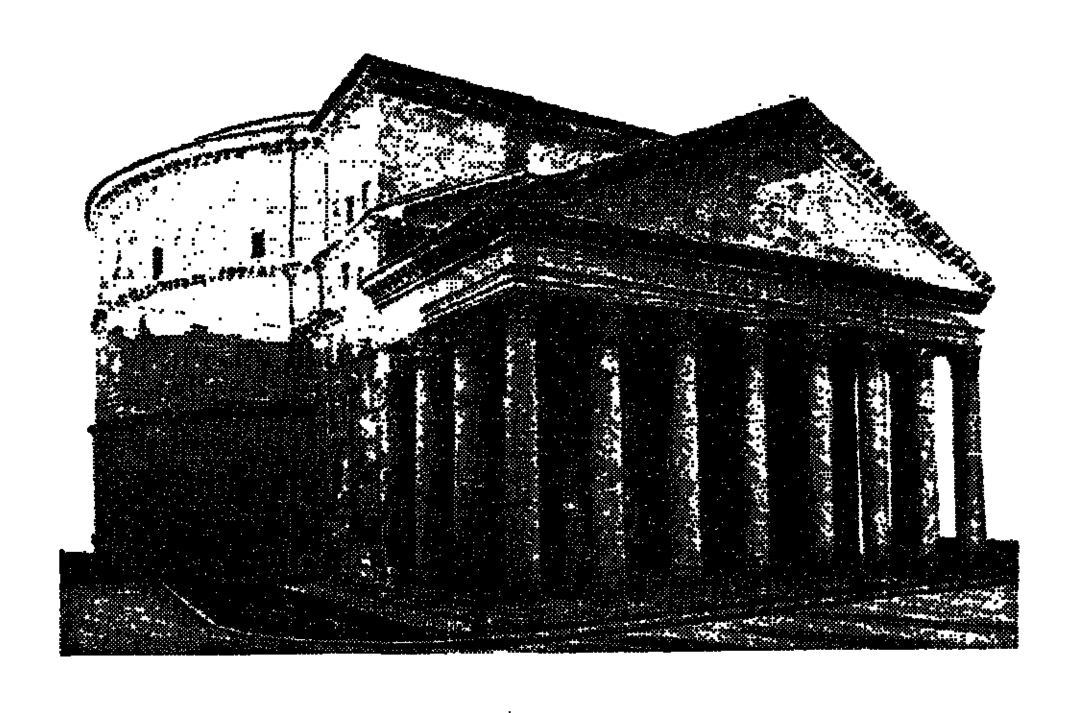
Ajoutons, pour faire bonne mesure, dans un ensemble riche, trois textes aussi différents que le jour et la nuit. D'abord le regard « féministe » de Julia Kristeva, qui démonte le rapport homme-femme chez Godard, sans apriorisme, et lui accorde, avec tout le poids de son autorité, un satisfecit unique en son genre : *« Il est probablement un de ceux qui ont le mieux compris la femme moderne, y compris dans son refoulement ou dans son au-delà du refoulement. »* En contrepoint, extraordinaire, la confession, le regard impitoyable de Myriam Roussel (interprète occasionnelle de *Prénom Carmen*, principale de *Je vous salue Marie)* sur son expérience d'actrice godardienne. Terre à terre, enfin, le regard bonne femme de Jackie Raynal, la réalisatrice de *Hôtel New York*, (*le Monde* du 8 décembre), elle aussi marchande de pellicule et artiste, sur J.-L. G. essayant, un jour à New-York, de lui vendre ses films.

L'entretien Godard-Sollers redouble ce rapport du non-amateur de cinéma, d'un « littéraire » type comme l'ancien directeur de *Tel Quel* (après le « critique d'art » Scarpetta), avec un *cinéphile* pur tel que l'auteur de *Vivre sa vie*. Premier spécialiste français de la *vidéo*, Jean-Paul Fargier crée un dispositif souple et en même temps assez contraignant autour de *ses* deux stars. Chacun intervient alternativement avec des chances égales : Sollers maîtrisant la phrase, le discours culturel, avec une onction toute jésuitique, Godard se rabattant constamment sur le détail, la faille, l'incertain, protestant à tout crin. Sollers gagne nettement aux points dans cette joute non pas tant sur le sexe des anges que sur le rapport du corps avec l'âme et la signification du mythe marial, non seulement dans la religion catholique, mais dans notre vie quotidienne.

Jean-Luc Godard garde pourtant le dernier mot avec le très court texte du numéro spécial des *Cahiers du cinéma* consacré à *François Truffaut : « Tout seul »*. Par une de ces intuitions dont il a le secret, Godard, soudain, revenant de certaines méchancetés proférées à l'égard de son ancien camarade des *Cahiers*, qui ne le lui pardonna jamais, n'en enfonce pas moins le clou plus avant et démolit cruellement le mythe du cinéma-cinéma, du cinéma innocent, qui a nourri toute une vie (celle de Truffaut). Le cinéma pur n'existe pas, l'écran ne sera jamais la page blanche de Mallarmé. Godard ne parle-t-il pas un peu, aussi, pour lui-même ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Art Press, « Spécial Godard » : 45 francs.



Nouvel An éternelle Rome

Compagnies d'aviation, de chemin de fer, agences de tourisme et de voyage, vous diront que la ville de Rome, ces jours de Noël et du Nouvel An, est, une fois de plus, comble. Pour saluer cet ascendant que Rome exerce, de siècle en siècle, sur les esprits du monde entier, voici des repères d'actualité : un livre sur les exploits architecturaux de l'Empereur Hadrien, une exposition « Degas et l'Italie », à la Villa Médicis, et, pour ranimer les souvenirs des piétons, la description d'une promenade dans Rome, située d'ailleurs l'été et non pas en fin décembre, mais Rome reste Rome toute l'année, seule la température change, et encore...

Les temples du dieu absent

CELLES et ceux qui se sont laissé mener à Rome, ne fût-ce qu'une fois, par l'un ou l'autre chemin, disposent ce nouvel an d'un livre d'étrennes tout indiqué et très beau : *Hadrien et l'architecture romaine*, d'Henri Stierlin.

Rome attire les promeneurs la nuit de Noël autant que le jour de Pâques. Ils ont raison. Il n'y a pas au monde de paysage plus spectaculaire et en même temps plus affectueux. C'est aussi la seule ville où, sur les avenues, dans les cours, dans les creux comme sur les épaules des collines et jusque sur la tête des maisons, partout, les arbres, cyprès, et surtout pins maritimes aux branches si indisciplinées, exécutent avec le bleu du ciel, les oreillers des nuages et l'ocre des architectures, des manigances troublantes.

Lorsque nos promeneurs de Rome, un peu fatigués de courir les places et les ruelles, décident de « visiter quelque chose », il y a deux monuments qui les bouleversent plus que tout : le Panthéon et la villa Hadriana de Tivoli. Ce sont justement ces deux merveilles, ces deux miracles, qui sont photographiés de fond en comble, et racontés, et même psychanalysés, dans le livre *Hadrien et l'architecture romaine*. Un livre d'images et d'aventure. Une vraie fête.

Hadrien, qui était né en Andalousie, devint empereur de Rome en 117 de notre ère chrétienne ; il avait quarante et un ans. Rome était alors au comble de son expansionnisme, de l'Angleterre à l'Egypte et du Maroc à l'Arménie.

Peintre, sculpteur, musicien, astronome, astrologue, juriste, théologien, géomètre, médecin et naturellement stratège militaire et politique de premier ordre, Hadrien était avant tout un architecte génial.

Des sorbets pour l'été

Entendons bien qu'il ne s'en tenait pas à « faire construire », comme les autres empereurs, mettant des projets en concours, choisissant ceux qu'il préférait, finançant et pressant les travaux – un peu comme François Mitterrand aujourd'hui, toutes proportions gardées. Non, Hadrien créait lui-même les plans, les dessins, les techniques, inventait chaque détail, décidait de tout. Et comme il a été très longtemps absent de Rome, pendant les vingt et un ans de son pouvoir, il n'a pu construire dans sa ville que quatre architectures : un « Temple de Vénus et Rome », dont il reste très peu de chose, son tombeau, que malheureusement les papes ont tout à fait dénaturé, défiguré, et qui est devenu le château Saint-Ange, et enfin le Panthéon et la villa Hadriana, qui n'est pas dans Rome, mais près de Rome : Hadrien avait besoin de campagne, de nature, pour créer un chef-d'œuvre mariant les coupoles, les arbres, les dômes, les eaux courantes, les arcs, les eaux plates...

Le Panthéon et les architectures les plus osées, les plus inspirées, de la villa Hadriana sont en fait des temples métaphysico-astrologiques qu'Hadrien s'est voués à lui-même. Ils se distinguent des temples que les autres empereurs avaient fait élever à leur gloire, d'une part, par leur architecture (jusqu'à Hadrien, c'était une reprise des temples grecs), d'autre part, en ce qu'aucune statue, aucune représentation d'Hadrien, ne figure dans ses temples. Par exemple Néron, devant sa « Maison dorée », avait fait placer une statue de bronze colossale (36 mètres de haut) représentant le dieu Hélios, mais c'était lui, Néron. Hadrien, pour faire déplacer un peu cette statue, dut employer vingt-quatre éléphants.

Ses propres temples, Hadrien les modula par des coupoles, des arcs, immenses, très savants, alternant les surfaces convexes et concaves. Les prodiges de contre-butements, vrais exploits technologiques, furent permis, entre autres choses, par l'emploi du « béton » romain, mélange de chaux et d'une poudre de roche volcanique des environs de Naples, qui, immergeant pierres ou briques dans des coffrages, autorisait des structures monolithiques vertigineuses, comme celle du Panthéon ou de plusieurs thermes et bâtiments de la villa Hadriana.

Souvent grandes ouvertes sur le ciel, respectant des axes et des distributions théurgiques, tout imprégnées de poésies et de mystères auxquels Hadrien s'était initié en Asie, en Afrique, les splendeurs architecturales du Panthéon et de la villa Hadriana imposent une émotion violente, qui fait que le « dieu » Hadrien est là, invisible et omniprésent, intimement fondu à la lumière, à l'infini. C'est évidemment plus fort que des statues.

Le livre d'Henri Stierlin fait voir par quelles inventions cachées le dôme du Panthéon a pu résister aux siècles, de même qu'il fait parcourir les kilomètres de voies souterraines par lesquelles les véhicules tractés par deux chevaux allaient et venaient, assurant le ravitaillement, les services, de la villa Hadriana, sans troubler les chants des sources et des oiseaux ou le calme du décor. Il y avait aussi, sous terre, des galeries où l'on stockait, l'hiver, la neige pressée qui permettait de fabriquer, l'été, des sorbets.

Hadrien et l'architecture romaine est illustré par cent trente-cinq photographies en couleurs, merveilleuses, et de nombreux plans, cartes, dessins, qui expliquent le dedans et l'envers des sournoiseries architecturales de l'empereur. C'est imprimé en Suisse, clarté et netteté garanties. Tout cela est un enchantement. L'ouvrage est réalisé à Fribourg et édité à Paris, chez Payot.

MICHEL COURNOT.

Sept collines à pied

LE Tibre est trouble, rageur, on sent que la mer n'est plus loin. Sur la berge large comme une prairie, où des tiges d'un vert tendre ressemblent à des guimauves, une dizaine de garçons qui sèchent l'école, de l'eau jusqu'au ventre, cherchent des écrevisses.

En face, sur les murs un peu penchés d'un hôpital, des sœurs à coiffe blanche ferment les volets. A la pointe de l'île, sous des citrons, deux charpentiers qui se sont plié des képis dans du journal finissent un bateau, et s'arrêtent de temps en temps pour venir voir le carrelet qu'un monsieur en complet-veston, du haut d'un pilier, remonte vide.

Vous longez les platanes du quai. Autobus, torpédos, scooters vont un train fou, on a du mal à traverser. Sur le trottoir, des pensionnaires mangent des pastèques et crachent les longues graines dans le ruisseau. Vous passez une porte ronde, et voici une place, des fontaines, un obélisque, quatre églises, des lions de pierre, deux parcs suspendus qui vont jusqu'au ciel, des dieux qui ont de grandes barbes et le regard droit.

Les maisons sont de la couleur des mandarines et portent sur la tête des jardins à clématites avec une maison plus petite, genre garde-barrière, où la servante range peut-être le sécateur et l'arrosoir. Tout cela a l'air d'un mensonge, mais les Romains sont habitués ; en voici deux qui traversent la place au pas de course, poussant un ange de bois noir dans une charrette. Un agent de police, en blanc des pieds à la tête, arrive sur une bicyclette, fait quatre ou cinq huit, et s'en va.

Vous passez à l'ombre. C'est une suite de magasins, étroits, tout en vitres, d'un luxe blâmable : sacs souples couleur de cigare, diamants en gerbes, fauteuils fins comme des cigales, brosses d'Angleterre. Des hommes rudes, à talons hauts, et des femmes au regard sombre entrent dans des palais dont on aperçoit, là-bas, au-delà du corridor, très loin de la rue, les cours claquantes de soleil, où des gladiateurs s'adossent au tronc des palmiers. La bousculade vous fatigue, vous prenez une rue de traverse, sans trottoirs, où des enfants sages, assis sur d'anciens chevaux de bois, se font couper les cheveux, et vous tombez sur un marché de fenouils, d'œillets, de loups de mer, sous des parapluies bleus rectangulaires auxquels on accroche, pour avoir plus d'ombre, des couvre-lits usés pleins d'arabesques.

Sur les pas d'un pauvre qui vient de ramasser des raisins, vous arrivez devant une fontaine peuplée d'arbres et de chevaux, dont l'eau verte occupe toute une place. A la fontaine, le mendiant lave ses raisins, un jeune homme se refait la raie dans un petit miroir rond, une fillette en robe de fête, assise sur la margelle, gobe un œuf. Deux mécaniciens, couchés tout du long sur la pierre, dorment au soleil.

La nurse s'est endormie

Tourne quelque part un orgue de Barbarie, vite et gai. Vous allez à sa recherche, vous trouvez un mur jaune immense, qui monte. Plus personne. Il fait incroyablement chaud, l'odeur des pins prend à la gorge, les sauterelles font un de ces vacarmes ! A gauche, d'anciens palais ou d'anciens moulins, on ne sait pas, portes vides, croisées vides, désertés, – mais voici de la fraîcheur, une femme qui chante, des fous rires qui cognent à des voûtes : un lavoir. Les longues chemises blanches des femmes, les chemises roses des maris sèchent par terre, sur l'herbe et les pierres, piétinées par les poules.

Le mur tourne, il monte encore, et vous avez, à main droite, un escalier. En haut, une place carrée, entourée d'affiches géantes où l'on voit des computers, des avions, des films, des machines électroniques. Encombrement général : un court-circuit paralyse les trolleybus, qui barrent les rues. Dans sa Cadillac un évêque d'outre-mer ouvre sa montre en or et repose sa tête sur les coussins, l'air rêveur. C'est le moment de traverser. Une flèche, du latin : allons voir.

Le gardien s'ennuie. Il vous propose dans une timbale un peu d'eau fraîche, puis pousse une grille qui joue de l'harmonium. Nous voici sous terre. Ce sont des galeries, hautes comme des églises, des chambres, des salles rondes. Quelques fenêtres en trompe-l'œil. Parfois, au-dessus de la tête, des baies ovales, grillagées, encombrées de mûres et d'aiguilles de pins, donnent sans doute sur le sol d'un jardin abandonné. On entend à peine les cloches qui annoncent midi.

Dehors il n'y a plus grand monde. Le soleil a fait place nette. Un invalide passe tout de même, dans une caissette traînée par deux chiens-loups. Un cheval de fiacre et son maître déjeunent à l'ombre. Et voici des arcs, des colonnes couchées, des dalles. Sous des statues bien drapées, deux maçons se lavent les pieds dans un bassin de poissons rouges entouré de roses, et une religieuse du Nord, vêtue de gris, a osé mettre l'œil à la grosse serrure d'un portail de bronze. Qu'a-t-elle vu ? Il y a des chocs clairs de marteau sur des barres de fer. Entre les ruines, vous distinguez, sous une fenêtre à grille rouillée couronnée d'un écusson peint, un homme qui carde un matelas.

Des corridors qui sentent la mousse, des statues d'animaux géants, des escaliers encore : une hauteur. C'est un jardin de dahlias, d'orangers, et toute une basse-cour, silencieuse, affairée, qui s'arrête sur un pied, sur l'autre, devant le perron d'une maison basse inhabitée. Un rateau de bois, comme ceux dont on se sert dans les granges, barre une allée. Des buissons de lauriers-roses, des pins, et près d'un long cirque de brique une échoppe carrée, à pignon de zinc, où l'on boit du Coca-Cola. On s'assied.

L'air, les arbres, le ciel, sont d'un calme qui saisit le cœur. Une abeille en colère vient faire des vrilles tout près de vous, vous vous levez, vous traversez des murs tombés, un parc en pente où la nurse s'est endormie près du landau aux hautes roues, vous longez une ferme qui est aussi un couvent, un ministère neuf, une haie derrière quoi sont alignées de vieilles guimbardes, vous sonnez, une femme qui serre contre sa poitrine le moulin à café ouvre la porte d'un bois de cyprès, vous passez devant une pyramide grise, grimpez sur un tertre qui domine les tombes, vous avez devant vous des champs de salades, d'anciennes fabriques, toute une campagne dure, et, barrant l'horizon de gauche à droite, mais un peu au-dessus de la terre, une raie blanche qui fait mal aux yeux. La voisine à qui l'on ne pensait plus. La mer.

M. C.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

MIRO. Les 3 bleu. Jusqu'au 7 janvier.

DONATION LOUISE ET MICHEL LEIRIS. Collection Kahnweiler-Leiris – **HOMMAGE A DANIEL-HENRY KAHNWEILER**, marchand, éditeur, écrivain. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES EN FRANCE. Jusqu'au 27 janvier.

PATRICK FAIGENBAUM. Salon Photo. Jusqu'au 20 janvier.

CCI

DÉCHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES CHEZ LE CORBUSIER. Jusqu'au 7 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

NOUS N'AURONS PAS TOUJOURS CENT ANS. Hommage à Jean Paulhan. Jusqu'au 7 février.

QUELS LIVRES POUR NOEL ? Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 4 février.

∴

LE CINÉMA CHINOIS. Jusqu'au 28 janvier.

AIX-EN-PROVENCE : L'ANNÉE DES PERCUSSIONS. Photographies. Jusqu'au 6 janvier.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F. Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F. Jusqu'au 28 janvier.

L'AGE D'OR DE LA PEINTURE DANOISE, 1800-1850. Grand Palais, place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 mars.

ZHONGSHAN : Tombes des rois oubliés. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 février.

PEINTURE. L'autre nouvelle génération. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 7 janvier.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 janvier.

JEAN HÉLION. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Jusqu'au 7 janvier. – **HELMUT NEWTON.** Jusqu'au 27 janvier. **PARIS-MATCH**, 60 photos qui racontent notre histoire. Jusqu'au 6 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

NEW YORK. Ailleurs et autrement – **5/5 FIGURATION LIBRE FRANCE/USA.** Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue – **L'ART DU VANNIER** – **ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM.** Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle – Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON – MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

HIPPOLYTE, AUGUSTE ET PAUL FLANDRIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 8 F (gratuite le 25 janvier). Jusqu'au 10 février.

EUGÈNE DELACROIX. Dessins inédits du musée du Louvre. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (354-04-87). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 6 F ; samedi : 3 F. Jusqu'au 25 février.

LA PHOTOGRAPHIE CRÉATIVE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 20 janvier.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON, Paris à vue d'œil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

GENIAUX-ATGET-VERT. Petits métiers et types parisiens vers 1900. Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS, Musée Carnavalet (voir ci-dessus). Jusqu'à fin mars.

VOYAGE IMAGINAIRE. Itinéraire photographique de M. Delaborde. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

JEAN HUGO : costumes pour l'homme qui rit. Maison de Victor-Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

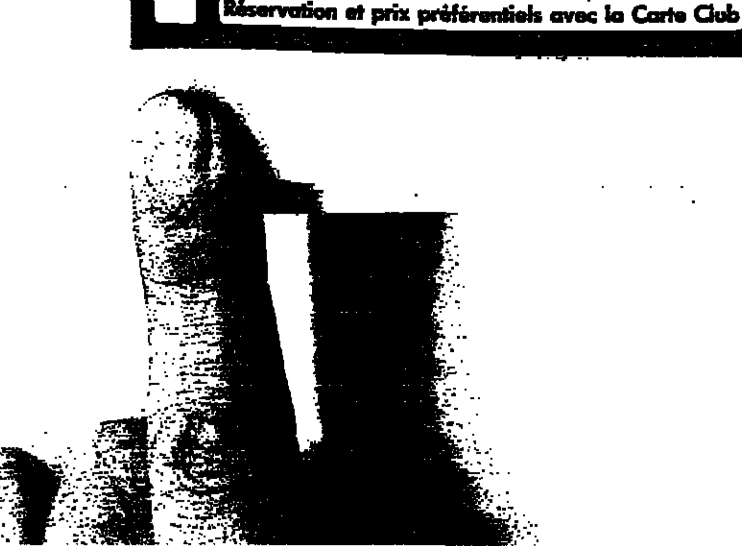
APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA METEO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 20 février). Jusqu'au 15 avril.

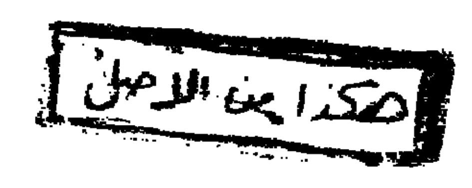
ACQUISITIONS RÉCENTES, 1982-1984. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-10). Du mercredi au samedi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

LOUIS THOMAS-D'HOSTE. Sculptures. Musée Bricard, 1, rue de la Perle (277-79-62). Jusqu'au 5 janvier.

CINÉASTES. Photographies de Carlos Freire. Musée du cinéma, palais de Chaillot, place du Trocadéro (553-21-86). Sauf lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 janvier.

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de





A LA VILLA MÉDICIS

Les années italiennes de Degas, notre maître



Degas : Carlo Pellegrini (1876-1877).

POUR la dernière exposition dont il aura eu la responsabilité, Jean Leymarie, qui va quitter la direction de l'Académie de France à Rome, a eu la main heureuse. Il a mis au programme Degas et l'Italie (1), ou, plus précisément, les années italiennes de l'artiste (1856-1859) ; après « David à Rome » (1981), « Picasso et la Méditerranée » (1982), qui ont obtenu un succès révélateur et justifié, on a ainsi l'impression d'un programme qui se conclut. Sous la haute voûte de la galerie montante libérée à cette fin par les soirées de Balthus, des manifestations banales sont exclues. L'idée d'illustrer les grandes expériences méridionales qui, à certains moments, ont compté dans l'histoire des peintres était digne de la Villa et du nouvel esprit qui doit l'animer. Moins évident, moins acquis d'avance que les autres épisodes, l'intérêt du séjour du jeune Degas (il était né en 1834) se révèle d'autant plus attachant qu'il est relativement peu connu, imparfaitement commenté et qu'il contient un enseignement profond.

On oublie trop que Degas avait des attaches familiales très précises avec Naples, où le grand-père Ilario avait fondé une banque prospère. Dans sa jeunesse, il consignait paysages, silhouettes, notations d'études, remarques caustiques, caricatures, sur de précieux carnets (à la Bibliothèque nationale) qui permettent de suivre de près son cheminement, ses idées, ses caprices. Sur l'un de ces carnets (BN nº 19), on voit une fine petite aquarelle de la baie de Naples (1860) qui fut reprise, deux ans plus tard, dans le magnifique portrait de Thérèse, la jeune sœur; le même paysage allégé, poétisé, y apparaît dans la fenêtre traditionnelle, comme pour sceller la destinée de la demoiselle ; le vêtement recherché et l'énorme nœud rose qui se détache sur le châle noir signifiant des fiançailles qui vont l'amener chez son cousin au pied du Vésuve. Cet aristocrate de l'art, cet ermite de la peinture que décriront plus tard les chroniques, a commencé et est toujours resté attaché aux demandes, aux va-et-vient, aux drames de sa parenté.

Il y a une gravité familiale propre à la grande bourgeoisie italienne ; elle n'a jamais mieux été restituée que par le grand portrait des Bellelli, que le Louvre a eu le bonheur d'acquérir en 1918, à la vente de l'atelier. C'est ce sévère et superbe tableau qui est judicieusement présenté au terme du parcours, avec l'accompagnement des études qui l'ont longuement préparé. La tante Laure, debout, noire, douloureuse devant ses deux filles aux grands sarraux blancs, l'oncle bougon assis de biais, s'insèrent dans un espace vert et gris dominateur, tamisé mais plein de reflets. Dans un grand cadre doré, le portrait (à la sanguine) d'Hilaire, l'aïeul qui vient de mourir. Un chef-d'œuvre d'une autorité saisissante, dont la date précoce – 1860 – étonne et fait problème.

Ni Manet ni Fantin-Latour *n'ont encore rien produit de tel à* Paris, ni à Florence, Fattori et Lega, les futurs « tachistes » (*macchiaioli*), *dont Degas fré*quenta au café Michelangelo les réunions et les palabres. Dans ce *grand ouvrage, chaque élément* a été étudié, réglé avec soin; les mains de Laure, par exemple (*Louvre*), *dont l'étude « réaliste »* est plus poussée que le détail du tableau, ce qui a parfois fait croire *qu'elle lui était* postérieure. Plus simplement, Degas avait décidé qu'il fallait tout soumettre à l'ordre, à *la* mélodie de la composition.

C'était là précisément la leçon de l'étude des maîtres anciens qui occupait, ces années-là, *« l'époque la plus extraordinaire de ma vie »*, dira-t-il plus tard.

Tous les artistes de sa génération, tous les fondateurs de la « modernité » travaillaient dans les musées, copiaient, analysaient les maîtres d'autrefois. Les choix sont déjà révélateurs : le quattrocento et Giotto même y trouvent place. Degas était sans doute le plus acharné, le plus passionné de tous. Au Louvre, il avait copié les profils limpides de l'Angelico; en Toscane, il dessine la *Vénus* de Botticelli, des compositions entières de Gozzoli, d'Uccello, et, le plus souvent, dans un beau dessin filé à la manière d'Ingres, sa première grande admiration. Il recopie d'après des gravures les figures plongeantes et les torsions du *Jugement dernier* de la Sixtine; ce qui annonce, précise, clairement son goût pour le corps humain « en mouvement ». Il a à peine un peu plus de vingt ans, et déjà de grandes compositions le sollicitent ou, pour mieux dire, le tourmentent. Car ce que nous comprenons bien ici, c'est l'irritation nerveuse croissante et l'état d'inquiétude « artistique » qui envahit Degas au cours de ces années fébriles et dont il ne se défera jamais.

Il a des curiosités littéraires; il lit tout. Il est musicien, il chante – ou fredonne – en napolitain. Il regarde ardemment autour de lui, avec une acuité, un humour, dont les carnets démontrent abondamment la vivacité. Le problème devient de retrouver la pureté formelle des maîtres à partir du vécu, de l'observé. Trente ans plus tard, Cézanne ne dira rien d'autre. La grande composition de la *Fille de Jephté* (conservée au Smith College, Northampton, États-Unis, souvent exposée là-bas, jamais encore en Europe) éclaire merveilleusement ce battement, vieux comme le monde et toujours actuel, que Degas vit intensément. Il va vers la grande composition d'histoire avec cette scène biblique complète, que suit de peu la *Sémiramis devant les murs de Babylone* (Louvre), statique et inachevée. Or, sur un des carnets – actuellement exposé à Paris (2), – un petit croquis enlevé, de 1857-1858, montre un cortège sur une route aux environs de Florence : cette troupe paysanne agitée va devenir la scène du livre des Juges, où le triomphateur rencontre son cruel destin. Degas semble attiré d'instinct vers les situations où un moment heureux est compromis par son succès même. Il y a plus : *Jephté* va vivement du côté de Delacroix, la composition de *Sémiramis*, comme les deux ou trois autres projets « historiques » contemporains qui n'ont pu être présentés à Rome, reste encore liée à l'ingrisme officiel de l'Ecole enseigné par Lamothe, ce professeur dont Degas écrit en avril 1859 : *« Lamothe est plus idiot que jamais. »* Ce qui a tout changé, ou plutôt ce qui a éveillé définitivement la conscience artistique de Degas, c'est la rencontre avec Gustave Moreau, de peu son aîné. Ami de Chassériau et donc nourri d'autres préoccupations, de caractère « parnassien », si l'on veut, celui-ci refaisait alors lui aussi ses classes en Italie pour son propre compte.

Un original garçon

A Rome, dans les ateliers accueillants de la Villa Médicis, il étonnait les pensionnaires du moment : Bonnat, Delaunay. *« Nous étions tous fous de Moreau »*, déclarera plus tard Bonnat (3), qui deviendra le plus officiel des peintres sous la République. Degas, qui se mêle au groupe et subit la fascination de Moreau, fera des portraits des uns et des autres ; la silhouette de Moreau, brossée dans les bruns, appartient certainement, comme le propose H. Loyrette, auteur du catalogue, à ces années-là.

Gustave Moreau, admirateur de Delacroix, invitait ses jeunes camarades à hausser la gamme, à travailler la couleur, à dynamiser la composition, et donc à regarder du côté des baroques et, en tout cas, des Vénitiens. Degas ne l'avait pas attendu pour interroger Van Dyck; mais dans le *Jephté*, où il fait délibérément « du Delacroix », on discerne un certain écho des maniéristes florentins, comme le Pontormo; dans cet ouvrage complexe, se croisent toutes sortes de préoccupations nouvelles. Avouons-le : il est merveilleux de pouvoir observer d'aussi près la fermentation d'une sensibilité, la formation d'un génie. On se tromperait en ne voyant en Moreau qu'un prédicateur du colorisme. En fait, il élevait la peinture à une dignité nouvelle, demandant une sorte d'engagement moral, au-delà du métier.

Les histoires habituelles de l'art du dix-neuvième siècle ne tiennent pas assez compte de ces moments d'intensité, où de jeunes esprits rivalisent d'exigence et d'ambition. Souvent, d'ailleurs, exaltés ou blessés par des expériences amoureuses, dont, dans le cas de Degas, fermé à double tour sur sa vie personnelle, on ne sait à peu près rien. Il visait haut. Dans le double portrait avec Valernes, un camarade (vers 1865, musée d'Orsay), l'artiste s'était d'abord doté, lui aussi, d'un chapeau haut de forme ; il l'a supprimé ensuite, laissant toute leur force à sa chevelure noire, à son teint mat détachés sur le fond clair d'une ville, peut-être Rome. Et il a cru bon d'opposer à la pose satisfaite du collègue le geste de la perplexité. Ses autoportraits valent la correspondance de Flaubert, les premiers cahiers de Paul Valéry, son admirateur inconditionnel, qui ne l'a, semble-t-il, pas oublié dans la silhouette fière et intraitable de M. Teste.

Après ces apprentissages, l'adieu au sujet classique que signifie le portrait de groupe Bellelli sera définitif. *« Autrefois, on aurait appelé cela Suzanne au bain »*, dira Degas en multipliant ses images cruelles de femmes à la toilette dans un poudroiement de couleurs.

Le clivage capital qui va faire de Degas l'ennemi acharné de l'Institut et de l'Ecole se situe au retour de l'Italie, où il a compris en interrogeant les peintres du passé qu'ils ne mènent pas à l'éclectisme et aux mélodies vides – voire niaises – d'un certain art. Moreau, lui, aura choisi le registre du fabuleux. Degas le taquinera là-dessus, mais, comme lui, refusera toute concession au goût du public, à la banalité. C'est par un sentiment à la fois poétique et ironique des choses qu'il se détourne de l'Académie autant que de la surcharge symbolique. Avec lui, le sérieux de l'art change de nature. Quand on le louera de ses vues « instantanées » de danseuses ou de passants, il répond : *« Il n'est pas d'art moins spontané que le mien. »*

Et pourtant il « vivait » étrangement tous ses thèmes. Les Goncourt, qui n'ont pas compris grand-chose à Degas – « *Un original garçon*, disent-ils, *un maladif, un névrosé...* » – relèveront, du moins en 1884, l'extraordinaire don de mime, incisif et comique, de ce petit-fils de Napolitain. Ce qui fit de lui l'étonnant portraitiste que l'on sait (4). On a donc bien fait d'inclure dans l'exposition un petit tableau un peu postérieur du critique Carlo Pellegrini (Tate Gallery, Londres) : la pose, le geste, la barbe blonde en pointe. C'est une peinture de verve, qui sourit. Lautrec naîtra de cette découverte. Degas contient tout son siècle.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *Degas e l'Italia*, 81 numéros, préface de J. Leymarie, catalogue (français et italien) par H. Loyrette, Rome, Villa Médicis (jusqu'au 10 février).

(2) Centre culturel du Marais, Paris : voir l'article de F. Edelmann, dans *le Monde* du 1er décembre.

(3) Poche Pool : « Degas and Moreau » dans l'excellent numéro du *Burlington Magazine* (juin 1963), entièrement consacré à Degas.

(4) Sur Degas portraitiste, l'ouvrage de Jean Sutherland Boggs, *Portrait by Degas*, Los Angeles, 1962.

EXPOSITIONS

Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une *France nouvelle. Musée des deux guerres* mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée *10 F. Jusqu'au 31 décembre.*

ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE. Hôtel des Invalides (555-92-30). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. *Musée de l'homme, palais de Chaillot* (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet 1985.

Centres culturels

DMITRIENKO. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). *Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée :* 9 F. Jusqu'au 13 janvier.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

HOMMAGE A RENÉ MAGRITTE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 10 *février.*

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. *Entrée : 21 F. Jusqu'au 3 mars.*

SINE. Honoré 84. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 13 h à 18 h. Jusqu'au *31 janvier.*

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à *19 h.* Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

BASSANI. Pendentif tolkien – **OVERFIELD.** Encaustique – **URISARI.** Huiles. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

FERNAND LEDUC. Parcours : lieux de lumière. Œuvres sur papier 1950-1973. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 25 janvier.

ARTISTES DE L'ESPACE LATINO-AMÉRICAIN. 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 janvier.

FACE A LA MACHINE. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain *(222-97-60). Jusqu'au 11 janvier.*

KNOCK-OUT FÉMININ. Photographies de Lourdes Grobet - **SUSANA SIERRA.** Inmersiones. Œuvres sur papier. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 janvier.

SAINT-EXUPÉRY, 1900-1944. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

EMERIC FEHER, 1904-1966. Les travaux et les jours - **HOLGER TRULZSCH.** *De la gare au musée d'Orsay.* Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

DUBUFFET, FAUTRIER, WOLS. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie N.-Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 12 janvier.

MILLE ANS D'ART JAPONAIS. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

BROTO. Peinture. - **CHILLIDA.** Œuvres sur papier. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 20 janvier.

JOHN CAGE, BUCKMINSTER FULLER, NAM JUNE PAIK. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 31 janvier.

VIVE LA GRAVURE. *Galerie, 31, rue* des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 20 janvier.

PARIS LA VIE EN ROSE. Photographies de C. Spaventa. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-19). Jusqu'au 12 janvier.

VOUS AVEZ DIT FIGURE ? Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 19 janvier.

1910-1930 : l'avant-garde en Hongrie. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Échaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 janvier.

CARGO 4 : Mabille, Matta, Boisrond. 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 19 janvier.

DE LA PEINTURE A L'ÉCRIT. Centenaire de Jean Paulhan. Le Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (325-13-87). Jusqu'au 4 février.

ABSTRACTIONS 84. Traces et coups de pinceaux. Galerie Jacob, 28 rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 19 janvier.

BARTOLANI, CAMPANO, LACALMONTIE, NOEL, RESAL. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 19 janvier.

HIER ET AUJOURD'HUI : Adami, Alberola, Aronson, Barrias, etc. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). jusqu'au 2 février.

ADEVOR. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 26 janvier.

BABOU. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 5 janvier.

GEORGES BADIN. Peintures récentes. *Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil* (296-37-47). Jusqu'au 10 janvier.

ALEXANDRE BAUMGARTNER. Bas-reliefs, sérigraphies, volumes. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 12 janvier.

BRIGITTE CARDINAL. Os et plumes. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 janvier.

CARZOU. Cent petits formats. Galerie Tamenaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 19 janvier.

CHAPOVAL. Peintures, dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 13 janvier.

PHILIPPE COGNÉE. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 12 janvier.

WALTER DAHN. *Galerie Crousel-*Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 janvier.

COLETTE DEBLE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 19 janvier.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

MARCEL DUCHAMP. Les « Ready-Made », Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 18 janvier.

FRÉDÉRIC DUFOOR. Galerie A.-Blondel. *50, rue du Temple (271-85-86).* Jusqu'au 15 janvier.

ESTEVE. Fusains et crayons de couleur. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). *Jusqu'au 19 janvier.*

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et ivoires. 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HAYTER. *Œuvres récentes. Galerie J.-*C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 12 janvier.

JOEL KERMARREC. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 12 janvier.

LEWANDOWSKI 83/84. Galerie de l'Isle, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-04-16). Jusqu'au 12 janvier.

NINO LONGOBARDI. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 15 janvier.

MOREELS. Atelier 6, rue du Pont Louis-Philippe. (274-30-53). Jusqu'au 31 janvier.

AUGUSTO PAVANEL. *Galerie E. de* Caussans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 5 janvier.

MORENO PINCAS. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44) Jusqu'au 17 janvier.

ROHNER. Peintures 1933-1984. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 15 janvier.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 31 janvier.

HEDVA SER. Mouvances de la tapisserie. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 28 février.

TAPIES. *Peintures récentes.* Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-09). Jusqu'au 5 janvier.

BERNAR VENET. Reliefs-sculptures. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

LAWRENCE WEINER. Cinq sculptures. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 janvier.

JUNKO YODA. Peintures, collages. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 17 janvier.

CLAUDE YVEL. *Peintures 1980-*1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

En région parisienne

GALLO-ROMAINS EN ILE-DE-FRANCE : BIÈVRES. La recherche archéologique par la photo aérienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-03-60). Jusqu'au 28 janvier. – **DOURDAN.** Céramique et potiers. Musée municipal du château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). Jusqu'au 27 janvier. – **FRESNES.** Domaines et paysans. Ecomusée, 41, rue M.-Ténine (666-08-10). Jusqu'au 26 janvier. – **GUIRY-EN-VEXIN.** Croyances et lieux de culte. Musée archéologique départemental, place du Château (467-45-07). Jusqu'au 28 janvier. – **MEAUX.** L'art de bâtir. Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 28 janvier. – **MELUN.** Echanges, commerce et transports. Musée municipal, 5, rue du Franc-Mûrier (439-17-91). Jusqu'au 28 janvier. – **MEUDON.** Les arts du métal. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (534-75-19). Jusqu'au 27 janvier. – **NEMOURS.** Des Gaulois aux Gallo-romains. Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (428-40-37). Jusqu'au 28 janvier. – **SAINT-DENIS.** Scènes de la vie quotidienne. Musée d'art et d'histoire, 22 bis rue G.-Péri (243-05-10). Jusqu'au 28 janvier. – **VERSAILLES.** Espaces et rites de la mort. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). Jusqu'au 30 janvier.

BOBIGNY. Les arts et la civilisation industrielle, 1850-1914. Maison de la culture, boulevard Lénine *(831-11-45).* Sauf lundi. De 12 h à 20 h ; dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

BOULOGNE-BILLANCOURT. 1934-1984, cinquantenaire de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt. Architecte : T. Garnier. *Hôtel de ville, hall des guichets,* 26, avenue André-Morizet. Jusqu'au 26 janvier.

BRETIGNY. Barrie Hastings - Yannis Kottis. Centre G. Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au *9 février.*

CERGY-PONTOISE. Raymond Hains. Centre artistique aéré. Jusqu'au 18 janvier.

IVRY-SUR-SEINE. Alantar, peinture – Novelli, sculpture. Hôpital Charles Foix, 7, avenue de la République (670-15-92). Jusqu'au 12 janvier.

LA DÉFENSE. L'Albanie, un réalisme socialiste. Galerie de l'Esplanade (796-23-30). Tlj de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 janvier.

LE VESINET. Un siècle d'art sacré 1884-1984. CAL, 58, boulevard Carnot (976-32-75). Tlj de 10 h à 12 h et de 14 h à *19 h. Jusqu'au 13 janvier.*

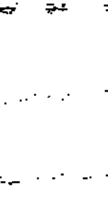
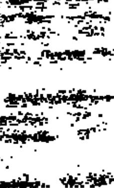
NEUILLY-SUR-SEINE. Hommage à Jacques Damiot. Musée, 12, rue du Centre (745-29-40). Jusqu'au 21 janvier.

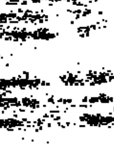
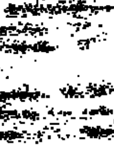
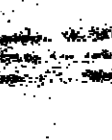
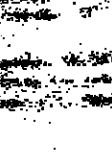
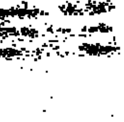
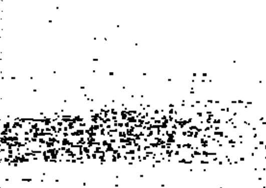
POISSY. Le jouet animal. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (965-06-06). T. l. j. (sauf fêtes), de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 24 février.

PONTOISE. Images de la mer : les bateaux de Paul-Emile Pajot. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février. – Camille Pissarro. Dessins, gravures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'à fin février.

SAINT-MAUR DES FOSSES. Le cirque dans la boucle. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-Hilaire à La Varenne Saint-Hilaire (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h; dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février.

VILLEPARISIS. Joël Kermarrec. Dessins-peintures. C.A.C. Jacques-Prévert, *place de Pietrasanta* (427-94-99). Mer., sam. et dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

Points de vue

Les producteurs répondent aux auteurs

Le Sénat a reporté au printemps 1985 l'examen du projet de loi relatif aux droits d'auteur. Après avoir publié le point de vue de la Société des réalisateurs de films (*le Monde* du 6 décembre), nous donnons la parole à MM. Gérard Ducaux-Rupp et Anatole Dauman. Tous deux sont coprésidents de la Fédération de la production cinématographique française. M. Anatole Dauman est vice-président de l'AFPF (Association française des producteurs de films). M. Gérard Ducaux-Rupp préside l'autre organisation de producteurs, la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français.

Halte aux incompréhensions

ET si l'on cessait d'accumuler les déclarations intempestives, qui finiront, à force de la porter à ébullition, par faire sauter la marmite.

De quoi s'agit-il ? De rien d'autre que de concilier un art et une industrie.

Un art qui ne vivra et ne s'épanouira qu'à travers une industrie florissante.

Une industrie qui ne se développera que par un art, libre, respecté, mais dépendant – qu'on le veuille ou non, – pour cet épanouissement, de la réussite économique de ceux qui ont pour vocation de faire gagner ceux qui leur permettent de gagner.

Tout le reste n'est que méchante littérature. C'est la raison pour laquelle je ne répondrai pas aux déclarations de deux membres de la Société des réalisateurs de films parues à cette même place.

Elles sont le reflet d'une méconnaissance complète de la réalité économique de notre profession. A moins qu'ils ne soient les sous-marins-Chaperons rouges, conscients ou accidentels, que les gens-loups des Sociétés d'auteurs croqueront le moment venu.

Evitez, messieurs, de mettre en accusation les producteurs. Pour avoir dénoncé en 1978 le contrat-type qui nous unissait aux auteurs, il se trouve que j'ai été, à l'époque, l'ultime artisan qui avait permis la signature de ce contrat. La dénonciation, dont vous ignorez sans doute la raison, n'était pas dirigée contre les auteurs, mais contre ceux qui avaient décidé de vivre des auteurs et des producteurs en imposant un taux de pourcentage à tel point exorbitant, pour le renouvellement des droits, que nous avons préféré rompre.

Laissons également à leurs élucubrations ceux dont la vocation est d'accabler le « petit producteur », qui ne va pas « se casser la tête à essayer de diffuser le film », pour des raisons plus absurdes les unes que les autres.

Outre que ce personnage était tout à fait heureux de trouver le producteur en question, qui, à l'époque où il signait un contrat et lui versait quelque argent, n'était pas encore « petit » – peut-être l'est-il devenu à la suite de l'échec de l'œuvre conçue par ledit, – je n'ai jamais, depuis plus de trente ans que je fais ce métier, rencontré de confrère qui, délibérément, perde de l'argent.

Quant à ce « porte-parole » faisant état du *« préjudice moral et économique pour les collaborateurs de création, payés uniquement ou partiellement en rapport des recettes »*, faut-il en déduire qu'il ne connaît pas, et ne fait donc pas partie du plus grand nombre de ses confrères, auxquels d'importants, de conséquents, voire de considérables minima garantis sont consentis à valoir sur les recettes futures, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas recettes ?

Non, tout cela n'est pas sérieux. Revenons au point de départ. L'art et l'industrie. Au service l'un de l'autre.

Aux États-Unis d'Amérique, le cinéma, qui est le premier du monde, fonctionne, rappelons-le, sous le régime du copyright. Pour les non-initiés, cela veut dire, entre autres, que le producteur, qui est le garant, vis-à-vis des investisseurs, de la bonne fin de l'œuvre, est le seul détenteur des droits qui y sont attachés, droits cédés contre rémunération par les auteurs, et que le « final cut », c'est-à-dire la décision finale du montage du film lui appartient exclusivement.

Le temps de la raison

Qui oserait prétendre que les plus grands parmi les plus grands auteurs de films n'ont pas été, ne sont pas et ne seront pas ceux qui fonctionnent à l'intérieur de ce système yankee, jugé proprement diabolique par certains auteurs de notre cher pays – dont le nombrilisme conduit à une décadence que les meilleurs des nôtres, qui savent aussi être les meilleurs de tous, ne méritent pas.

Il est temps que les responsables de notre profession prennent conscience que la loi de 1957, extraordinairement favorable aux auteurs, considérablement contraignante économiquement pour les producteurs, qu'elle prive de l'apport des grands investisseurs financiers, si elle devait être modifiée, ne devrait l'être qu'en la rapprochant de ce copyright, qui a permis aux géants que nous connaissons d'exprimer librement leur talent, aidés en cela par les formidables moyens financiers que le producteur, grâce à cette loi, était en situation de mettre à leur disposition.

Sachons que si les sécurités juridiques existantes sont réduites, alors qu'il est urgent de les renforcer, c'en sera fini de la création.

N'oublions pas que, si la matière grise de l'auteur est inestimable, le producteur, sans lequel le film ne sera pas, investit en aveugle – les plus grands ont connu les plus grands échecs – des sommes considérables pour que cette matière grise, à laquelle s'ajoutent tous les autres ingrédients, devienne le film, qui sera échec ou succès.

L'affaire est suffisamment sérieuse pour que l'on démasque, pendant qu'il en est encore temps, ceux dont l'objectif final, sous couvert de la protection du droit moral de l'auteur, est, à plus ou moins long terme, de s'approprier leurs droits et d'en faire des assistés. L'auteur et le producteur sont indissociables.

Le producteur, qui, pour tous les modes d'exploitation, doit garantir à l'auteur une juste rémunération, est cessionnaire de tous les droits – sans limitation.

Je voudrais que le temps de la raison soit arrivé. Quand, après des discussions acharnées avec Canal Plus, nous avons obtenu pour le film 25 % des ressources de la chaîne, nous défendions nos intérêts et ceux des auteurs.

Quand nous avons obtenu des chaînes nationales de télévision les conditions de diffusion et d'achat des films qui sont les nôtres – pour aussi insuffisantes qu'elles soient encore, – nous défendions nos intérêts et ceux des auteurs.

Quand aujourd'hui nous sommes auprès de Jack Lang, qui mène un combat exemplaire pour que soient imposées aux futures télévisions privées les règles qui, seules, éviteront l'anarchie et la ruine de l'industrie cinématographique, nous défendons nos intérêts et ceux des auteurs.

Alors, de grâce, cessons de nous déchirer et faisons en sorte que puissent s'exprimer, enfin, ceux qui savent.

GÉRARD DUCAUX-RUPP.

Duel ou duo ?

JE ne surprendrai personne en rappelant que les relations auteur (metteur en scène)-producteur sont duelles et sujettes aux vicissitudes de la préparation du film, de sa réalisation puis de sa diffusion – quand elle a lieu – sur des médias qui connaissent une grande diversité : cinéma, vidéo, TV, demain câble et satellite.

Des querelles naissent, les parties se déchirent ; qui est fautif ? On serait tenté de répondre : dame ! l'état de mariage. Il en est de bons, point de délicieux. Indissolublement liés par les intérêts du film qui leur doit la vie, les partenaires n'ont pas d'autre choix que de se tenir à un effort et à un but univoques, mais la diversité des caractères, des affects, de l'entendement rend l'épreuve parfois difficile.

Des sociétés Moloch de perception tendent leurs bras à l'artiste désemparé, prétendent le materner, percevoir pour son compte, ses droits – veiller à la réduction des abus dont il serait victime. On ne peut que sourire ! Ces techno-structures nourrissent d'autres objectifs : renforcer leur propre puissance, multiplier leurs services, sans aucun profit véritable pour l'adhérent que l'on prétend langer.

Le temps est venu de résoudre notre sort à l'échelle humaine. Oublions les rancœurs, chassons les illusions, ouvrons-nous, ensemble, à l'avenir du programme qui exige le meilleur de nous-mêmes et la maîtrise des dualités fratricides.

Créons d'un seul cœur, *dans un esprit adulte*, une société *paritaire* dont le rôle sera d'écarter bon nombre des litiges qui nous guettent à chaque film. Il lui appartiendra, aussi, vis-à-vis de l'extérieur, d'affirmer – au bénéfice de chacune des parties – les droits de l'œuvre cinématographique face au développement des multimédias.

Les représentants des auteurs ont rencontré les représentants des producteurs pour étudier le fonctionnement de cet instrument professionnel. Agissons au plus vite et construisons un avenir serein.

ANATOLE DAUMAN.

SELECTION

CINÉMA

Reprise : « Ma femme est une sorcière » de René Clair

Le noir et blanc des années 40, l'humour pincé de René Clair, son goût pour les fantômes farceurs, sa légèreté ironique et, en prime, Veronica Lake, la vamp de poche (la plaisanterie est d'époque), avec sa mèche blonde sur l'œil.

ET AUSSI : *Indiana Jones et le Temple maudit*, de Spielberg – le plus beau. *Duel*, premier film du même Spielberg – le jeu impitoyable. *Les Gremlins*, de Joe Dante – les plus ambigus. *Fleurs de papier*, de Guru Dutt – les éblouissements du mélo. *La Diagonale du fou* – stratégie des échecs, prix Louis-Delluc.

THÉATRE

« Adiedi » au Petit Odéon

A Prague, un travailleur modèle d'un central téléphonique se laisse aller, sur l'insistance d'émissaires du parti, à moucharder des collègues. Touché par le repentir, il se métamorphose en chien. Ecrit avec compétence par Jelena Kohout, *joué par un acteur phénomène*, Denis Lavant.

Zouc au Théâtre de Paris

Masque mobile, mains crispées ou résignées, robe noire mais qui n'est plus informe, qui sculpte une sorte de statue habitée par une femme, des femmes. Par Zouc, inégalable, inoubliable.

ET AUSSI : *la Danse de mort*, à l'Atelier – Michel Bouquet s'offre plusieurs records olympiques d'art de l'acteur. *Offenbach, tu connais*, à la Huchette. A la dix-millième de *la Cantatrice chauve*, les comédiens à bout de nerfs font la grève et chantonnent *les Brigands*. *Les Marionnettes Colla* au TGP de Saint-Denis – jusqu'au 31 décembre, deuxième programme des poupées enchantées.

MUSIQUE

Le gamelan de Sebatu

L'activité musicale fait relâche en cette période de fêtes où seule l'opérette bat son plein. Cependant, le forum des percussions du Centre Georges-Pompidou nous offre un festin de choix avec les merveilleuses sonorités du gamelan balinais, le raffinement des métallophones et leurs subtilités rythmiques qui enchantaient Debussy, l'élégance des danses traditionnelles ; un spectacle total avec le fameux ensemble du village de Sebatu (le 26, à 15 h ; les 27, 28, 29, à 21 h ; les 30 et 31, à 15 h). Intéressant programme par ailleurs des Percussions de La Haye, avec des œuvres de Cage, Harrison, Cowell, de Leeuw, Antheil, etc. (les 29 et 30, à 18 h ; le 31 décembre, à 21 h 30).

JAZZ

Noël à Uzeste

Infatigable et renouvelé : « Pendant les travaux, Uzeste continue. » Sous la houlette de Bernard Lubat, la fin d'année est musicale, campagnarde, moderne et à l'ancienne. Improvisation libre de deux duos, avec Lenny Clark et Lubat, Personne et Faruggia (le 28) ; relecture des grands compositeurs du jazz avec le SOS Orchestra (le 29) ; « Musette Swing Revival » et réveillon gascon (les 30 et 31). Free jazz, danse, ateliers musicaux et confit de canard dans un village des Landes. Rens. : (56) 25-38-32.

EXPOSITIONS

Dessins de Delacroix au musée Delacroix

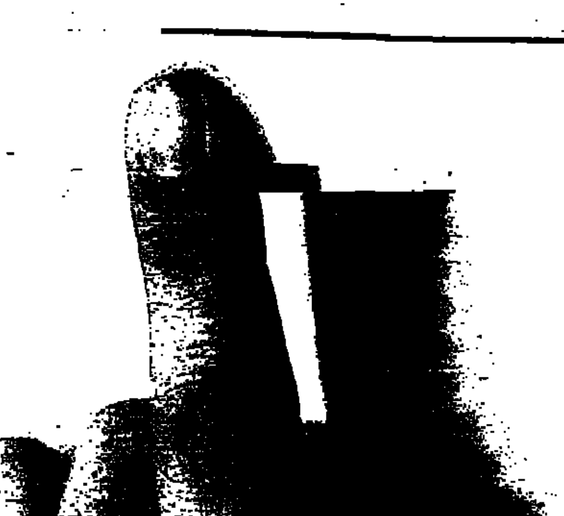
Soixante-dix dessins, inédits pour la plupart, sont présentés dans l'atelier, la chambre et la bibliothèque de la maison, rue de Furstenberg. A l'occasion de la parution des deux volumes de l'Inventaire général des dessins de Delacroix conservés au Louvre.

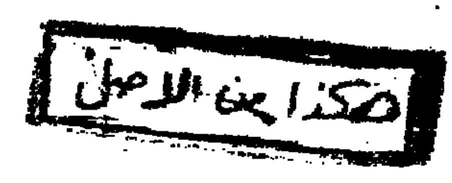
5/5 – figuration libre France/USA, à l'ARC

Une confrontation de juniors de la peinture figurative en ces années 80. Les voilà pour un fois à égalité : cinq d'un côté, cinq de l'autre.

Marcel Duchamp, les ready-made galerie Beaubourg

Trois *stoppages étalon*, un *porte-bouteille*, un *urinoir*, des boîtes – vertes, blanches, en valise, – des gravures, des objets, le tout accompagné d'un livre : *Marcel Duchamp joue et gagne* (par Yves Arman). Est-ce bien vrai ? Ne peut-on se demander si *étant donné : la chute d'eau, le gaz d'éclairage* (autrement dit le recul du temps), le *L.H.O.O.Q.* de Duchamp à changé ?
(23, rue Beaubourg).





ET DES SPECTACLES

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50) (dim.), les 27, 28, 1er janv. à 19 h 30 : le 29 à 14 h et 20 h, 31 à 20 h : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (296-06-11), les 27, 29, à 19 h 30, le 31 à 20 h : l'Etoile.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 26, 28, 30, 1er janv. à 14 h 30, le 31 à 20 h 30 : Le Misanthrope ; les 26, 29 à 20 h 30 : les Corbeaux ; les 27, 31 à 14 h 30 ; le 1er janv. à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline ; les 27, 28, 30 à 20 h 30 ; le 29 à 14 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (727-81-15) ; Relâche.

ODÉON (*Théâtre de l'Europe*) (325-70-32) (mar., mer.), les 27, 28, 29, 31 à 20 h 30 et le 30 à 15 h : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (lun.) : les 26, 27, 28, 29, 30, 1er janv. à 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), Relâche.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.), Concerts : Forum des percussions : les 26, 30 à 15 h ; le 31 à 13 h ; les 27, 28, 29 à 21 h : Musique balinaise (Gamelan de Sebatu) ; le 29 à 18 h : John Cage/Lou Harrisson (Double music) ; J. Cage (Amores, Living Room Music, First Construction in Metal), H. Cowell (Ostinato Pianissimo) ; L. Harrisson (Fugue) ; le 30 à 18 h : J. Boerman, T. de Leeuw (Midare) ; T. Loevendie (Timbo) ; le 31 à 15 h : John Cage (Credo in US) ; L. Harrisson (Concerto pour violon et ensemble de percussions), W. Russell (Trois mouvements de danse), G. Antheil (2e Sonate pour violon et piano), Ballet mécanique (Version 53), G.-H. Green (Ragtime Music) ; *Cinéma : le 26 à 14 h 30 :* les Enfants d'une époque troublée, de X. Xinzhi ; 17 h 30 : le Marché de la tendresse, de S. Dongshan ; 20 h 30 : la Batelière, de S. Xiling ; le 27 à 14 h 30 : les Vers à soie du printemps, de C. Bugao ; 17 h 30 : Romance d'un marchand ambulant, de Z. Shichuan ; le Chant des pêcheurs ; 20 h 30 : l'Arbre à sapèques, de T. Youlin ; le 28 à 14 h 30 : Une bible pour les femmes, de Z. Shichuan ; 17 h 30 : Ode à une mère, de Z. Shilin ; 20 h 30 : Amour lointain, de C. Liding ; le 29 à 14 h 30 : la Route, de S. Yu ; 17 h 30 : le Martyr du jardin des poiriers, de Z. Xiaoqin ; 20 h 30 : A la vie, à la mort, de Y. Yunwei ; le 30 à *14 h 30 : les Enfants d'une époque troublée*, de X. Xinzhi ; 17 h 30 : Un idéal grandiose, de W. Yonggang ; 20 h 30 : la Reine du sport, de S. Yu ; le 31 à 14 h 30 : l'Eventail de jeune dame, de L. Pingquian ; 17 h 30 : la Nuit close, de Z. Shichuan.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-*19-83) (mar.), les 26, 28 à 20 h 30 ;* le 30, à 14 h 30 :la Fille de Mme Angot ; les 27, 31 à 20 h 30 ; le 29 à 14 h 30 et 20 h 30 : la Chauve-Souris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (mar.), les 26, 27, 28, 29, 30, 31 à 18 h 30 : les Mummenschanz.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) *(lun., mard.), les 26, 30 à 15 h :* les Marionnettes Bois-Boua (conte musical antillais) ; Soirée francophones : les 27, 28 à 20 h 30 ; Contre-jour ; Cl. Morane ; H. Aufray ; le 29 à 20 h 30 : L. Akti ; E. Wiener.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), mer., jeu., ven., 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir), 20 h 30, sam. et le 1er à 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 26, à 15 h : Le Misanthrope ; le 28 à 18 h 30 : Une heure avec Obey ; le 29 à 15 h : Moi ; (J., Mar. soir), 15 h : Donogoo.

ATELIER (606-49-24) (D. soir), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14) (L.), 21 h, sam., dim., 17 h : El Primer Magistrado.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir), 21 h, le 29 à 18 h 30 et 21 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL ex-Potinière (373-47-84) (D., mar.), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D.), 21 h, sam. 18 h, le 1er à 15 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar., 20 h : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L. et le 1er), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir et le 1er au soir), 20 h 45, dim. et le 1er à 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU *(261-69-14) (Mer, d. soir, à* partir du 27) 21 h, dim et le 1er à 15 h 30 : Le canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Zaba (dern. le 29) ; (D.) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Quasimodo (dern. le 31) ; 21 h : Repas *de famille.*

L'ÉCUME (542-71-16) les 26, 27, 28, 29 à 20 h 30 : Hughie.

EDEN-THEATRE (356-64-37) les 27, 28, 29, 31 à 21 h, le 30 à 15 h et 21 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h : Désiré (dern. le 1er).

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h, dim. 17 h : K. Ko.

ESPACE ACTEUR (262-35-00) jeu., ven., sam. 20 h 45, dim. 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D.). 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (Mar.), 20 h : le Misanthrope ; (L.), *22 h 30 :* Madras.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.), 12 h 30 : Pour tranche de contes ; 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. (D., L.), 21 h : Torit (dern. le 29).

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games (dern. le 29).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 20 h 45, dim. 14 h 30, le 25 à 15 h : Grand-père (dern. le 1er).

GALERIE 55 (326-63-51) (S., D., L.), 20 h 30 : The lion the witch and the Wardrobe.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) les 26, 27, 28 à 17 h, les 29, 30, 31, 1er à 20 h 30 : la Dispute.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D.), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : le Prophète ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 00 : La gazelle après minuit ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, no 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (J.), 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles (dern. le 30).

MADELEINE (265-07-09) (D. soir et le 1er), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h : Un otage.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir et le 1er), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74) (D. et le 1er), *21 h*, sam. 18 h 30 et *21 h 30* : la berlue.

MATHURINS (265-90-00) (J.), 20 h 45, le 1er à 16 h : Meli-Meloman II. – Petite salle (D. soir, J.), 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44) 22 h 15 : Lycanthropie (dern. le 29).

MICHEL (265-35-02) (D.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le 1er à 15 h 30 le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (le 27, D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac (dern. le 31) ; mer., 14 h et 16 h 30, ven., sam., dim., lun., mar., 14 h : L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir et le 1er), 21 h, sam. 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. à 16 h : la Carte du Tendre (dern. le 30).

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir), 20 h 45, dim. et le 1er à 15 h 30 : l'Ile de Tulipatan.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : la Chasse aux dragons (dern. le 1er).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni (dern. le 31).

PLAISANCE (320-00-06) (*D.* soir, *L.*), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir et le 1er), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) les 26, 27, 28, 29 à 20 h 30, le 30 à 17 h : les Habits du dimanche.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir et le 1er), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 18 h 30, dim. 17 h, mer., lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., lun., mar., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'Empire ; mer., jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androcles et le lion.

THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47) (D.), 20 h 30 : Il était trois fois (dern. le 31).

THÉATRE 13 (588-16-30), (D. soir, Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉATRE 14 (545-49-77) (D.), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home (dern. le 30).

THÉATRE PARIS 12 (343-19-01), les 27, 28, 29 à 21 h, le 30 à *15 h* : les Misérables.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, le 27 à 20 h 30 : Oh les beaux jours ! ; le 26 à *20 h 30, le 1er à 17 h : Savannah Bay* ; les 28, 29 à 20 h 30, le 30 à 15 h : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Voisins ; (D.), 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) mer., jeu. 20 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte ; ven. sam. 20 h 30, dim. 15 h : derrière vous il y a quelqu'une.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D. et le 1er), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D. et le 1er) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h *30 : les Démones Loulou* ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D. et le 1er). 20 h : Elles nous parlaient d'amour (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. et le 1er), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D. et le 1er) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (Mar.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (le 1er), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme solo.

SAN PIERU CORSU, mer., jeu., ven., 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) *(D., L. et le 1er), 20 h 15 : Les dames de* cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L. et le 1er), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L. et *le 1er), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.*

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. et le 1er 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), les 26, 27, 28, 29 à 20 h 30, le 30 à 15 h 30 : My Fair Lady.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), les 26, 27 à 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun ; Studio, les 26, 27, 28, 29, 30 à 20 h 30 : Premier amour.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 26, 27, 28, 29 à 20 h 30, le 30 à 17 h, le 31 à 20 h 30 et 24 h : le Feu follet et la Sérénade de Pierrot.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-03-21), le 28, 29 à 21 h : Là où vous êtes ; le 31 à 21 h : les Violettes.

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), les 27, 28, 30 à 20 h 30, le 29 à 14 h 30 : Bérénice.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : Aïda dern. le 31).

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h, sauf lundi : Exposition P. P. Pasolini *(jusqu'au 31).*

MUSIQUE

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29) (D., L.), 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), les 26, 27, 28, 29, 30 à 21 h : M. Morelli, Y. Dionis.

GYMNASE (246-79-79), 21 h, dim., 18 h : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : les Mille et Une Nuits.

MOGADOR (285-28-80), le 27 à 20 h 30 : M. Hermon.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), jeu. 20 h 30, ven. 18 h 30, sam. 16 h : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : M. Leeb.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 29, 30 à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. à 14 h, jeu., ven., mar. à 20 h 30, sam. à 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44) les 27, 28 à 21 h, le 29 à 22 h : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah (dern. le 31).

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L. et le 1er), 21 h, dim. 17 h : Zouc.

TROU NOIR (570-84-29), les 28, 29, 30 à *21 h 30* : Claire.

La danse

SALLE PLEYEL (563-88-73), le 27 à 20 h 30, le 30 à 15 h : Ballet d'enfants J. Stanlowa.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34) 21 h : le Téléphone, le Médium (dern. le 30).

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), D., 21 h : l'Arlésienne.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (mer., sam., dim. soir, L.), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h : Orphée aux enfers.

PENICHE-OPERA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Barca di Venetia per Padova (dern. le 1er).

SALLE GAVEAU (563-20-30), les 27, 28, à 20 h 30, les 29, 31 à 15 h et 20 h 30, les 30, 1er à 15 h et 18 h 30 : l'Arlésienne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (D. soir), 20 h 30, sam. et dim., 14 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir et le 1er au soir) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. et le 1er à 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30, mar. 15 h : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

MERCREDI 26

Le trou noir, 21 h : P. Bedoyan, Ch. Cros, F. Paris.

JEUDI 27

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quator Enesco (Duparc, Lekeu, Respighi...)

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : LBC Trio (Large, Camors, Barbier)

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : J. Belliard (musique sacrée du Moyen Age).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, R. Siegel (Bach)

VENDREDI 28

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : voir le 27.

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 21 h : Trio Stocchetti (*Vivaldi, Marcello,* di Salma...)

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : voir le 27.

SAMEDI 29

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h30 : voir le 27.

Radio-France, Auditorium 106, 15 h : Desaccord parfait.

EGLISE St-Merri, 21 h : A. Gillieron (Mozart, Haydn, Scarlatti)

DIMANCHE 30

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Thiel, A. Gillieron (Schubert, Haydn, Beethoven...)

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : A. Fleury (Lebègue, Daquin, Bach...)

LUNDI 31

Eglise Saint-Germain des Prés, 21 h : V. Radu, S. McIntosh (Bach, Mendelssohn, Vivaldi...)

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Moko ; 22 h 30 : Nefertiti ; jeu., 20 h 30 : L. C. Ewande ; ven. 20 h 30 : Razafindrakoto ; 22 h 30 : Tsoa ; lun. 20 h 30 : Sun Glasses ; sam. mar. 22 h 30 : S. Massamba.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 26, 27, : Royal Tencopators ; *les 28, 29, 30, 31 : J. Caroff* Dixieland.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 27, 28, 29, 30 à 22 h 30 : Mistura Fina.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), jeu., ven., sam., à 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo Latino.

DÉCHARGEURS (236-00-02), les 28, 29 à 22 h 30 : P. Chereze, M. Hazon, R. Sarrazin.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 : Magma ; le 31 à 21 h : Orwell Bye Bye (Djoa, L.C. Ewande, Salsa y control).

ÉCUME (542-71-16), les 26, 27, 28, 29 à 22 h : *L. Hoffman, J. Lampi, W. Meir.*

GIBUS (700-78-88), 22 h, le 27 : Toasters ; les 28, 29 : Dirty Dogs ; le 31 : Dogs d'amour.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., lun., 22 h ven., sam.4 h: Mattew et Tao ; 22 h : jeu., dim. : Y. Chelala ; ven. : Roy Lega, sam. : H. Gulbay, mar. : Ph. Bruno ; 0 h 30 : mer. les Sœurs Anconima ; jeu. : A. Lowman ; ven. : Worthy ; sam. : J. Bonard ; dim. : M. Chevalier ; lun. : M. Silva ; mar. : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 28 : C. Sopranin ; le 29 : Hamsa Music, le 31, à 22 h30 : La Manigua.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Cl. Tissendier Sextet ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : Tabac Jazz Band ; sam. : Cyril Jazz band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : J.-C. Longnon, M. Graillier, M. Michel, T. Chauvet.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 31 : T. Ashanti, M.Bamina, T. Kunda...

RADIO-FRANCE (524-15-16), Auditorium 105, le 27 à 20 h 30 : B. Vatel, F. Rilhac, J-P. Amouroux, M. Slim.

SLOW CLUB (233-84-30) (D.), 21 h 30 : (dern. le 1er), Jazz Phonolite (à partir du 2) : G. Leroux Washboard Group.

LA SPHÈRE (806-77-96), les 28, 29 à 20 h 30 : E. Bex/Ch. Schneider/F. Verly.

SUNSET (261-46-60), 22 h 30 : les 27, 28, 29 : Quartet Celea/couturier

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, le 26 : Collectif musique sans nom ; le 27 : Boulou et E. Ferre Duo.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

15 h : les Loups entre eux, de L. Mathot ; 70 ans d'Universal ; 19 h : Tempête sur la colline, de D. Sirk ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Bronco Billy.

JEUDI 27 DÉCEMBRE

15 h : Louise, d'A. Gance ; 70 ans d'Universal ; 19 h : Week-end with father, de D. Sirk ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Firefox (l'arme absolue).

VENDREDI 28 DÉCEMBRE

15 h : Liberté, de J. Kemm ; 19 h : les Affameurs, d'A. Mann ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Honkytonk man.

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

15 h : Tabusse, de J. Gehret ; 70 ans d'Universal ; 17 h : le Mystère du château noir, de N. Juran ; 19 h : le Traître du Texas, de Budd Boetticher ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Sudden impact.

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

15 h : le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir ; 70 ans d'Universal ; 17 h : Bronco Buster, de B. Boetticher ; 19 h : Duel sans merci, de Don Siegel ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Pour une poignée de dollars, de B. Robertson.

LUNDI 31 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 1er JANVIER

15 h : J'avais sept filles, de J. Boyer ; 70 ans d'Universal ; 19 h : A l'abordage, de G. Sherman ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Et pour quelques dollars de plus, de S. Leone.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

15 h : Londres appelle pôle nord, de D. Coletti ; 17 h : le Lutteur et le clown, de B. Barnet ; Cinéma japonais-remake ; 19 h : Musashi Miyamoto, de K. Mizoguchi.

JEUDI 27 DÉCEMBRE

15 h : Pages galantes de Boccace, de H. Fregonese ; 17 h : Un homme à brûler, de P. et V. Taviani ; Cinéma japonais-remake ; 19 h : Duel à Ichijoji, de T. Uchida.

VENDREDI 28 DÉCEMBRE

15 h : les Hommes en blanc, de R. Habib ; 17 h : Intelligence service, de M. Powell et E. Pressburger ; Cinéma japonais-remake ; 19 h : Duel à mort, de T. Uchida.

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

15 h : le Lys brisé, de D.-W. Griffith ; 17 h : la Dernière Charge, d'A. Wajda ; Cinéma japonais-remake ; 19 h : les Deux Musashi, de K. Watanabe ; 21 h : Dynamite, de Cecil B. de Mille.

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

15 h : la Ligne générale, de S.-M. Eisenstein ; 17 h : la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 19 h : la Terre de la grande promesse, d'A. Wadja.

LUNDI 31 DÉCEMBRE

15 h : La vie en rose, d'I. Cummings ; 17 h : le Jugement dernier, de V. de Sica ; 19 h : Relâche.

MARDI 1er JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.). République-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflets Quartier Latin, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (344-28-80).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME IVOIRE (Gr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-40-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES FILMS NOUVEAUX

PARTENAIRES, film français de Claude d'Anna. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26), George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h : L'Homme qui venait d'ailleurs ; 14 h, 20 h : New-York 1997 ; 16 h, 22 h : Outsiders ; 18 h : Italian american, american boy.

M. DURAS Denfert, 14e (321-41-01) ; Dim., 12 h : le Camion ; lundi, 12 h : Aurelia Steiner.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. ROHMER République-Cinéma, 11e (805-51-33), ven., dim., 20 h ; la Femme de l'aviateur ; mer., 18 h ; sam., mar., 20 h ; dim., 16 h : l'Amour l'après-midi ; mer., 20 h ; dim., 18 h, mar., 16 h : la Collectionneuse ; vend., mard., 18 h : le Genou de Claire ; lun., 18 h : le Signe du lion ; lund., 20 h : la Marquise d'O.

A. HITCHCOCK, PERIODE ANGLAISE, (v.o.) Action Rive-Gauche, 5e (329-44-40) : mer., sam., mar : Une femme disparaît ; ven., lun : les 39 Marches ; jeu., dim. : Jeune et innocent.

LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Écoles, 5e (325-72-07), mer. : la Bohémienne ; jeu. : Têtes de pioches ; ven. : Les montagnards sont là ; sam. : Laurel au Far-West ; dim. : les Conscrits ; lun. : les As d'Oxford ; mar. : C'est donc ton frère.

PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Georgia ; jeu. : Rive-droite, rive-gauche ; vend. : l'Ombre d'un doute ; sam. : les Yeux, la bouche ; dim., mar. : Broadway Danny rose.

TRUFFAUT, Club de l'Étoile, 17e (380-42-05), mer., dim. : les 400 Coups ; jeu., sam., lun. : Jules et Jim ; ven., mar. : la Peau douce.

LA QUINZAINE DU FILM D'OPERA RUSSE (vo) reflet quartier Latin 5e (326-84-65) : mer., 14 h, jeu., 16 h, ven., 22 h, sam., 22 h, dim., 20 h, lun., 18 h, mar., 22 h : Boris Godounov ; mer., 16 h, jeu., 14 h, ven., 18 h, dim., 18 h, lun., 22 h : la Dame de Pique ; mer., 18 h, ven., 20 h, sam., 16 h 30, dim., 22 h, lun., 20 h, mar., 16 h 30 : Yolanta ; mer., 20 h, jeu., 18 h, dim., 14 h, lun., 16 h : *Don Juan ou le convive de pierre* ; mer., 22 h, jeu., 20 h, ven., 16 h, sam., 18 h, mar., 20 h : le Prince Igor ; jeu., 22 h, ven., 14 h, sam., 20 h, lun., 14 h, mar., 18 h : la Fiancée du Tsar ; dim., 16 h : Ivan le Terrible (Ballet) ; sam., 13 h 30, mar., 13 h 30 : Ivan le Terrible (d'Eisenstein).

FESTIVAL BRESSON 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., 14 h, 22 h : les Anges du péché ; 15 h 45, 17 h 50, 20 h : Journal d'un curé de campagne ; jeu., sam., 14 h, 22 h : Une femme douce ; 16 h, 18 h, 20 h : les Dames du Bois de Boulogne ; ven., sam., 14 h, 22 h : le Procès de Jeanne d'Arc ; ven., 16 h, 18 h, 20 h : Picpocket ; sam., 16 h, 18 h, 20 h : Quatre nuits d'un rêveur ; dim., 14 h, 22 h : Lancelot du lac ; 16 h, 18 h, 20 h : Au hasard Balthazard ; lun., 14 h, 22 h : Mouchette ; 16 h, 18 h, 20 h : l'Argent ; mar., 16 h, 18 h, 20 h : Un condamné à mort s'est échappé.

CINEMA

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).
LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; *Parnassiens, 14e (320-30-19).*
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).
LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
GLORIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
INDIA SONG (Fr.) : *14-Juillet Parnasse,* 6e (326-58-00).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA *LÉGENDE DU GRAND JUDO* (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Napoléon, 17e (267-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE PRÉ (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).
RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : *Champo, 5e (354-51-60).*
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Le *Latina*, 4e (278-47-86).
SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56). Denfert, 14e (321-41-01).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).
THÉORÈME (*It., v.o.*) : *Olympic Luxembourg*, 6e (633-97-77).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet *Médicis, 5e (633-25-97 ; Balzac, 8e (561-*10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).
VIVA LA VIE : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
UNDERFIRE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 30.
AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 50.
L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
CASANOVA (de Fellini) (It, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. et mar. 18 h.
CHARIOTS DE FEU (Bri., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h, sauf lun.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.
LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h.
COTE CŒUR, COTE JARDIN (fr.) Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h en semaine.
LE DOULOS (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd. v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 15.
FARREBIQUE (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h en sem.
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h, ven. 24 h + *République-Cinéma, 11e* (805-51-33), 22 h (sf sam. et lun.)
HOTEL NEW-HAMPSHIRE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam. 0 h 40.
LES JOUEURS D'ÉCHECS (*Ind., v.o.*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.
LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-*51-33), 14 h, sauf jeu. et lun.*
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 50.
PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en sem.
LE PONT *DU NORD* (*Fr.*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), *mer., jeu., ven., sam.* 20 h 30, dim. 14 h.
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

COMMUNICATION

Mercredi 26 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Feuilleton : Dallas.
J. R. court au chevet de Sue Ellen, hospitalisée à la suite d'un léger accident.

21 h 30 Histoire du rire : L'âge d'or du rire.
Série de six émissions de Daniel Costelle.
Quatrième épisode : avec Charlie Chaplin et Laurel et Hardy. A voir pour les nombreux extraits de films.

22 h 30 Dix bougies pour la Une, vous avez aimé...
Par M. et G. Carpentier.
Numéro un : Les grands enfants. *1er janvier 1975, 1er janvier 1985. TF 1 a dix ans, une fête anniversaire qui se prolongera tout au long de l'année. On trouvera une sélection des meilleures émissions, manière de rendre hommage à leurs auteurs. Aujourd'hui « Les grands enfants », l'émission à succès créée par une bande de joyeux copains, Jean Yanne, Jean-Marc Thibault, Roger Pierre, Sophie Desmarets, Francis Blanche, Jacqueline Maillan...*

23 h 45 Journal.

0 h 5 Vivre en poésie.
Hommage à l'auteur de Plume, *Henri Michaux, l'un des plus grands poètes de ce siècle, grand voyageur et homme des territoires imaginaires.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca, avec M. Kidder, I. Charleson, V. Lanoux...
Troisième épisode de ce feuilleton-phare qui évoque l'amour et l'aventure sur fond de guerre de Sécession.

21 h 35 Téléfilm : l'Héritage.
Réal. M. Failevic, avec F. Ledoux, J.-P. Bagot...
Un vieux célibataire meurt, laissant en héritage une superbe vigne, mais interdit qu'on ouvre le testament avant les prochaines vendanges ! Suspense drôle et malicieux.

22 h 55 Journal.

23 h 10 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Théâtre : Désiré.
Comédie en trois actes de Sacha Guitry, mise en scène de Jean-Claude Brialy, avec M.-J. Nat, B. Laffont...
C'est l'histoire, selon Sacha Guitry, d'un homme « dont le physique, l'assurance et la profession, précisément héréditaires, ne sont pas tout à fait en accord avec ses goûts et sa mentalité. Fils, petit-fils, arrière-petit-fils de domestiques, il éprouve à obéir une véritable volupté ». Mais il aime en réalité surtout ses patronnes, d'où une comédie-bouffe.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Ciné-passion.
Emission de Marie-Christine Barrault.

22 h 40 Cinéma : Mort à Venise.
Film italien de L. Visconti (1971), avec D. Bogarde, S. Mangano, B. Andresen, R. Valli, N. Ricci, F. Fabrizi.
Un compositeur allemand, vieux et malade, rencontre dans un palace du Lido de Venise un bel adolescent dont il s'éprend jusqu'à l'obsession. Adaptation d'un roman de Thomas Mann, reconstitution historique superbe, méditation sur l'art, la beauté, la jeunesse, la solitude, la vieillesse et la mort. Musique de Mahler. L'œuvre la plus maîtrisée des dernières années de Visconti.

0 h 35 Cadavres extras : Coup de fil.
D'Olivier Bourbeillon, réal. Maurice Fasquel.
Une maison tranquille dans la nuit. Un père et son fils regardent une enquête à la télé. Une fiction absurde, joliment réalisée.

0 h 50 Fat's Blues ou les confidences d'un dinosaure.

0 h 55 Prélude à la nuit.
Chanson d'Anton Dvorak, interprétée par les Douze Violons de France.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; 17 h 10, Un bon petit diable ; 17 h 20, Le club des puces ; 17 h 30, J'apprends le ski de fond ; 17 h 40, Les courriers de l'histoire ; 18 h, Archéologie ; 18 h 10, La route des jouets ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Lesdits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, Hill street blues ; 21 h 20, Soap ; 22 h, **l'Irrésistible Jackie Chan**, film de Lo Wei (karaté) ; 23 h 25, Tous en scène ; 0 h 10, **Tendres cousines**, film de D. Hamilton (érotique) ; 1 h 35, Robin des bois ; 2 h 30, Les marionnettes de Salzbourg.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : L'une danse, l'autre écrit. Poèmes et musiques des nuits de Dakar, Port-au-Prince, Beyrouth...
21 h 30 Musique : Pulsations. Point d'ouïe : la musicalité.
22 h 30 Nuits magnétiques dans le grand Nord.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Quatuor à cordes en fa majeur*, de Schumann ; *Quatuor à cordes*, de Fine ; *Quatuor à cordes nº 20 en ré majeur*, de Mozart, par le Quatuor Juilliard (R. Mann et E. Carlyss, violons, S. Rhodes, alto, J. Krosnick, violoncelle ; en complément de programme, œuvres de Schumann, Poulenc).
22 h 34 *Les soirées de France-Musique* : Les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5, Pierre Bernac et Francis Poulenc.

Jeudi 27 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Dessin animé : Tom et Jerry.
12 h 30 La semaine enchantée de Chantal Goya.
13 h Journal.
13 h 50 Série : la Petite Maison dans la prairie.
14 h 45 Portes ouvertes.
Magazine des handicapés.
15 h Destination Noël (et à 15 h 55).
15 h 25 Quarté en direct de Vincennes.
16 h 30 Téléfilm : les Maîtres Sonneurs.
D'après le roman de G. Sand, réal. L. Iglesis, avec P. Raynal, S. Haudepin, J.-M. Dupuis... (Redif.)
1780, en pays berrichon. Joset, qui rêve de jouer de la cornemuse, rencontre le charbonnier Huriel, qu'il décide de suivre, abandonnant sa sœur de lait Brûlette.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocomicocinécomico.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Uns et les Autres.
Film français de C. Lelouch (1981), avec R. Hossein, N. Garcia, J. Caan, G. Chaplin, D. Olbryschski, M. Méril.
De 1936 à 1980, l'influence des événements historiques sur le destin de quatre familles : une française (juive), une allemande, une américaine, une russe. Ce film dramatique, lyrique, émouvant, typiquement lelouchien, a déjà été diffusé en version longue pour la télévision.
23 h 35 Journal.
23 h 50 10 bougies pour la Une, vous avez aimé...
Emission présentée par Denise Fabre.
Les animaux du monde : chimpanzés, éléphants, lions dans un château.
0 h 20 Vivre en poésie.
Les femmes vues par les poètes.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Vivre en rock.
14 h 50 Téléfilm : Tu seras une étoile.
De Jackie Cooper.
La vie romancée de l'actrice et chanteuse Judy Garland, mère de Liza Minelli.
16 h 25 Magazine : un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini. Artistes en herbe.
Ils ont entre neuf et dix-sept ans. Ils seront peut-être nos vedettes de demain. Ils ont du talent.
17 h 30 Récré A 2.
Poochie ; Chien botté ; Latulu et Lireli ; Image imagine ; Les légendes du monde ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca.
4e épisode des aventures de Virginie à la Nouvelle-Orléans, sur fond de guerre de Sécession.
21 h 35 Cinéma : Signé Furax.
Film français de M. Simenon (1980), avec B. Haller, J.-P. Darras, D. Saval, M. Demongeot, M. Galabru.
Le bandit Furax qu'on croyait mort est-il le responsable de la disparition et de la transformation des plus célèbres monuments français ? Histoire loufoque, d'après le feuilleton radiophonique et un roman de Pierre Dac et Francis Blanche, traitée de façon banale.
23 h Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Emissions pour les jeunes.
17 h Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les petits papiers de Noël.
20 h 35 Cinéma 16 : le Cœur dans les nuages.
De R. Coutteure et F. Dupont-Midy, avec F. Giorgetti, L. Duthilleul, G. Staquet...
Antoine Duthilleul tient avec sa mère une modeste épicerie sur la grand-place d'Arras. Il a deux obsessions : trouver la femme de sa vie et agrandir le magasin. Un quiproquo va le mettre en présence d'une ravissante jeune femme. Une comédie sur le bonheur.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Divertissement : les cadavres exquis boiront le vin nouveau.
De Ch. de Chalonge, avec V. Bergeret, M. Jacquemont, P.-O. Scotto, G. Chaillou, L. Melet.
Anna se trouve enfermée par hasard une nuit au Centre Pompidou. Elle y rencontre quatre individus étranges — Breton, Miro, Desnos, Rimbaud — qui l'emmènent dans le monde des images. Un essai qui se veut un hommage au surréalisme, un prétexte à visiter Beaubourg, finalement ennuyeux tant l'approche se veut « culturelle ».
23 h 20 Cadavres extras : Train 5014, quai 2.
De T. Petit et M. Delbez.
Etrange mission : un homme risque tout pour un individu qu'il ne connaît pas...
23 h 35 Fat's blues, ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Variations sur un thème slovaque de Martinu interprétées par Ina Joost, violoncelle, et François Kerdoncuff, piano.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, **Le roi et l'oiseau**, film de D. Grimault (dessins animés) ; 10 h 20, **Autopsie d'un meurtre**, film de O. Preminger (suspense) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 35) ; 14 h, **Family rock**, film de J. Pinheiro (comédie) ; 15 h 15, **L'amour nu** ; film de Y. Bellon (drame) ; 16 h 55, Show Liza Minelli et Goldie Hawn ; 17 h 30, Cabou Cadin (Sherlock Holmes) ; 18 h 5, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, **La lune dans le caniveau**, film de J.-J. Beineix (drame) ; 0 h 25, Tous en scène ; 1 h 55, Attention... convoi d'oie ; 2 h 40, Batman.

FRANCE-CULTURE

7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : le soleil sous la neige ou les liturgies de l'hiver (et à 10 h 50 : Il était une fois... le cirque) ; 9 h 5, **Les Matinées**, une vie, une œuvre : Julio Cortazar ; 10 h 30, **Musique** : miroirs ; 11 h 10, **Répétez, dit le maître** : de Paris à Goa, une correspondance de Freinet ; 11 h 30, **Le crépuscule des fées** : le procès du petit chaperon rouge ; 12 h, **Panorama** ; 13 h 40, **Peintres et ateliers** : Thierry de la Royère ; *14 h, Un livre, des voix :* « Lysis et Alexia », de Marie Renault ; 14 h 30, **La RTB** (radio télévision belge) présente : Big Science. Dans le cerveau de George Orwell, qu'y avait-il donc ? 15 h 30, **Musicomania**, l'actualité de la musique ; 17 h, **Le pays d'ici**, en direct de *Mulhouse ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire* ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la neurochirurgie ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Hugo Wolf, critique musical.
20 h 30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV : le diable amoureux, de J. Cazotte. Avec J.-P. Zehnacker, M.-H. Breillat...
21 h 30 Vocalyse : la chronique d'Anna Magdalena Bach.
22 h 30 Nuits magnétiques : dans le Grand Nord.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, **Musique légère** ; 7 h 10, **Actualité du disque** ; 9 h 8, **L'oreille en colimaçon** ; 9 h 20, **Le matin des musiciens** : Orpheus Britannicus Henry Purcell. La Chapelle Royale ; œuvres de Purcell, Lully, Matteis, Blow, Humphrey ; 12 h 5, **Concert** : œuvres de Haydn, Masek, Martinu, Thiele, Mozart, par le Sextuor à vent Mozart de Leipzig et K. Frans-Prade, piano ; 13 h 32, **Opérette-magazine** ; 14 h 2, **Centenaire de Wilhelm Backhaus** : œuvres de Mozart, Brahms, Schubert, *Haydn ; 15 h, Luciano Pavarotti :* vers des rôles plus lourds ; œuvres de Verdi, Puccini, Ponchielli, Giordano ; à 16 h, Stars and sounds : œuvres de Wagner, Stravinsky, Bernstein par l'Orchestre philharmonique de New-York ; 18 h, **Silence on détourne** : Thrillers ; extraits de films et de musiques de Jean Schwarz ; 19 h 15, **Le temps du jazz** : le bloc-notes ; intermède ; feuilleton : le blues urbain, Chicago.
20 h Concert : *Barbe-Bleue*, opéra-bouffe d'Offenbach par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre, dir. M. Soustrot, chef des chœurs P.-A Gaillard, sol. J. Dupouy, J.-P. Muel, M. Sieyes, J.-P. Laffont, J. Berbié.
23 h **Les soirées de France-Musique** : à 23 h 30, concours international de guitare ; à 24 h, cycle acousmatique ; à 1 h, Poissons d'or.

La situation au « Monde »

UNE DÉCLARATION DU COMITÉ INTERSYNDICAL DU LIVRE PARISIEN

Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT a publié, le 26 décembre, le communiqué suivant :

« Suite à la mise à l'écart du gérant du journal le Monde, *notamment par la Société des rédacteurs, et aux difficultés rencontrées pour mettre en place une nouvelle direction, le CILP-CGT et les élus du Livre du titre, très inquiets, mais néanmoins vigilants face à toute nouvelle manœuvre, sans mettre en cause le contenu du journal, constatent une fois de plus qu'une direction responsable ne peut être issue d'une telle « mascarade » et d'une telle valse-hésitation. Ils condamnent formellement l'incapacité des porteurs de parts à mettre en place cette véritable direction responsable.*

» Le CILP-CGT et les élus du journal le Monde *tiennent à mettre en garde les cogestionnaires du titre sur les graves dangers qu'ils lui font courir et rappellent que chaque jour qui passe sans solution le précipite vers des difficultés insurmontables pouvant entraîner sa disparition.*

» Le CILP-CGT et les élus CGT du journal le Monde *réaffirment leurs exigences de débattre avec de véritables responsables des propositions qu'ils ont été amenés à faire depuis septembre 1984 pour permettre au journal de se moderniser, de se développer et d'assurer sa pérennité.*

» Le CILP-CGT et les élus CGT du journal le Monde *prendront quant à eux toutes les dispositions pour se faire entendre sur leurs propositions, contenues en partie dans la déclaration commune du 22 novembre 1984, pour exiger leurs salaires et pour faire appliquer les plans de développement.*

» Le Monde ne sera pas une seconde affaire Paris-Jour, et le CILP-CGT et les ouvriers du Livre sortiront le titre en toutes circonstances. »

[NDLR. — Rappelons que le gérant de la SARL le Monde est nommé par les porteurs de parts de la société, parmi lesquels la société des rédacteurs, qui détient 40 % des parts et qui a sa procédure propre pour désigner son candidat à la fonction de directeur-gérant. Les autres porteurs de parts sont : des personnalités (40 %), le gérant en exercice (11 %), la Société des cadres (5 %) et la Société des employés (4 %).]

Le rapport annuel de l'Institut international de la presse

JOURNALISTE : UNE PROFESSION DANGEREUSE

Dans son rapport annuel, qu'il vient de publier, l'Institut international de la presse (dont le siège est à Londres), estime que *« la presse donne l'impression de perdre non seulement sa liberté mais également la confiance de ses lecteurs »* et constate que *« de l'Afghanistan au Zimbabwe, les journalistes ont à affronter quotidiennement des menaces d'emprisonnement, d'expulsions et même de mort, qui font de cette profession l'une des plus dangereuses du monde ».*

L'institut reproche à la presse elle-même de ne pas informer suffisamment sur cette situation. *« Si cette information était faite,* estime l'Institut, *il serait possible de réduire le nombre d'atteintes à la liberté de parole. »*

Parmi les cas individuels de journalistes emprisonnés — et dont *« le nombre a continué à augmenter en 1984 »* — l'Institut relève celui de Lateef Jakande, ancien président de l'institut, et ancien rédacteur en chef du *Nigerian Tribune*, à Lagos. M. Jakande est en prison depuis le 31 décembre 1983, immédiatement après le coup d'État qui a amené au pouvoir le régime militaire actuel du Nigéria, bien qu'aucun chef d'accusation n'ait été prononcé contre lui. Au Salvador, John Hoagland, photographe américain, est le dixième journaliste tué, en mars dernier, dans ce pays depuis l'été 1980. En Iran, déclare l'IPI, *« les autorités continuent de détruire les derniers vestiges de la liberté de la presse avec une vigueur plus grande que partout ailleurs dans cette région du monde ».* Au Pakistan, de nombreux journalistes sont emprisonnés. L'IPI souligne encore qu'il a dû intervenir plus souvent en Uruguay pendant les douze derniers mois qu'auprès de tout autre pays de cette région du monde.

Au Royaume-Uni, l'IPI relève *« le goût du secret croissant du pouvoir, qui a frappé fort contre les fuites et, en règle générale, a traité les médias comme si la libre circulation de l'information et le droit de savoir n'étaient pas des droits individuels reconnus depuis longtemps ».* En revanche, l'IPI note *« un léger mieux »* dans l'attitude des autorités sud-africaines, à l'égard de la presse et souligne le fait que, pour la première fois depuis quarante-cinq ans, plus aucun journal espagnol n'appartient à l'État. l'IPI estime que l'indépendance de la presse écrite espagnole est contre-balancée par des *« interventions et manipulations constantes »* dans les radios et télévisions du pays.

Le Monde

société

Le noir et le blanc

(Suite de la première page.)

Les deux auteurs insistent, à juste titre, sur le facteur religieux qui distingue l'immigration actuelle de toutes les vagues qui l'ont précédée, mais pour en tirer des conclusions diamétralement opposées. Pour la première fois, en effet, le système d'intégration de cette France profondément assimilatrice ne fonctionne plus. Le prix à payer pour s'insérer dans la communauté nationale a toujours été celui de l'adoption du modèle culturel dominant. Or, la plupart des étrangers actuels viennent d'une autre culture et veulent *« garder leur identité »*.

Alain Griotteray n'y va pas par quatre chemins. Pour lui, les immigrés doivent choisir entre l'assimilation, avec tout ce qu'elle implique – c'est-à-dire *« la perte de la langue et de la culture »* d'origine – ou le retour au pays. Des mesures draconiennes (notamment sur l'aide sociale) sont proposées par l'ancien député pour faire appliquer ce principe, car *« ce n'est pas en apportant notre nationalité sur un plateau à tout un chacun, y compris à des insoumis, des délinquants ou des chômeurs professionnels, que nous règlerons les problèmes »*. En somme, la nationalité française est la seule porte d'admission dans la communauté nationale ; elle se mérite et il faut montrer patte blanche pour l'obtenir.

Bernard Stasi abonde dans l'autre sens. L'islam, remarque-t-il, est devenu la deuxième religion de France. L'Etat ne peut plus réduire au domaine privé les croyances religieuses qui déterminent tout un mode de vie. Le vice-président du CDS adhère totalement à la remarque audacieuse de l'historien Pierre Chaunu : *« Si l'on veut effectivement intégrer les jeunes musulmans dans la société française, il faut leur permettre de s'enraciner tout d'abord dans leurs traditions d'origine. Il faut construire en France, pour eux, des mosquées et des écoles coraniques. »* De quoi faire bondir Alain Griotteray, pour qui l'islam est *« une religion conquérante »*, capable de réduire l'Hexagone à *« une mosaïque »*, *« un puzzle »*, après *« mille ans d'histoire, les quarante rois qui ont fait la France et les deux siècles de jacobinisme républicain »*.

Bernard Stasi se prive d'un argument de poids en n'insistant pas sur le caractère tout-à-fait prédominant de la culture française. Face à elle, en effet, il n'existe pas *une* culture immigrée : chaque groupe de population étrangère a ses coutumes, distinctes de celles du voisin. En outre, ces groupes sont eux-mêmes divisés : un fils de Maghrébin qui fréquente l'école française depuis sa plus tendre enfance est souvent plus proche de ses camarades que de ses propres parents. Enfin, ces cultures immigrées ne se « battent » pas à armes égales avec la culture française puisque leurs membres appartiennent à des catégories défavorisées.

A l'opposé des Etats-Unis, où les immigrants venaient d'horizons sociaux très divers, la plupart des Maghrébins de France ne sont *même* pas issus de la classe ouvrière. C'étaient de petits paysans connaissant à peine leur propre pays. Au bout de vingt ou de vingt-cinq ans, très peu d'entre eux ont réussi à se hisser dans l'échelle sociale. Ils n'ont pas d'élite, pas de modèles, pas de visibilité reconnue. Ils vivent dans des ghettos culturels, et leur culture est *refoulée, donc menacée...* ce qui devrait rassurer Alain Griotteray, qui a au moins le mérite de soulever la question sans hypocrisie.

Chacun des deux auteurs propose une initiative politique nationale pour s'attaquer au problème. Faut-il s'étonner que ce ne soit pas la même ? Alain Griotteray réclame un référendum, alors que Bernard Stasi plaide pour un programme pluriannuel d'insertion des immigrés qui associerait majorité et opposition. *« Un assez large consensus existe,* écrit-il, *en dehors des irresponsables et des excités de tous bords. »* Aucun nom n'est cité...

ROBERT SOLÉ.

★ *L'Immigration : une chance pour la France*, de Bernard Stasi, éditions Robert Laffont, 184 pages, 65 F.

★ *Les Immigrés : le choc*, d'Alain Griotteray, éditions Plon, 176 pages, 85 F.

LE CONSEIL DES IMMIGRÉS

Les urnes en tête

Les préoccupations des immigrés, si elles rejoignent celles des Français de gauche, sont plus aiguës car leurs conditions de vie sont plus précaires et plus menacées. C'est ce qui est apparu au Forum des associations immigrées qui s'est tenu à Paris, les 15 et 16 décembre.

A l'origine de la manifestation, le Conseil des associations immigrées en France (CAIF), créé en janvier 1984, qui regroupe quatorze associations immigrées. Deux cents personnes environ ont réfléchi sur « le mouvement associatif immigré, son histoire, son présent, son avenir ». Le CAIF souhaitait que le forum définisse les moyens de promouvoir une authentique vie associative immigrée, condition indispensable pour l'obtention des droits civiques – le droit de vote notamment – auquels tous aspirent.

Sur le droit de vote aux élections municipales de 1986, *« c'est une question de principe »*, a dit un intervenant, et un autre propose que l'on passe *« d'une démocratie de la majorité à une démocratie des minorités »*. Il a préconisé une révision constitutionnelle qui permettrait une modification de la loi électorale et du mode d'élection des sénateurs (1). *« Si on n'obtient pas ça, après 1986, on est coincé. »*

Une jeune fille maghrébine a interpellé avec véhémence l'assemblée : *« Il n'y a pas beaucoup de jeunes ici et ça me fait peur car ils n'ont confiance ni dans la droite ni dans la gauche. »* Elle a stigmatisé la disproportion des sanctions qui frappent les attentats racistes en France et au Maghreb et constaté que les gouvernements de leurs pays d'origine ne les soutiennent pas car ce ne sont pas des gouvernements forts. Elle a conclu : *« Intellectuels ou non, nous sommes tous paumés. »*

De nombreuses interventions ont permis aux travailleurs immigrés (après avoir confronté leurs positions) de se situer entre les maximalistes et les modérés, même si tous revendiquent les mêmes droits et chacun sa spécificité culturelle.

D. T.

★ CAIF, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris. Tél. : 372-75-85.

(1) Si les immigrés votaient aux élections municipales, ils concourraient au même titre que les Français à la désignation des sénateurs. La question de l'éligibilité étant encore d'une autre nature.

LES PRUD'HOMMES DE NICE APPROUVENT LA RÉVOCATION DU SOUS-DIRECTEUR DE LA CAISSE D'ASSURANCE-MALADIE

(De notre correspondant.)

Nice. – Le conseil des prud'hommes de Nice a estimé *« fondée et légale »* la révocation du sous-directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) des Alpes-Maritimes, M. Jean-Baptiste Pisano, inculpé dans l'affaire de faux devis et révoqué par le conseil d'administration de l'établissement pour *« fautes lourdes »* le 26 juin 1984 (*le Monde* des 10, 19-20 août et 3 septembre 1984). Ce dernier a été condamné à verser le franc symbolique de dommages et intérêts à la CPAM et à restituer l'intégralité des salaires perçus depuis le 27 juin 1984, quelque 100 000 francs.

Le conseil des prud'hommes souligne que la décision du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui avait annulé la révocation du sous-directeur en raison de son *« caractère illégal »*, était intervenue hors délai et qu'il y avait donc lieu de considérer comme seule valable la décision du conseil d'administration du 26 juin 1984. – M. V.

Les réactions après la libération de Toumi Djaïdja

Après la grâce accordée à Toumi Djaïdja par le président de la République, la Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort a déclaré : *« Cette grâce éhontée est un camouflet pour la magistrature, la police, des emprisonnés bien moins coupables, qui n'ont sans doute que la tare d'être de souche française. »*

Pour sa part, le Front national, après avoir qualifié de *« scandaleuse »* cette mesure, s'interroge : *« Comment accroître la sécurité,* écrit-il dans un communiqué, *quand le président de la République lui-même donne le mauvais exemple ? »* Selon le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen, *« celui qui se conduit en fait comme chef du parti socialiste manifeste une préférence pour ce genre de délinquant* (...) *mais le Front national préfère les policiers et les victimes aux truands et aux délinquants. »*

De son côté le pasteur Jean Costil, qui, avec le Père Christian Delorme, a apporté son soutien à Toumi Djaïdja, a déclaré, nous signale notre correspondant : *« C'est une nouvelle excellente qui va dans le sens de la main tendue lors de la marche contre le racisme en 1983. C'est une réponse de plus en contrepoint à cette France frileuse et un peu raciste qui fait de l'immigration le bouc émissaire de la crise. Il est nécessaire d'inscrire dans l'Histoire des contre-pouvoirs de cette sorte. »*

Pour sa part, M. Marcel Houel, maire (PC) de Vénissieux, tout en relativisant l'influence de SOS-Minguettes sur les jeunes du quartier, a estimé que la grâce de Toumi était *« une bonne chose, de nature à calmer les esprits, car ce garçon était un temporisateur dans le quartier »*.

Enfin, M. Bernard Stasi, député UDF-CDS, maire d'Epernay (Marne), estime que la mesure prise par M. Mitterrand en faveur de Toumi Djaïdja est une *« grâce politique »* et ajoute que *« cette libération peut contribuer à apaiser les esprits »*. Evoquant la montée du racisme, il met en cause M. Le Pen et ses amis, qui *« contribuent à passionner le débat »*, et se déclare *« partisan d'une solution d'intégration des immigrés dans la communauté française. »*

De son côté, l'Association professionnelle des magistrats fait part de sa « stupéfaction » et considère la mesure présidentielle comme *« un désaveu intolérable à l'encontre des juges et à l'encontre d'une décision de justice qui vient à peine d'être rendue »*.

La deuxième grâce

Graciée par le président de la République en même temps que Toumi Djaïdja *(nos dernières éditions)*, Mme Arbia Gharbi, une Tunisienne âgée de trente-quatre ans, mère de cinq enfants, dont l'aîné a aujourd'hui quinze ans, a discrètement quitté la prison de Chambéry (Savoie) le lundi 24 décembre.

Elle y avait été incarcérée le 13 mai 1981, presque un mois après avoir tué son mari, Hamdouni, à leur domicile de Chambéry, lors d'une dispute conjugale plus violente que les précédentes. Après le meurtre, affolée par son geste, Mme Gharbi avait tenté, avec son frère Jallaldine, un jeune homme d'une vingtaine d'années, de faire disparaître le corps en le brûlant dans la baignoire. Les deux complices avaient ensuite placé les restes à demi carbonisés d'Hamdouni dans une malle, et dissimulé celle-ci dans un placard. Puis le frère s'était enfui à l'étranger et la meurtrière avait cru pouvoir trouver refuge dans un foyer social, mais les pompiers avaient découvert ce que la presse allait bientôt appeler *« la malle sanglante de Chambéry »*.

En décembre 1982, la cour d'assises de Grenoble (Isère) condamnait Mme Gharbi à dix ans de réclusion criminelle pour *« homicide volontaire et recel de cadavre »*. Une polémique avait éclaté lors du procès, qui allait opposer Me Gisèle Halimi, choisie par l'accusée, à deux avocats grenoblois, Me Bernard Ripert et Marie Mandroya, ces deux derniers reprochant à leur consœur parisienne de s'être approprié, en usant de sa qualité de député de l'Isère, un dossier qui leur avait été confié (*le Monde* des 14 et 18 décembre 1982).

Tuer des baleines est vital pour les Japonais...

De notre correspondant

Tokyo. – Merlans et saumons d'Alaska contre baleines et cachalots nippons, coups de filets contre harpons et droit de pêche contre cause perdue. La lutte fut chaude, mais inégale. Les premiers l'ont emporté, ou presque. Contre des espèces dites « en voie de disparition », le Japon ne rengainera pas immédiatement ses harpons, mais, cédant aux pressions, son gouvernement a accepté de taire pour le moment ses objections au verdict de la Commission baleinière internationale interdisant la chasse aux cétacés à partir de 1985. Les baleiniers japonais crient à l'ingérence étrangère, à l'assassinat de leur industrie et de leurs mœurs. On parle même ici de *« culture en danger »*. Pour leur part, Greenpeace et d'autres associations de protection de la nature dénoncent la poursuite du massacre.

En effet, si les Japonais, jusqu'ici insensibles aux arguments de type moral aux statistiques sur la décimation des espèces, ont finalement cédé, ils gagnent du temps grâce à l'administration Reagan. Celle-ci, pour contraindre Tokyo à prendre des *engagements*, a brandi un gros bâton d'un côté, mais de l'autre, elle a offert une carotte de consolation.

Le bâton, c'était la menace d'une réduction de 50 %, voire de l'annulation des quotas de pêche japonais dans la zone maritime américaine. Or, dans ce cas, comme dans celui de l'accès aux eaux soviétiques, il s'agit pour la flotte de pêche japonaise, la première du monde, d'une question vitale (elle ne risque pas les mêmes pressions de Moscou, l'URSS restant, avec le Brésil et le Japon, l'un des trois grands pays baleiniers). La carotte, finalement préférée, est venue sous forme d'un accord nippo-américain autorisant le Japon à tuer encore mille deux cents baleines et cachalots entre 1984 et 1988, sans risquer de sanctions. Pragmatique, ce compromis n'en contrevient pas moins à la décision de moratoire de la Commission internationale, et aussi à la législation américaine.

Première du monde, la flotte japonaise a pêché en 1983 quelque 12 millions de tonnes de poisson, soit environ 15 % du total mondial. Le chiffre d'affaires de l'industrie était l'an dernier de 12 milliards de dollars. Elle emploie plus de 220 000 personnes.

Par comparaison, l'industrie baleinière est une goutte d'eau (sanglante) dans une mer d'émotions et d'intérêts contradictoires. Pour en satisfaire certains, plutôt que d'autres, elle est aujourd'hui mise en sursis.

R.-P. PARINGAUX.

Pour le PCF à Paris

LA SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE NE REMPLACE PAS LE CONCIERGE

Plusieurs milliers de Parisiens habitant dans les HLM de la ville n'ont plus de gardiens d'immeubles. Une soixantaine de loges ont été fermées au cours de ces dernières années et, dans les constructions neuves, on installe des appareils de surveillance électronique. Dans les grands ensembles qui disposaient, jusqu'à présent, de plusieurs concierges, la tendance est à la suppression des loges dites secondaires pour n'en conserver qu'une seule. Cette restructuration devrait entraîner la disparition de deux cents gardiens dans les années à venir. Motif invoqué : les économies ainsi réalisées permettent de maintenir les loyers à un niveau supportable.

Un certain nombre d'élus de la capitale se sont émus de cette situation. M. Henri Malberg, président du groupe communiste au Conseil de Paris, a qualifié cette orientation de *« complètement régressive »*. *« L'absence de gardien,* fait-il observer, *entraîne des dégradations dans les parties communes des immeubles. Cela coûte cher. Les concierges sont un élément de sécurité. Ils empêchent souvent que de petites bêtises deviennent de grosses affaires. Enfin, ils contribuent à la vie collective des immeubles et facilitent les relations humaines dans cette ville de solitaires qu'est devenue Paris. »*

Selon M. Malberg, il ne faut pas se laisser abuser par l'*« illusion électronique »*. Une machine ne remplace pas un homme. Et de citer l'exemple du métro, où l'on avait cru opportun de remplacer le personnel des stations par des caméras et des téléphones d'alerte. L'expérience s'est révélée désastreuse. Dans des dizaines de stations, la RATP réinstalle des employés.

M.A.-R.

Le Paris-Dakar mobilisé pour rechercher deux lycéens d'Amiens

Amiens. – Les concurrents et accompagnateurs du rallye Paris-Dakar, dont le départ sera donné le 1er janvier à Versailles, vont recevoir le portrait de deux lycéens amiénois, François-Xavier Vrignaud, dix-neuf ans, et Olivier Bourges, dix-huit ans, partis en vacances en Afrique l'été dernier et dont on a perdu la trace, le 4 août à Gao (Mali). Toutes les recherches entreprises jusqu'à présent sont restées vaines.

Les compétiteurs du Paris-Dakar auront à charge, avec l'accord des organisateurs, de distribuer des tracts, rédigée en plusieurs langues et comportant les photos des deux jeunes gens, entre Tamanrasset (Algérie), où les deux lycéens devaient se rendre ensuite, et Gao. – *(Corresp.)*



MÉDECINE

LA SANTÉ SCOLAIRE SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Cuti et arnica ne suffisent plus

Le ministère de l'éducation nationale reprendra, à partir du 1er janvier 1985, la responsabilité du service de santé scolaire, confiée depuis vingt ans à l'administration de la santé. Créée en 1945 sous l'égide du ministère de l'éducation nationale pour lutter contre *les « grands fléaux »*, pour généraliser la vaccination et pour détecter les cas sociaux, la « santé scolaire » a été rattachée en 1964 aux directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) et donc au ministère chargé de la santé. L'année 1985 marquera un retour aux sources. Désormais, en application d'un décret adopté le 19 décembre par le conseil des ministres, les assistantes sociales et les infirmières scolaires émargeront Rue de Grenelle. Les médecins – des femmes, pour la plupart – demeureront salariés au secrétariat d'Etat chargé de la santé, mais seront placés sous l'autorité des inspecteurs d'académie. La responsabilité globale du service passe à l'éducation nationale, où l'on réfléchit aux moyens de le revaloriser ; mais les rivalités, les susceptibilités et les revendications catégorielles, ont imposé la dispersion des personnels.

Les assistantes sociales scolaires – elles sont à peine plus de quinze *cents au total* – se *félicitent* du nouveau découpage. En vingt ans, elles se sont débarrassées de leur blouse blanche de « madame cuti » pour s'impliquer dans une « animation *pédagogique* », aux contours souvent imprécis, dans les collèges et dans les lycées exclusivement. Confidente des élèves à problèmes, l'assistante sociale utilise aussi son indépendance pour arbitrer les conflits avec les enseignants et les parents, mais elle refuse de plus en plus le confessionnal, préférant recevoir les élèves en groupe et participer aux conseils de classe.

Les textes officiels distinguent nettement leur mission de celle des médecins scolaires (1), et le nouveau rattachement des assistantes sociales (AS) à l'éducation nationale symbolise l'émancipation pour laquelle leur syndicat majoritaire (2), affilié à la FEN, se bat depuis toujours. La majorité des médecins, eux, avec le syndicat autonome, défendent l'appartenance à l'administration de la santé publique (3). Cette évolution n'a pas fait *cesser la petite guerre que se livrent* parfois médecins et assistantes sociales scolaires.

Un « écrémage » effrayant

Le docteur Pierrette Salvaing, secrétaire général du syndicat des médecins scolaires de la FEN (minoritaire) (4) porte un jugement sévère pour les AS : *« Elles se prennent pour des profs, elles refusent de travailler avec les médecins et d'aller voir les parents ; elles veulent faire de la psychologie, mais sont incapables d'évaluer la gravité des problèmes. »* Mme Eliane Pierson, AS responsable du service social scolaire des Hauts-de-Seine, s'étonne et répond de son côté : *« Les assistantes qui travaillent en tandem avec les médecins sont des pithécanthropes, des nostalgiques de 1945. Un lycée n'est pas un hôpital. »* Réaction défensive d'une assistante assez ancienne pour avoir connu le temps où *« les médecins jouaient les chefs d'équipe »*, mais aussi expression d'une volonté d'intégration dans la vie scolaire déjà largement concrétisée. Les élèves des treize classes d'établissements secondaires des Hauts-de-Seine interrogés récemment par sondage sur le rôle de l'assistante sociale scolaire sont quasi unanimes pour lui demander le cas échéant d'*« intervenir dans les problèmes familiaux et scolaires »*, en particulier en cas de conflit avec les professeurs.

Ce rôle de charnière, Mme Ghislaine Dupuy, jeune AS à la cité scolaire Edouard-Vaillant de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le remplit avec enthousiasme et brio. Elle cherche à adapter les élèves à l'institution scolaire et vice versa. Effrayée par l'*« écrémage »* qui s'opère après la classe de cinquième – il existe six sections de sixième dans son établissement, mais seulement quatre de quatrième, – elle reçoit tous les élèves de sixième en difficulté dès le premier trimestre et les écoute.

Pour eux, Mme Dupuy a mis sur pied un système de soutien périscolaire avec la complicité de la conseillère d'éducation, de professeurs, de parents d'élèves et l'aide de la municipalité et de plusieurs associations. Les élèves de sixième peuvent travailler après la classe dans des salles de quartier, aidés par quelques parents, lycéens et enseignants. Des problèmes familiaux ou sociaux émergent lors de ces rencontres. Ils sont aussi révélés de manière plus générale lorsque les professeurs s'étonnent d'un absentéisme prolongé ou recueillent les condidences. Les élèves frappent aussi eux-mêmes très fréquemment à la porte de Mme Dupuy, à plusieurs le plus souvent pour se donner du courage.

« Le prof m'a dit que j'avais pas l'esprit méca », se plaint une élève inscrite en section industrielle au LEP. L'assistante sociale réunit les quelques filles de l'atelier et les aide à s'insérer dans le milieu essentiellement masculin où elles ont été orientées. Avec l'aide d'anciennes qui sont « passées par là », elle tente de redonner courage à celles qui flanchent, intervient pour supprimer la boxe du programme d'éducation physique. *« C'est bien du social que je fais »*, affirme Mme Dupuy qui, assure-t-elle, n'est animée d'*« aucune haine anti-médecin »*, mais ne travaille que ponctuellement avec celui qui visite régulièrement l'établissement, *« pour un problème de lunettes ou dans des cas graves »*.

Nul doute, l'assistante sociale scolaire est aujourd'hui plus proche des enseignants que des médecins scolaires, même si le secret dont elle entoure souvent ses interventions agace les professeurs. *« Au conseil de classe, elle note tout, mais ne dit rien »*, regrette l'un d'eux.

Le contexte économique et social et l'ampleur des problèmes rencontrés nécessitent cependant un minimum de coordination.

Le docteur Marie-Paule Lamy, qui couvre un secteur de 4 450 élèves dans le Val-d'Oise, ne conçoit pas son travail sans une véritable équipe. Celle-ci, à ses côtés, se compose d'une infirmière, d'une secrétaire et de l'assistante sociale. Les tâches de prévention sont primordiales au collège Marcel-Pagnol de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), où elle exerce. Un tiers des enfant n'ont pas subi toutes les vaccinations *obligatoires, et des familles*, par négligence ou pauvreté, laissent se développer des insuffisances de vision, des scolioses ou d'autres affections graves. Des visites médicales obligatoires ressort, dans un cas sur cinq, la nécessité de consulter un médecin généraliste ou un médecin spécialiste.

A ce stade, l'intervention de l'assistante sociale est parfois nécessaire pour surmonter les obstacles financiers ou psychologiques. Des enfants, non inscrits à la cantine ont pris l'habitude de manger un sandwich à l'infirmerie du collège, une pièce équipée de deux lits grinçants-set d'un chauffe-eau qui ne fonctionne que par intermittence. La « lingère secouriste », seule à assurer une permanence pour de petits soins, les accueille. Elle entend les témoignages des enfants battus, de ceux qui préfèrent traîner au collège plutôt que de retrouver un milieu familial inhospitalier. Le médecin scolaire constate les lésions, cherche avec l'assistante sociale les moyens de combattre la détresse ; elles peuvent *écouter parents et professeurs* dans les cas les plus graves. Mais elles ont aussi une tâche d'information sur la santé et sur la sexualité à travers un « club vie et santé » qui *réunit deux fois par semaine* les élèves volontaires pendant un intercours.

L'ambition des femmes médecins de santé scolaire serait de participer à une grande politique de prévention dont elles n'ont pas – avec parfois dix mille enfants à surveiller – les moyens. Sur le terrain, la question du rattachement administratifs, des membres de l'équipe médicosociale perd de son importance. *« Devant la misère ou le manque de soins, on ne se demande pas de quel ministère viennent les feuilles de paie »*, assure le docteur Martine Laulhère, secrétaire général du syndicat autonome, majoritaire chez les médecins scolaires, qui refuse de *« laisser enfermer dans l'école »* et a obtenu le non-rattachement à l'éducation nationale. Après deux années de recrutement en 1982 et en 1983, le nombre de ces fonctionnaires – 1 380 en 1984, dont seulement un dixième sont titulaires – diminue. Alors, s'indigne le docteur Laulhère, *« on oriente toujours des enfants malentendants vers la chaudronnerie faute d'examen médical »* et les médecins scolaires *« trouvent à l'infini des choses énormes qu'ils n'ont pas le temps de traiter »*. *« Du bricolage »*, ajoute-t-elle, un mot qui revient souvent dans les infirmeries et dans les bureaux d'assistantes sociales scolaires, *« du bricolage avec du désespoir »*.

Ainsi, médecins, infirmières et assistantes sociales scolaires se débattent-ils dans un imbroglio bureaucratique. Alors que, sur le terrain, ils doivent faire face à des problèmes médicaux, sociaux et scolaires plus lourds. Les conséquences de la crise économique n'ont pas *épargné l'école. La faim a reparu* ça et là sous les préaux. La misère matérielle aggrave les crises familiales et les désespoirs d'adolescents. Les vaccinations obligatoires, les soins médicaux élémentaires, sont parfois empêchés par la désagrégation des milieux de vie.

PHILIPPE BERNARD.

(1) La circulaire du 15 juin 1982, signée conjointement par les ministres de la santé et de l'éducation nationale, définit les orientations et le fonctionnement du service de santé scolaire.

(2) SNAIASSEN : Syndicat national des adjoints, infirmiers, assistants sociaux, secrétaires scolaires du supérieur et de l'éducation nationale.

(3) Syndicat national autonome des médecins de santé scolaire, affilié à la Confédération des syndicats médicaux français.

(4) SNMSU : Syndicat national des médecins scolaires et universitaires.

POINT DE VUE

L'hôpital français en danger d'anémie

par le professeur
FRANÇOIS-XAVIER MICHELET (*)

L'AFFAIRE de Poitiers n'est pas faite pour faire remonter les actions de l'hôpital dans l'opinion publique. La mort accidentelle *en bloc opératoire est rare, mais* frappe parfois encore. Quelle qu'en soit la cause, elle prend chacun à revers, semant tristesse et désolation. Son éventualité, statistique*ment réduite, justifie la rigueur sans* cesse affinée des procédures anesthésiologiques, à l'instar des mesures de sécurité des transports ferroviaires ou aériens.

Le drame poitevin a pris une dimension inhabituelle, hâtivement présenté dans la chaleur de l'actualité comme volontairement provoqué par des hommes au-dessus de tout soupçon, dont la haute mission est de sauver la vie, assouvissant par otage interposé paranoïa et agressivité relationnelles, panoplie habituelle du médecin.

Quelle que soit la vérité, cette affaire a donné libre cours aux généralisations pour tirer du corps hospitalier un portrait peu engageant : charognard, carriériste, cupide, dissimulateur, promu par piston, comme si l'on avait enfin démasqué le démon qui sommeille en tout médecin ; grimé en art, son pouvoir mis au service ordinaire des forces du mal : bref, l'incarnation des fameux morticoles de Léon Daudet.

Entre Diable et Bon Dieu

Qu'est-ce qui pousse ces inconscients, consultants et hospitalisés, à se jeter par millions dans leurs mains ? N'y-a-t-il pas encore, à l'hôpital, des médecins de raison, n'aspirant qu'à s'accomplir au service des autres, sur la ligne médiable entre Diable et Bon Dieu, simplement en hommes de vocation, instruits et dévoués, dont l'éthique originelle balise le parcours ?

La résonance du drame est à la hauteur de l'image dans laquelle le public tient ses institutions sanitaires et ses médecins ; on ne leur cède justement ni fange ni défaillance : elles apparaissent avec une violence blafarde, contre nature.

Poitiers, tant par le contenu que par les généralisations qu'il a suscitées, *bafoue l'honneur des médecins*, éclabousse la façade; menace-t-il pour autant les assises ? Dans la pire des hypothèses, le viol d'un élève par un enseignant déqualifiera-t-il l'Education nationale ? La question est de savoir s'il existe un lien entre la perversité de brebis galeuses et la perversion d'un système.

Non, l'hôpital n'est pas dangereux, mais il est en danger. Crises économique et morale conjointes pèsent sur lui. Enfant gâté de l'expansion, il est devenu en trente ans l'un des fleurons culturels, scientifiques et techniques de notre pays. Il a affermi sa fiabilité et son pouvoir d'attraction. Entrevu trop souvent du public comme simple machine à soins, l'hôpital tient la gageure de soigner, d'enseigner, d'innover, de promouvoir et de rayonner tout à la fois. Il est générateur de sous-produits insoupçonnés à verser à son actif. La formation dispensée à tous les niveaux, médical et paramédical, est de grande qualité malgré les assertions de certains : pas un médecin français qui n'ait puisé son éducation à l'hôpital, *alter mater* incontestée de notre système de santé. La médecine française touche les intérêts de son capital culturel et scientifique : elle n'a jamais exercé un attrait si fort sur les praticiens étrangers en quête de formation spécialisée de haut niveau, en dépit de la prééminence universelle de l'anglophonie. Les effets de marché dans le domaine de l'industrie biomédicale induits par un tel courant doivent retenir l'attention. Il n'est pas négligeable de remplir de nos élèves non seulement la cervelle, mais encore les valises.

Sur l'hôpital d'aujourdhui convergent trois forces : celle, déferlante, de la demande de soins ; celle, incontournable, de la crise économique ; celle, impérieuse, du progrès technique et de l'innovation. C'est quand il importe de s'arc-bouter, de mobiliser les forces vives pour sauver l'essentiel, que frappe la crise morale. Celle-ci risque d'enlever toute énergie aux animateurs.

La chlorose institutionnelle a déjà anémié l'éducation nationale ; elle gagne l'hôpital. Elle désagrège le ciment qui solidarise, dans la prospective et l'action, *les membres de la* corporation. Démobilisatrice, elle incite les animateurs à s'isoler sur le glacis du chacun-pour-soi. Le *ne quid nimis* devient la règle. Foi et enthousiasme ne sont inscrits dans aucune loi : elles coulent de source quand l'institution est crédible et gratifiante. Puisse le médecin hospitalier *ne pas se cantonner à son seul état* de soignant, dont l'action serait disjointe de la surdimension apportée par l'institution. Les jeunes cadres médicaux l'ont bien compris, qui, bernés après avoir été bercés dans l'illusion que la « réforme » de l'hôpital, qu'ils ont appelée leur ouvrirait plus largement les portes, se tournent volontiers vers le secteur privé ; c'est là, sans doute, si l'on ne relève pas le défi, que risque de se développer demain la médecine élitiste pour le service et le profit d'un petit nombre.

Bouc émissaire

Déhiérarchisation, déstructurations ont été entreprises par la voie légale. La « normalisation » du médecin, bouc émissaire, est apparue comme la solution de tous les maux. Son piédestal a été méthodiquement sapé par les pouvoirs publics bien avant mai 1981. Il a suffi à l'actuel pouvoir de rouvrir les cartons peaufinés avant lui, de « mâtiner » les projets de doctrine et d'idéologie, pour, d'une pierre deux coups, non seulement maîtriser les coûts, mais encore instaurer la démocratie à l'hôpital. Ainsi, demain, en toute hypothèse, il n'y aura plus de « chef » à l'hôpital. Un élu représentera de vagues *macromodules vis-à-vis de l'administration* dans un cadre juridique imprécis. Il n'y a pas si longtemps, certains préparaient l'organisation collectiviste.

Or l'hôpital est une structure commune qui n'échappe, pas plus que l'armée ou les autres institutions, à l'ordre et à la hiérarchie. Les candidats à la fonction hospitalière le savent : ceux qui n'ont pas de goût pour ce mode d'exercice peuvent s'orienter sur la médecine militaire, la médecine libérale ou la médecine rond-de-cuir : la palette est vaste.

L'hôpital est devenu un enjeu technique, politique, idéologique et économique. Vouloir conformer autant le malade que le praticien à un moule préétabli n'est pas acceptable. Les débordements de pouvoirs autres que celui des malades risquent de détourner l'hôpital de sa mission. Les médecins hospitaliers sont, par nature, des hommes d'évolution et de progrès. Il convient de restaurer le climat de confiance et de *les protéger avant que de les* condamner, pour plus tard, trop tard sans doute, tenter de les réhabiliter. Tout pèse en même temps sur les épaules des hospitaliers. Aucune institution, dans un temps aussi bref, n'a fait l'objet de tant de propositions. La refonte se veut totale, comme si la structure était foncièrement mauvaise et inadaptée. Nous avons le sentiment de partir en guerre sans avoir fait de grandes manœuvres préalables; tout doit être changé : statuts, budget, finance*ment, internat, études médicales et* para-médicales, organisation et structures. Dieu ! comment avons-nous pu être si mal soignés et si mal formés en France !

(*) *Chirurgien-chef de service*; président de la commission médicale consultative au centre hospitalier régional de Bordeaux; président de l'union hospitalière du Sud-Ouest.

FAITS DIVERS

AUX ETATS-UNIS

Des lauriers pour un tireur anonyme dans le métro de New-York

Lieu fantasmatique, qui ali*mente depuis des lustres, malgré* des progrès récents, la psychose d'insécurité qui nimbe Manhattan et ses environs, le métro de New-York vient d'être, une nou*velle fois, le théâtre d'un fait di*vers peu banal. Parce qu'il se sentait menacé par quatre jeunes gens qui voulaient le « taper » d'un billet de 5 dollars, un passa*ger a dégainé un pistolet* d'un calibre de 38 mm et a méthodiquement tiré une balle sur chacun des importuns. Cet acte accompli, l'homme, bien mis de sa per*sonne et qui portait des lunettes* à fine monture métallique, disent des témoins, s'est éclipsé.

Deux des jeunes gens sont dans un état critique, l'un d'entre *eux ayant la partie inférieure du* corps paralysée par une balle qui a touché la moelle épinière. Moins sérieusement atteints, leurs deux compagnons ont ex*pliqué aux policiers qu'ils avaient* effectivement harcelé le passager, mais plutôt pour *« plaisanter »*. C'est lorsque l'un d'eux, après avoir quémandé une cigarette et des allumettes, s'enhardit à demander de l'argent que l'homme se serait levé et aurait tiré sur le groupe en lançant : *« Oui, j'ai 5 dollars pour chacun d'entre vous, et voilà ! »* Originaires du quartier du Bronx, dont la réputation à New-York est détestable, les jeunes gens avaient déjà eu affaire précédemment à la police. Des boulons ont été re*trouvés dans les poches de leurs* vêtements.

S'il est toujours anonyme, le tireur n'en est pas moins devenu, du jour au lendemain, un héros pour des centaines de New-Yorkais. Depuis samedi 22 décembre, jour de l'incident, la police de la ville est submergée de coups de téléphone de félicitations à son égard. Certains habitants de la grande métropole se disent prêts à payer les frais de justice, au cas où l'homme serait arrêté et aurait à répondre de son action devant un tribunal. D'autres vont jusqu'à lui suggérer de se présenter à la prochaine élection pour la mairie de New-York.

M. Edward Koch, l'actuel maire, ne l'entend pas de cette oreille. Il a certes immédiatement renforcé les patrouilles de police dans les couloirs les moins sûrs du métro, mais il n'en a pas moins déclaré : *« La mentalité de la vigilance armée ne sera pas tolérée dans cette cité. »*

M. L.

● *Un adolescent met en fuite des cambrioleurs.* – Un garçon âgé de seize ans a mis en fuite des cambrio*leurs en tirant sur eux avec un fusil* de chasse. Pendant la nuit du dimanche 23 au lundi 24 décembre, il regardait la télévision, seul dans la villa de ses parents, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), lorsqu'il a entendu des bruits d'effraction. Saisissant le fusil de chasse de son père, le jeune homme a tiré au jugé. Les *malfaiteurs ont déguerpi et des* traces de sang ont été relevées dans la maison. Les enquêteurs n'ont cependant pas trouvé de patient suspect dans les hôpitaux environnants.

RELIGION

Dans son message de Noël

JEAN-PAUL II EXPRIME SA SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES PAUVRES DU MONDE

Cité du Vatican. – Dans son message de Noël prononcé *urbi et orbi* (à la ville et au monde), mardi midi à Rome, Jean-Paul II a affirmé sa *« solidarité avec tous les pauvres du monde contemporain »*. Se demandant si de nombreux riches ne sont pas *« pauvres spirituellement »* alors que des pauvres possèdent une *« richesse intérieure »*, le pape s'est réjoui de la *« sensibilité renouvelée de la part de citoyens et de gouvernements à l'égard du problème de la faim »*.

Le pape a souligné d'autre part combien de personnes souffrent aujourd'hui dans le monde non seulement à cause de la pauvreté matérielle, mais aussi à cause d'une misère morale due à la persécution, aux injustices, aux violences de toutes sortes. Le chef de l'Église a ajouté à ce propos une pensée spéciale pour les victimes de l'attentat contre le train Naples-Milan, qui a fait dix-sept morts. – *(AFP.)*

● *Disparition en Haute-Marne d'un général d'aviation en retraite.* – Le général de brigade aérienne (cadre de réserve) René Auvigne, soixante-douze ans, a disparu, depuis dimanche 23 décembre, alors qu'il s'était rendu pour une promenade en forêt, près de Rolampont (Haute-Marne). Les gendarmes de Chaumont et de Langres ont retrouvé sa voiture garée, toutes portes fermées, en bordure de la forêt. Selon son épouse, il est exclu que le général Auvigne, qui a quitté l'armée en 1967 après avoir occupé un poste à l'état-major de la IVe région aérienne à Aix-en-Provence, ait été victime d'une dépression.

SPORTS

BALLON OVALE

Dénonciation du protocole entre « treizistes » et « quinzistes »

Deux articles (le no 3 et le no 5) du protocole régissant les rapports entre les Fédérations françaises de Jeu à XIII (FFJ XIII) et de rugby (FFR) sont plus particulièrement visés par le président « treiziste » Jacques Soppelsa, qui, dans une lettre adressée le 18 décembre à M. Ferrasse, son homologue « quinziste », a dénoncé l'accord de 1972, réactualisé en 1982, régissant les rapports entre les deux organismes qui régissent les sports du ballon ovale en France. Cette démarche est destinée à déboucher sur certains *« réaménagements techniques »*, indique-t-on, à la FFJ XIII.

L'article 5, qui réglemente les changements d'une fédération à l'autre, prévoyait que les joueurs pouvaient changer de fédération entre le 30 juin et le 15 septembre de chaque année, sous réserve de l'acceptation d'une commission composée de deux membres de chaque fédération, d'un représentant du ministère de tutelle et d'un représentant du comité national olympique et sportif français. Or, cette commission n'a jamais été créée, état de fait que voudraient revoir les treizistes.

L'article 3, quant à lui, définissait le laps de temps pendant lequel les joueurs ne pouvaient pas passer d'une fédération à l'autre. Ainsi, un international se voyait-il imposer un délai de trois saisons, un joueur titulaire d'un club de première division deux saisons, etc. Là aussi, M. Soppelsa estime qu'il faudrait revoir le problème.

EN BREF

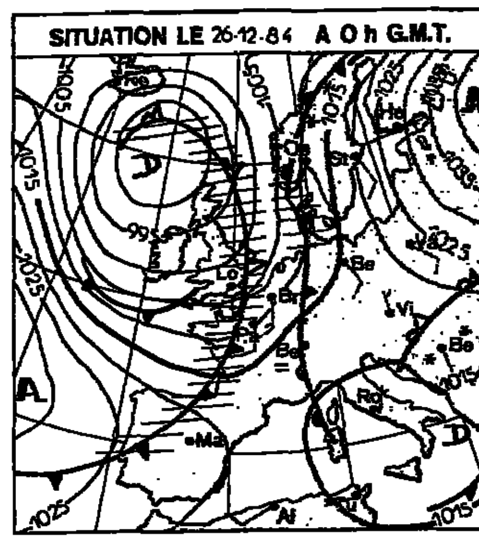
● *La comète artificielle n'a pas brillé dans le ciel de Noël.* – La comète artificielle n'aura pas brillé au-dessus du continent américain le jour de Noël. De mauvaises conditions atmosphériques au-dessus des sites d'observation ont en effet empêché qu'un satellite ouest-allemand libère dans le ciel américain, le 25 décembre, un nuage coloré de poudre de baryum (*le Monde* du 26 décembre). L'expérience, destinée à étudier l'action des vents solaires sur le champ magnétique terrestre, a été reportée au jeudi 27 décembre.

● *Trois attentats en Corse-du-Sud.* – Trois attentants ont été commis en Corse, mardi 25 décembre, dans la soirée, et pendant la nuit de mardi à mercredi 26 décembre. Le premier a détruit, mardi vers 18 h 50, presque en totalité la résidence d'un garagiste à Porticcio (Corse-du-Sud). Il était dû à l'explosion d'une charge reliée à des bouteiles de gaz. Deux autres explosions ont endommagé, mercredi à l'aube, à Ajaccio, les locaux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et une auto-école. Ils ont causé des dégâts assez importants. Ces attentats n'avaient pas été revendiqués, mercredi matin.

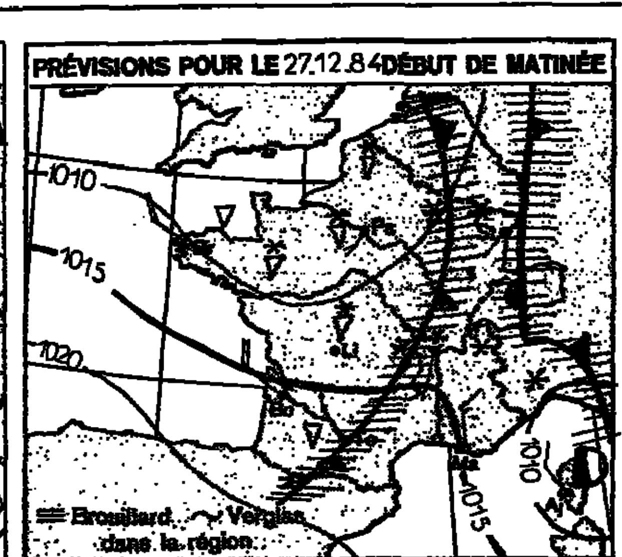
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

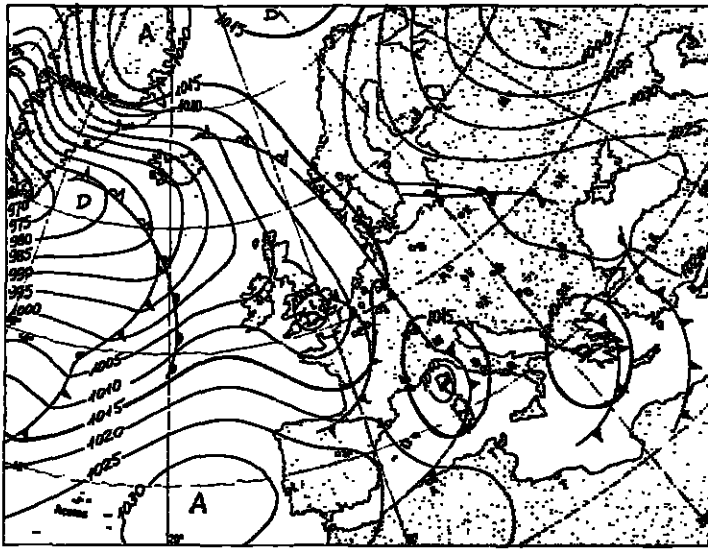
SITUATION LE 26-12-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.12.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 27 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps prévu en France entre le mercredi 26 décembre à 0 heure et le jeudi 27 décembre à 24 heures.

Confirmation d'une situation hivernale qui s'installe sur la France. De l'air froid instable gagnera notre pays tandis qu'une situation dépressionnaire marquée va se développer en Méditerranée occidentale dirigeant un temps exécrable sur l'extrême sud-est.

Jeudi : Le temps sera couvert et nuageux en Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Alpes et près des Pyrénées. Au cours de l'après-midi déclin des chutes de neige des Vosges au nord des Alpes mais le ciel restera gris.

De la Provence et de la Côte-d'Azur à la Corse, nuages et pluie séviront toute la journée. L'après-midi se lèvera un vent d'est pénétrant.

En Languedoc-Roussillon le ciel sera changeant avec un vent de nord-ouest modéré.

Partout ailleurs c'est un temps capricieux : courtes éclaircies alternant avec des averses de pluie froide mêlée de grésil ou de neige même en plaine. Arrêt des averses l'après-midi en Bretagne et Vendée mais le ciel se couvrira.

Les températures ne seront pas très élevés : 0 à – 3 degrés centigrades dans l'intérieur (– 5 à – 6 degrés sur les sols enneigés) ; 3 à 5 degrés près des côtes.

Au meilleur moment de la journée il ne fera guère plus de 3 à 5 degrés sur la moitié nord, 7 à 10 degrés sur les régions méridionales.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 26 décembre, à 7 heures, de 1 008,8 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

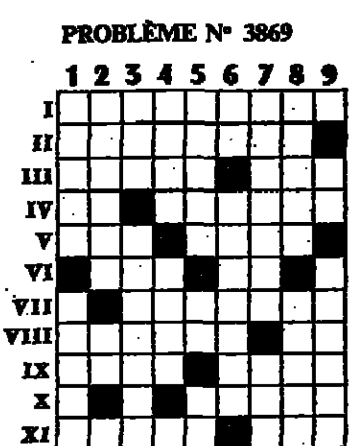
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 décembre; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 décembre) : Ajaccio, 8 et 1; Biarritz, 10 et 7; Bordeaux, 8 et 5; Bourges, 5 et 3; Brest, 11 et 3; Caen, 7 et 3 ; Cherbourg, 8 et 1 ; Clermont-Ferrand, 5 et – 1 ; Dijon, 4 et – 2; Grenoble-St-M.-H., 6 et – 2; Grenoble-St-Geoirs, 2 et – 4; Lille, 7 et 4; Lyon, 4 et – 2; Marseille-Marignane, 9 et – 2; Nancy, 3 et – 2; Nantes, 9 et 4; Nice-Côte d'Azur, 8 et 3; Paris-Montsouris, 8 et 4; Paris-Orly, 6 et 3; Pau, 10 et 2; Perpignan, 9 et 4; Rennes, 8 et 4; Strasbourg, 3 et – 2; Tours, 7 et 4; Toulouse, 8 et 1; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 8; Amsterdam, 7 et 2; Athènes, 15 et 7; Berlin, – 1 et – 3; Bonn, 6 et – 2; Bruxelles, 6 et 3; Le Caire, 20 et 12; îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 2 et 0; Dakar, 22 et 18; Djerba, 16 et 9; Genève, 4 et – 3; Istanbul, 11 et 9 ; Jérusalem, n. c.; Lisbonne, 13 et 9; Londres, 8 et 1; Luxembourg, 3 et – 1; Madrid, 8 et 1; Montréal, – 3 et – 13; Moscou, – 15 et – 20; Nairobi, 25 et 16; New-York, minimum – 3; Palma-de-Majorque, 10 et 1; Rio-de-Janeiro, 26 et 22; Rome, 9 et – 1; Stockholm, 3 et – 1; Tozeur, 14 et 0; Tunis, 13 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3869



HORIZONTALEMENT

I. Monture de gendarme. – II. Si le bâtiment va, il y est grandement pour quelque chose. – III. Tel un homme satisfait après s'être montré patient. Subdivision du krona à Landskrona. – IV. Négation. Ennemi des demi-mesures. – V. Au Pays-Bas ou en pays noir. Moyen de communication entre clans. – VI. On le tape quand il est fauché. Note. – VII. Titulaire d'une couronne éphémère. – VIII. Ni vu ni connu. Va souvent au tapis mais n'est pas battu pour autant. – IX. Distribue des fleurs ou récolte de l'oseille. Furent plus d'une fois battus dans la campagne des Flandres. – X. Abrite des originaux. – XI. Menaces en l'air. Rebattu.

VERTICALEMENT

1. Pleine époque des fleurs de lis. Article de presse. – 2. D'une classe dans laquelle figure communément les cracks et les ânes. Veto britannique. – 3. Dans un vieux refrain où l'aventure est présente. On la corrige ou la subit. – 4. Se mettre à la page. Senteur marine. – 5. Pousse agressive de certaines plantes ou se tire avec soulagement d'une autre. Note. Un à Coubertin ou à Longchamp. – 6. Possessif. Certains patients aimeraient qu'elles prennent plus souvent la mouche. – 7. Un ami à moi. Signe musical. – 8. Directeur d'un important cercle familial. Frères jumeaux. – 9. Il est facile de les trouver en cherchant. Coups de main prenant la victime à revers.

Solution du problème n° 3868

Horizontalement

I. Curieux. – II. Urinal. Ou. – III. Lis. Utile. – IV. On. UDR. Et. – V. Tonneau. – VI. Io. Rho. – VII. Armoieries. – VIII. Brea. – IX. Tard. Plus. – X. Emirat. Bi. – XI. Silex. Rex.

Verticalement

1. Culot. Antes. – 2. Urinoir. Ami. – 3. Ris. Nombril. – 4. In. Un. Ordre. – 5. Eau-de-vie. Ax. – 6. Ultra. Rapt. – 7. Uri. – 8. Olé ! Hécube. – 9. Duettos. Six.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 24, mardi 25 mercredi 26 décembre :

UNE LOI

● Autorisant la ratification d'un *protocole additionnel* à la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et la République française du 23 novembre 1972.

DES DÉCRETS

● Relatif aux sanctions applicables en cas d'infraction aux dispositions du code des assurances concernant la présentation d'opérations d'assurance ou de capitalisation.

● Relatif à la participation des porteurs de titres de capitalisation aux bénéfices des entreprises pratiquant des opérations de capitalisation.

DES ARRÊTÉS

● Portant majoration du taux des intérêts des dotations en capital consenties à Electricité de France.

● Relatif aux conditions d'utilisation sur le territoire douanier, à l'occasion d'un séjour temporaire, de certains moyens de transport acquis *neufs pour l'exportation par des non-résidents.*

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 DÉCEMBRE

« Saint-Germain-des-Prés », 11 heures, façade de l'église, Mme Allaz.

« Le musée postal », 15 heures, 34, *boulevard de Vaugirard* Mme *Allaz*, (Caisse des monuments historiques)

« Picpus », 14 h 30, métro Nation, sortie rue Dorian (M. Banassat).

« L'île de la Cité », 14 h 30, métro Cité (Les Flâneries).

« L'Opéra », 14 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« La cathédrale russe de Paris », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Watteau », 16 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

DOCUMENTATION

« L'ANNUAIRE DU POUVOIR ». – *L'Annuaire du pouvoir*, édition 1985, vient de paraître Cette quatrième édition, mise à jour en août dernier, présente les 9 500 responsables de la France *d'aujourd'hui dans la politique*, l'économie, les affaires et la communication.

Nouveauté cette année : l'annuaire donne l'âge, la formation et les coordonnées personnelles des dirigeants de la France de 1985 et apporte des informations plus complètes sur les rédactions des grands journaux, les ambassades ou les tribunaux de commerce.

★ **1030 p., 1350 F. Groupe Expansion, 67, avenue de Wagram, 75017 Paris.**

JEUNES

« Le Journal des enfants »

Depuis le mois de novembre, les enfants d'Alsace ont leur propre journal, *le Journal des enfants*, un supplément hebdomadaire au quotidien *l'Alsace*, vendu séparément en kiosque au prix de 2 F, ou bien par abonnement. Avant Noël, ceux de Franche-Comté auront également le leur et – qui sait ? – si les études demandées par le directeur de la publication, M. Gilbert Klein, et le directeur de la rédaction, M. Jean-Marie Haeffele, de *l'Alsace* s'avèrent positives les plus de huit ans, dans d'autres régions, pourront à leur tour acheter *« leur » journal*. Quoi qu'il en soit les demandes arrivent déjà des quatre coins de la France.

A l'origine de cette initiative une jeune femme qui, étant encore pour quelques semaines attachée de presse dans une administration, préfère utiliser le pseudonyme de Béatrice d'Irube. Intéressée par les enfants et constatant que ces derniers regardent de plus en plus les journaux télévisés, elle a eu envie de créer un journal qui leur permettrait de mieux comprendre ce qu'ils voient et entendent au petit écran.

Béatrice d'Irube reconnaît que c'est grâce à un journaliste de « FR 3 Alsace », M. Ronald Sainsauveur, que l'idée a pu se concrétiser dans un vrai projet avec une maquette convaincante pour la direction du quotidien *l'Alsace*.

Cette dernière, ouvrant régulièrement ses colonnes aux jeunes, n'a pas longtemps hésité. Six mois après la visite de Béatrice d'Irube, le premier numéro zéro est sorti. Et, fin octobre, le lancement commençait, progressivement, méthodiquement, édition par édition. Pendant deux semaines *le Journal des enfants* a été distribué gratuitement en encart dans l'édition de Mulhouse, puis il a été proposé dans les kiosques et à la vente par abonnement. Pendant ce temps l'expérience s'étendait à d'autres éditions. Actuellement c'est la Franche-Comté qui est testée. S'il n'est pas encore possible de faire un bilan définitif de la vente en kiosque, les abonnements se portent déjà très bien puisqu'ils atteignent les 10 000.

Langage simple

Il y a beaucoup de demandes d'enfants de coopératives scolaires, d'instituteurs, mais aussi d'adultes qui expliquent que, *« n'ayant pu faire de longues études »*, ils trouvent enfin un journal qui leur est accessible !

Le journal est composé de quatre pages, temps de concentration maximum pour des enfants à partir de huit ans, explique Béatrice d'Irube. Le langage simple irrite parfois : *« proche du langage parlé il peut étonner, mais lorsque l'on demande à ceux qui critiquent ce « simplisme » de prendre la plume, il se rendent compte très vite que ce n'est pas facile. Pour nous faire comprendre nous devons redécomposer tous les raisonnements comme lorsque l'on programme un ordinateur. Il faut partir de la base, car l'enfant n'a pratiquement pas d'acquis. Nous devons donc tout lui expliquer. »*

Le Journal des enfants est présenté comme un vrai journal avec cependant de gros caractères pour rendre la lecture plus facile, et une large place à la couleur. Titres informatifs rouges, bleus verts, encadrés multicolores, cartes simples. La première page compte toujours un petit éditonal sur l'actualité, un titre de politique internationale, de politique intérieure, rarement une affaire régionale (ce qui concerne la région occupe toute la page 3), et, de temps en temps, un fait divers. *« Les faits divers ont provoqué de grosses discussions,* explique Béatrice. *Faut-il en parler ou non ? J'ai tenu à faire un petit article sur l'assassinat de Grégory car les enfants en ont, de toutes façons, entendu parler à la radio ou à la télévision. Il fallait donc leur donner un minimum d'information et je crois que les enfants ne doivent pas ignorer que l'on peut s'attaquer à eux. »*

La dernière page étant consacrée à la détente avec des jeux, des programmes de télévision, des blagues, des dessins, le courrier..., il ne reste en fait que trois pages pour donner l'information. *« Pour ma sélection j'essaie de ne retenir que ce que l'on ne peut pas ignorer dans l'actualité de la semaine. »*

Une fois l'événement retenu, Béatrice essaie de répondre aux questions que peuvent se poser les enfants. Par exemple, pour la Nouvelle-Calédonie il y a eu une carte, un bref historique en encadré pour rappeler le rôle de la France, et, bien sûr, dire ce qu'il se passe : qui se bat, contre qui, pourquoi, etc.

« Nous ne pensons pas qu'il faille prendre parti. Nous aidons à faire comprendre l'information. Mais, surtout, nous prenons les enfants au sérieux et nous les vouvoyons. » Apparemment les petits Alsaciens aiment cette façon de faire, à lire le courrier enthousiaste qu'ils envoient à Béatrice.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ ***Le Journal des enfants**, L'Alsace, 25, avenue Kennedy, 68053 Mulhouse Cedex, actuellement en vente le samedi (le mercredi à la mi-janvier). Prix : 2 F.*

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Charles Zelwer,
Laurent, Olivier et Marina,
ont le regret de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Jean BEAUSSIER,
président d'honneur
de l'Association internationale
d'orientation scolaire
et professionnelle,

survenu à Londres, le 15 décembre 1984.

L'incinération a eu lieu le 19 décembre, dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt.

– Thomas Cantégrit,
Mme Pierre Cantégrit,
M. et Mme Jean-Pierre Cantégrit,
Anne et Carole,
M. et Mme Alain Cantégrit,
et Yann,
Mme Brigitte Massot,
Stephane, Isabelle
et Eléonore,
M. et Mme Martin Cantégrit,
Le docteur et Mme Marcel Cantégrit
et leur fille Catherine,
Mme Claude Moatti,
ses fils, mère, frères,
sœurs, belles-sœurs,
neveux et nièces.

Les familles Cantégrit, Dupond, Lamare, Giraud du Poyet,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Bertrand CANTÉGRIT,

survenu accidentellement dans sa trente-septième année, le 21 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Port-d'Envaux (Charente-Maritime), le vendredi 28 décembre, à *15 h 30.*

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Mme Pierre-Sadi Carnot,
son épouse,
Mlle Sylvie Carnot,
sa fille
et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Sadi CARNOT,

survenu à Paris le 21 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Martin-de-Nolay (Côte-d'Or), le jeudi 27 décembre 1984, à 14 h 30.

– M. et Mme Spiro
et leurs enfants,
M. et Mme Drillech,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Eugénie DRILLECH,
née Piasecka,
leur mère, grand-mère et belle-mère.

Les obsèques auront lieu jeudi 27 décembre 1984, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux, sans fleur, ni couronne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès, survenu le 22 décembre à Hyères (Var), de

M. Marcel GUILLOT,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques auront lieu le 27 décembre, à 10 h 15, en l'église Saint-Louis d'Hyères.

[Né le 14 mars 1914 dans le Rhône, Marcel Guillot s'engage en 1936 à la Légion étrangère au sein de laquelle il participera à tous les combats de la France libre. C'est ainsi qu'il participe aux opérations de Narvik, en Norvège, dès 1940, et de Dakar avant de prendre part aux campagnes du Gabon, de l'Erythrée, de la Syrie et de la Libye. Avec la treizième demi-brigade de Légion étrangère, il contribue aux victoires de Bir-Hakeim et El Alamein en 1942 contre les divisions blindées du maréchal Rommel. Il participe aux campagnes de Tunisie, d'Italie et au débarquement en France. Sous-lieutenant à la treizième demi-brigade, il est fait compagnon de la Libération en 1944.

Après la guerre qu'il termine avec le grade de capitaine, Marcel Guillot dirige, à la Réunion, une compagnie d'import-export jusqu'à sa retraite, qu'il avait prise en 1967.]

– On nous prie d'annoncer le décès le 17 décembre 1984 à Maubeuge de

M. Louis LEROY,
ingénieur ENSAM ESE,
ancien directeur technique
à la Société Jeumont-Schneider.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au temple protestant de Maubeuge, le 21 décembre.

De la part de sa famille, de ses proches et de ses amis.

56, Le Vauban (A), La Croix-de-Mons,
59600 Maubeuge.

– Laon.
Mme Guy Malines,
son épouse,
M. et Mme Didier Quenton,
ses enfants,
Hervé et Arnaud,
ses petits-enfants,
toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy MALINES,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien préfet,
trésorier-payeur général honoraire,

survenu à Laon, le 23 décembre 1984, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Laon, le vendredi 28 décembre 1984, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Mme Jan Polak,
ses enfants, ses petits-enfants,
et son arrière-petite-fille,
ont la *douleur de faire part du décès de*

M. Jan POLAK,
ancien conseiller
à l'ambassade de Pologne,
ancien professeur
au lycée polonais de Paris,
croix de combattant 1939-1945,
médaille de combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de déporté de la Résistance,
grand officier
de la Médaille commémorative
française de la guerre 1939-1945,
croix en or du Mérite polonais,
croix de la Résistance polonaise
en France,
croix du Mérite pour services rendus
aux résistants combattants polonais.
survenu le 21 décembre 1984 à Paris.

Une messe sera célébrée à sa mémoire à l'église polonaise de la rue *Saint-Honoré à Paris, le 3 janvier 1985,* à 18 h 10.

L'inhumation aura lieu en Pologne.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

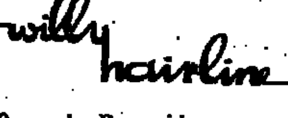
(Reconnue d'utilité publique)

CAS n° 16

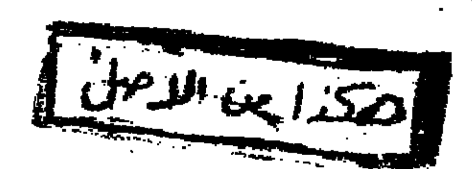
Cette jeune fille de seize ans montre une aptitude particulière pour la danse classique, est élevée par une grand-mère âgée, dont la pension vieillesse ne peut payer la scolarité. On lui a conseillé de faire de la danse son métier à l'issue de sa scolarité. Une école spécialisée lui a ouvert ses portes, mais les *frais sont importants : plus de* 10 000 F, et l'Aide à l'enfance n'a pu lui procurer que 2 000 F. Il faudrait pour le moment au moins : 3 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard *Saint-Germain, 75006 Paris.* CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.







Le Monde

économie

80 % des licenciés viennent des PME

(Suite de la première page.)

Quant aux grosses entreprises, si elles licencient beaucoup, elles le font moins, proportionnellement, même dans les secteurs dont on parle le plus comme la sidérurgie, l'automobile ou la construction navale, que dans le bâtiment, le textile ou l'ameublement. Mais, parce que ces sociétés sont implantées dans les bassins d'emploi spécialisés dans la mono-industrie, ou parce qu'elles servent de locomotive à toute une région comme la Lorraine, leurs difficultés prennent une autre dimension.

Tout l'équilibre économique peut être rompu et entraîner la disparition du tissu industriel local, voire la mort de la sous-traitance, de l'artisanat, sans parler du commerce.

Du même coup, les élus, les syndicats, les industriels et les pouvoirs publics tentent des opérations, inconcevables ailleurs, et s'efforcent de mettre sur pied des plans sociaux d'accompagnement qui doivent sauvegarder l'essentiel. Ainsi naissent les congés de conversion de deux ans, les stages de formation et les opérations telles que les pôles de conversion, quand on ne promet pas, à terme, de fournir un emploi aux victimes des restructurations.

Au bout du compte, cependant, cette différence de traitement entre ceux des salariés, privilégiés, pourrait-on dire, qui bénéficient de toutes les attentions et ceux à qui on applique le « licenciement sec », simple prolongement de la législation sociale en vigueur, aboutit à une inégalité préjudiciable et, même, lourde de conséquences. Le monde du travail s'en trouve divisé, profondément meurtri, et la société partagée.

Le plus grave, dans cette affaire, vient de ce que l'on accumule parfois tous les handicaps. Les secteurs sinistrés qui ne font pas l'objet d'un traitement social approprié sont également ceux où l'on compte le plus d'entreprises petites et moyennes qui assurent l'activité économique des régions les moins bien armées.

Ainsi, 77 % des licenciements du textile sont le fait des établissements de moins de 200 salariés, 79 % dans le bois ou l'ameublement. Dans le bâtiment, 67 % des licenciés travaillaient dans des établissements de moins de 50 salariés, 90 % dans des entreprises de moins de 200 salariés.

En Bretagne, royaume des PME, 84 % des licenciements proviennent des établissements de moins de 200 salariés. En Lorraine, ils n'en représentent que 67 %, et l'on constate que dans la sidérurgie, où règnent les grandes entreprises, 34 % des licenciements seulement ont lieu dans les établissements de moins de 50 salariés, ainsi que le rappelle Marie-Christine Robert dans l'enquête qu'elle a effectuée dans ces régions.

Globalement, s'il est établi que la moyenne des licenciements ne dépasse pas trois, il convient de prendre conscience d'une disparité dont fait état une autre statistique : le taux de licenciement était, en 1983, de 3,6 % pour les établissements de 1 à 9 salariés et de 1,5 % pour les établissements de plus de 200 salariés.

BRETAGNE : la région des contrastes

« C'est peu dire que la Bretagne est une région de PME, puisque, sur 50000 établissements, seulement 5500 comptent de 10 à 50 salariés et 253 plus de 200 salariés. » Cette constatation de M. Dominique Gastard, chargé de mission à la direction régionale du travail de Rennes, souligne la prédominance des petites entreprises pour ne pas dire de l'artisanat dans la région.

Si la Bretagne est le royaume des PME, elle est également celui des «petits» licenciements : deux ou trois par entreprise même celles qui emploient plus de 50 salariés. Cela n'a pas empêché la région *« de perdre 12000 emplois en 1982, 13500 en 1983, 15000 pour les dix premiers mois de l'année 1984 »*. Bon nombre de PME ont été créées après la guerre, et le départ à la retraite de leur dirigeant est parfois fatal à l'entreprise.

Premières touchées, les industries traditionnelles bretonnes. En tête, le bâtiment, qui *« représente à lui seul 35 à 40 % des licenciements dans la région et perd 5000 emplois par an depuis cinq ans »*. Une main-d'œuvre relativement âgée et souvent peu encline à s'adapter à la polyvalence qu'impliquent les mutations techniques explique le phénomène. Les autres secteurs varient avec la géographie régionale : la construction navale (Finistère), la mécanique (Côtes-du-Nord), le bois, l'ameublement, le textile (Ille-et-Villaine).

Les entreprises le plus récemment implantées au bénéfice de la décentralisation (ce sont souvent les plus grosses) sont plus ou moins touchées par la crise. Si 1 500 emplois sont menacés dans la téléphonie et l'électronique (à Lannion), l'usine Citroën de Rennes résiste bien. Les modèles qui y sont fabriqués (CX, Visa) se vendent convenablement et l'usine moderne n'a pas d'efforts de productivité à faire. Enfin, le personnel qui y travaille est hautement qualifié. L'agro-alimentaire (48 000 salariés en 1983), d'implantation récente, continue de progresser.

Reste que la situation de la Bretagne est difficile. Tout en étant, comme on va le voir, créatrice d'emplois (1), la région compte 145 000 chômeurs, soit 11,7 % de la population active (contre 10,7 % de moyenne nationale). *« La région reste une région dynamique,* remarque M. Gastard, *mais les pressions sur le marché de l'emploi sont multiples.*

Les familles sont plus nombreuses, donc les jeunes arrivent en masse sur le marché du travail, l'exode rural, bien que ralenti, demeure. Enfin, les Bretons hésitent aujourd'hui à quitter leur région pour aller chercher ailleurs un travail qu'ils ne sont pas sûrs de trouver. »

« Statistiquement, ce sont les PME qui sont créatrices d'emplois, la région a donc des atouts », affirme M. Gastard, les bulletins de naissance d'entreprises s'accumulent donc dans l'informatique, le tertiaire, les secteurs innovants. En 1984, 1 500 demandeurs d'emplois ont sollicité l'aide à la création d'entreprise. *Il faut y ajouter tous les autres créateurs de PME.* Mais l'industrie bretonne fait preuve de lucidité, la recherche garante de l'avenir des entreprises en est encore dans la région à ses balbutiements. L'avenir est aux produits de forte valeur ajoutée, et les PME n'ont souvent pas les moyens de financer une véritable recherche industrielle.

(1) La Bretagne est la région qui, à la fois, a créé le plus d'emplois depuis 1976 (+ 12,1 %) et conserve un taux de chômage au-dessus de la moyenne nationale. S'il se crée beaucoup de petites entreprises, comme il est dit dans l'article, le Breton « s'expatrie » moins qu'autrefois.

LORRAINE : les inégalités de l'accompagnement social

« C'est le secteur... du bâtiment qui vient en tête des secteurs touchés par la crise en Lorraine avec 25 % des salariés licenciés en 1983. La métallurgie et les biens d'équipement viennent ensuite avec 17 % des licenciements, puis la sidérurgie (13 %). » Cette constatation de Mme Marie-Violette Beaucaire, responsable de la cellule statistique à la direction régionale du travail et de l'emploi de Nancy, ne cache néanmoins pas le déclin des grandes industries traditionnelles de la région. La métallurgie par exemple représente 13 % des salariés mais 17 % des licenciements.

Alors que, conformément aux moyennes nationales, les PME sont légions dans le bâtiment, ce sont les grosses entreprises, donc les licenciements massifs, qui dominent dans la sidérurgie et la métallurgie. 13 % des licenciements sont enregistrés dans des entreprises de moins de 50 salariés, 31 % dans les entreprises de plus de 100 salariés. Même constatation dans certains secteurs d'activité traditionnels : dans le textile et l'habillement également touchés par la crise, 40 % des entreprises comptent plus de 50 salariés. C'est l'hypercentralisation géographique qui donne à ce phénomène son caractère dramatique.

La sidérurgie est essentiellement localisée à Thionville et à Longwy, la chimie au nord-est de la Moselle. Le textile et l'habillement dans les Vosges, etc.

C'est l'accompagnement social des licenciements qui crée des inégalités dans la région. *« Dans certains secteurs (la sidérurgie), une convention prévoit le départ en préretraite d'une partie des sureffectifs, des congés de conversion. Dans d'autres, comme la chimie, les conséquences des licenciements sont amorties. La priorité est donnée aux départs en préretraite. Mais dans d'autres types d'activité, comme le bâtiment par exemple, où 96 % des entreprises comptent moins de 50 salariés rien n'est prévu et l'activité est véritablement sinistrée. »*

Au chapitre « créations d'emplois », on constate que quelques grands secteurs ont un solde positif. Dans la construction automobile, les entreprises récemment implantées sont modernes et non touchées par les efforts de productivité (+ 3 000 emplois entre 1979 et 1984), les grandes surface dans le commerce de détail (+ 2 200 emplois), la santé du secteur privé (+ 2 000 emplois). On constate néanmoins en Lorraine comme partout ailleurs que *« ce sont les PME qui créent le plus d'emplois, puisque 8 200 nouveaux postes de travail ont été répertoriés entre 1979 et 1984 dans des entreprises de moins de 20 salariés. En tête le secteur agro-alimentaire, l'informatique, les transports »*. La direction régionale du travail a en outre constaté que certaines entreprises traditionnelles (bois, textile, batiment) profitaient de la conjoncture pour se moderniser.

Malgré ses secteurs sinistrés, le nombre de licenciements reste en Lorraine légèrement inférieur aux moyennes nationales. 10,5 % de la population active est au chômage contre 10,7 % en France.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

SOCIAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Succès « réformiste » au comité d'établissement de Peugeot-Sochaux

De notre correspondant

Belfort. — Les élections au comité d'établissement de l'usine Peugeot de Sochaux (Doubs), qui ont eu lieu la semaine dernière, ont été marquées par un succès des syndicats « réformistes », bien que la CGT conserve la majorité relative dans le collège ouvrier. Pour l'ensemble des collèges, la CGT et la CFDT disposent d'un nombre équivalent de sièges. Mais la CFDT, qui avait enlevé il y a deux ans le secrétariat du CE, mettant fin à dix-sept années de gestion cégétiste, devra probablement céder les rênes à la coalition CGC-FO-CFTC. Ces trois syndicats ont enlevé sept des quinze sièges à pourvoir. Quant au syndicat « maison », le SIAL-CSL (Syndicat indépendant des Automobiles Peugeot — Confédération des syndicats libres), il retrouve dans le premier collège le siège qu'il y avait perdu en 1982 et risque d'occuper une position d'arbitre. Dans le collège ouvrier, l'entente CGC-FO-CFTC progresse de 4,5 points au détriment de la CFDT, qui perd plus de 5 points, et elle enlève ainsi deux des quatre nouveaux sièges à pourvoir. Les cédétistes perdent également des points dans le second collège : 2,5 au profit de la CGC-FO-CFTC et 5,7 au profit de la CGT, qui n'avait pas présenté de candidat dans ce collège il y a deux ans.

Premier collège (ouvriers).

Inscrits : 21 486 ; exprimés : 15 999.
Ont obtenu (moyenne de liste) : CGT : 6 978 (43,62 % contre 43,72 % en 1983) ; CFDT : 3 373 (21,03 % contre 26,19 %) ; FO-CFTC : 3 979 (24,87 % contre 20,30 %) ; SIAP-CSL : 1 667 (10,42 % contre 9,75 %).

Deuxième collège (employés et techniciens).

Inscrits : 5 119 ; exprimés : 4 472.
Ont obtenu (moyenne de liste) : CGC-FO-CFTC : 3 504 (78,35 % contre 75,84 %) ; CFDT : 712 (15,92 % contre 24,16 %) ; CGT : 255 (5,70 %).

Troisième collège (cadres).

Inscrits : 1 118 ; exprimés : 1 025.
Ont obtenu (moyenne de liste) : CGC : 896 (87,41 % contre 90,08 %) ; SIAP-CSL : 72 (7,02 % contre 2,43 %) ; CFDT : 57 (5,56 % contre 5,39 %).

LE RESPONSABLE DES ÉLUS COMMUNISTES RAPPELLE QUE LE PARTI EST HOSTILE AUX TUC

L'embauche de jeunes par des communes pour des travaux d'utilité *collective (TUC) pose un problème* au Parti communiste. Le PCF est, en effet, hostile à cette méthode (*« les TUC, c'est du toc »*, répétait M. Georges Marchais, le 6 décembre), mais il est parfois difficile aux élus communistes, lorsqu'ils sont minoritaires dans une municipalité *de gauche ou de droite*, de voter contre un projet de TUC.

D'un article de M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains — article publié par *l'Humanité* le mercredi 26 décembre, — il ressort que, là où ils sont en minorité, les élus communistes doivent faire connaître à la population *« leur opinion sur des mesures qui sont destinées à faire baisser le nombre des chômeurs dans les statistiques du début de l'année 1986 »*. Ils doivent *« expliquer, proposer, agir avec les jeunes »*. L'article de M. Rosette est accompagné d'un reportage sur Chalette-sur-Loing, commune du Loiret dirigée par le PCF et où, selon *l'Humanité*, *« avec les communistes, les jeunes rejettent les TUC et exigent un emploi dans l'usine de leur ville »*.

AFFAIRES

Dans le secteur des fibres acryliques

ENKA S'EN VA, COURTAULDS ARRIVE

La firme néerlandaise Enka Glanzstoff, filiale du groupe chimique Akzo, se retire définitivement de la fabrication de fibres acryliques. Le contrôle de sa filiale espagnole Cyanenka, la dernière du groupe à fabriquer encore ce type de fibres, vient de passer à la firme britannique Courtaulds, qui en plus de sa participation majoritaire, a racheté aussi celle détenue par son partenaire American Cyanamid.

Ce « désinvestissement » était prévu de longue date. Il entre dans le cadre de la réorganisation stratégique opérée depuis plusieurs années par les chimistes européens en vue de se renforcer chacun dans les secteurs industriels où ils sont en bonne position.

Grossi de Cyanenka (727 millions de francs environ de chiffres d'affaires, capacité : 62000 tonnes par an), dont le nom deviendra Coutaulds Fibres SA, le groupe Courtaulds renforcera ainsi sa suprématie sur le marché européen des fibres acryliques. Après la décision prise récemment par Rhône-Poulenc d'arrêter sa production de Colmar, outre Courtaulds, il ne restera plus en Europe que deux fabricants de fibres acryliques : Bayer (RFA) et Montedison (Italie).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Accord entre Delmas-Vieljeux et le Lloyd Triestino.** — La société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux, de Paris, et le Lloyd Triestino di navigazione SPA, de Trieste, viennent d'annoncer la conclusion d'un accord de coopération concernant leurs services maritimes de cargos entre la Méditerranée et la côte occidentale d'Afrique, et vice-versa, sous le nom d'« Andromeda ». Selon Delams-Vieljeux, cet accord a pour but d'*« améliorer les dessertes portuaires et les fréquences, et d'offrir à la clientèle une qualité de service accrue »*.

Commerce extérieur

● **Excédent des exportations de vêtements.** — Le commerce extérieur français du secteur de l'habillement se solde pour les dix premiers mois de 1984 par un excédent de 145 millions de francs, au lieu d'un déficit de 525 millions de janvier à octobre 1983, a annoncé, le 21 décembre, l'Union des industries de l'habillement. Durant la période concernée, les exportations de vêtements français ont progressé en valeur de 18,4 % par rapport à janvier-octobre 1983 (+ 68 % vers les Etats-Unis), et les importations totales de vêtements ont augmenté de 8,6 %.

Étranger

● **Des motos Suzuki en Chine.** — Le groupe Suzuki, important fabricant japonais de voitures automobiles mais aussi numéro trois mondial de la moto, vient d'engager des négociations avec les autorités de Pékin en vue d'implanter une fabrique de deux roues (50 centimètres cubes - 125 centimètres cubes) en Chine. Un accord pourrait être conclu dès le mois de janvier prochain. En obtenant l'autorisation sollicitée, Suzuki deviendrait le troisième constructeur japonais à fabriquer des motos en Chine, après Honda et Yamaha, dont les productions cumulées atteignent maintenant trois cent cinquante mille machines par an.

ESPAGNE

● **Prix : + 0,5 % en novembre.** — Les prix espagnols à la consommation ont augmenté de 0,5 % en novembre, ce qui porte à 8,3 % la hausse enregistrée en onze mois. Les augmentations les plus fortes se sont produites dans le secteur des services médicaux (+ 1,6 %) et dans celui des vêtements et chaussures (+ 1,2 %). — *(AFP.)*

● **Faible augmentation du chômage.** — Le taux de chômage espagnol a augmenté de 0,56 % en novembre, soit 14 143 nouveaux chômeurs enregistrés, indique le ministère du travail. Ce chiffre, inférieur à celui enregistré en novembre 1983 (1,45 %), porte à 2 591 233 le nombre total de chômeurs enregistrés. — *(AFP.)*

SUISSE

● **Les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % en novembre.** — Cette hausse a pour origine l'augmentation des loyers (+ 1,4 %) et des produits alimentaires (+ 1,1 %). En un an, le coût de la vie s'est accru de 3 % contre 3,1 % le mois précédent. — *(AFP, Reuter.)*

ÉTRANGER

EN ALGÉRIE

Le deuxième plan quinquennal vise à préparer l'« après-pétrole »

De notre correspondant

Alger. — Le deuxième plan quinquennal (1985-1989), qui vient d'être soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale populaire après un an de délibération au niveau des instances dirigeantes du *FLN et de la haute administration*, prévoit 550 milliards de dinars (1) d'autorisations de dépenses d'investissement, contre 400 milliards de dinars dans le plan 1980-1984. Plus que jamais, ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative. En 1980, près de la moitié des dépenses programmées concernaient des *« restes à réaliser »* des deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977. Cette fois, c'est 300 milliards de dinars qui seront consacrés à la réalisation effective des *« programmes non achevés du premier plan quinquennal »*.

Les responsables de la planification sont les premiers à reconnaître que les incertitudes liées à l'évolution du marché des hydrocarbures rendent hasardeuses les anticipations dans un pays dont 98 % des recettes en devises dépendent de ce marché. *L'objectif est de préparer l'« après-pétrole »*. La part des hydrocarbures dans la production intérieure brute était de 36 % en 1980 ; elle ne devrait être que de 24 % en 1989. Le ministère de la planification et de l'aménagement du territoire a fait valoir que *« les recettes d'exportation peuvent être sujettes à de fortes fluctuations du fait des incertitudes qui pèsent tant sur l'évolution des prix et de la demande mondiale de pétrole et de gaz que sur celle du cours du dollar »*. Aussi le nouveau plan vise-t-il essentiellement à assurer un meilleur rendement de l'appareil de production et à diversifier cette production.

La part des investissements dans les secteurs productifs est de 174,20 milliards de dinars (31,6 %) pour les industries et de 79 milliards (14,4 %) pour l'agriculture et l'hydraulique. Malgré la répétition des discours sur la nécessité de relancer les activités agricoles, de plus en plus délaissées par la jeunesse, l'effort consenti en faveur de la terre reste relativement modeste, même si on peut arguer d'un progrès par rapport au plan précédent (47,1 milliards de dinars).

Dans les secteurs sociaux, l'habitat se taille la part du lion avec 86 milliards (15,7 %), suivi de l'éducation (45 milliards), les équipements collectifs (44 milliards), la santé (8 milliards). Les responsables affirment avoir concilié la *nécessité de maintenir* la satisfaction des besoins sociaux et celle de parvenir à une augmentation annuelle de 7,5 % de la production intérieure brute hors hydrocarbures. Le plan est axé sur la limitation des importations, les trois quarts de l'enveloppe consentie iront à l'achat de biens d'équipement et seulement un quart à la satisfaction de la consommation des ménages.

D'ici à 1989, il est pévu de créer un million d'emplois, dont deux cent cinquante mille réservés aux femmes. Dans le même temps, selon les prévisions, la population aura augmenté de quatre millions d'habitants. Le rapprochement de ces deux chiffres laisse rêveur, même si la pyramide des âges accorde encore un répit de quel*ques années aux responsables* chargés de réfléchir sur les possibiltés de travail pour les jeunes générations. L'effort pour intégrer davantage les femmes à l'activité économique s'accompagnera, selon les déclarations d'intention, de la création de centres d'information pour l'espacement des naissances, expression que les autorités préfèrent à *« contrôle des naissances »*, pour des motifs religieux.

Un métro pour la capitale

Pour la première fois dan son histoire, l'Algérie a maintenant une population citadine plus importante *que la population rurale. Citadins* ou paysans, 95 % des Algériens vivent dans le nord du pays sur un sixième du territoire. Conçue pour 800 000 habitants, Alger en compte près de 3 millions. C'est une ville surpeuplée où les problèmes d'habitat et de circulation demeurent *aigus malgré* les réalisations du premier plan quinquennal. La grande affaire dans les prochaines années sera la construction d'un métro comportant trois lignes principales totalisant 64 kilomètres. Le programme, dont le lancement a pris du retard sur les projets initiaux, est divisé en *plusieurs lots* pour lesquels il a été fait appel à la concurrence internationale. Malgré ses espoirs passés (*le Monde* du 14 octobre 1982), la France ne sera pas seule à construire la première tranche. Au contraire, la plus grande partie des travaux de génie civil, qui commenceront en principe en 1985, a été confiée à des entreprise japonaises.

Pour la réalisation des objectifs du second plan quinquennal, les Algériens comptent toujours sur la création de sociétés d'économie mixte, *avec la participation minori*taire du partenaire étranger, non seulement pour des raisons financières mais surtout parce qu'ils y voient un moyen d'assurer le transfert de technologie, nouveau mot d'ordre dans les relations commerciales avec les pays industrialisés. Le partenaire étranger doit apporter ses brevets à la société d'économie mixte et affecter un personnel qualifié à l'entreprise. Des sociétés françaises bien installées en Algérie — par exemple Michelin et Rhône-Poulenc — ont entamé des discussions préliminaires, mais, dans l'ensemble, personne n'est vraiment empressé et les Algériens ont montré quelque humeur à ce propos lors de la réunion de la commission mixte de coopération économique qui s'est tenue à Paris du 10 au 12 décembre. L'avant-veille de cette réunion, Alger avait annoncé la signature d'un protocole d'accord portant création d'une société mixte de fabrication et de montage d'équipements de signalisation ferroviaire avec la firme allemande Siemens, première étrangère à répondre à des vœux exprimés depuis 1982.

Le rôle du secteur privé

Il semble que le nouveau plan quinquennal — reflétant en ce domaine les hésitations officielles — soit relativement imprécis sur le rôle effectif assigné au secteur privé, toujours encouragé dans les sphères économiques sinon dans tous les rangs du FLN. Répondant *récemment à une question* d'un député sur la participation du secteur privé dans l'économie nationale après les mesures annoncées pour encourager celui-ci, le ministre des finances a indiqué que 1 200 dossiers avaient été déposés auprès des administrations compé*tentes pour donner un agrément* préalable à des projets. Seulement 666 ont été retenus, qui prévoient la création de 22 000 emplois, principalement dans la petite industrie alimentaire et la construction. Le montant total de ces investissements est de 262 millions de dinars.

Le ministre a aussi précisé que 2 780 algériens avaient bénéficié de la possibilité d'accéder à la propriété dans le cadre de la mise en valeur de certaines terres agricoles non exploitées collectivement. Ces *chiffres montrent les limites de la* politique de privatisation par rapport à la masse globale des investissements, quel que soit l'intérêt du débat en cours.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Le dinar vaut 1,82 franc.

PROTECTIONNISME « LARVÉ » SUR LE MARCHÉ FINANCIER JAPONAIS

La firme américaine Merrill Lynch ne peut obtenir de siège à la Bourse de Tokyo

La firme Merrill Lynch, première maison de courtage du monde, vient d'échouer dans sa tentative de prendre pied sur le marché boursier de Tokyo à l'occasion d'un appel d'offres lancé par la société japonaise Yamaichi Securities, pour occuper la place laissée vacante par le jeu d'une fusion entre deux maisons de courtage japonaises qui lui sont affiliées. Yamaichi Securities qui a examiné neuf candidatures — dont celle de Merrill Lynch qui aurait été la première firme de courtage étrangère à obtenir une charge à la Bourse de Tokyo — a finalement offert le siège à la société Utsimaya Securities dont le siège est à Hiroshima.

A quelques jours du sommet entre M. Nakasone et Reagan qui, doit se tenir à Los Angeles, cette décision est de nature à irriter les Etats-Unis qui n'avaient pas ménagé leurs pressions pour que le marché financier japonais s'ouvre aux investisseurs étrangers. Une première étape importante a été franchie depuis le début du mois de décembre avec l'application de quatre dispositions *nouvelles : la libéralisation des émis*sions d'euro-obligations effectuées par des non résidents, la suppression des directives applicables aux chefs de file des syndicats d'émission des emprunts obligataires en euro-yens ; la plus grande latitude laissée aux banques étrangères pour émettre au Japon des certificats de dépôt libellés en yens enfin, la possibilité offerte aux banques étrangères d'émettre (en dehors du Japon) des certificats de dépôt en euro-yens à six mois (1).

Parmi les autres mesures envisagées pour les tout prochains mois, figure notamment, la possibilité pour les banques étrangères de pratiquer dans ce pays les activités traditionnelles des banques de gestion en patrimoine. En ce qui concerne plus précisément la Bourse de Tokyo, celle-ci avait accepté officiellement depuis deux ans l'entrée d'opérateurs étrangers, sous réserve qu'un siège soit vacant. Mais les places *sont rares (il existe quatre*-vingt-trois sièges seulement au « Kabuto Cho ») et chères (le coût d'inscription est de l'ordre de 1 à 2 milliards de yens, soit 4 à 8 millions de dollars), d'où l'intérêt porté par la communauté financière internationale à l'offre formulée par *Merrill Lynch*.

Il y a encore quelques jours, les milieux spécialisés à Tokyo indiquaient que le ministère des finances japonais ferait pression pour que Yamaichi accepte la candidature de Merrill Lynch, pour démontrer la bonne volonté du Japon face aux revendications américaines. Les mêmes milieux faisaient valoir qu'une coopération avec le géant américain — Merryll Lynch a cinq cents filiales dans trente pays — pourrait favoriser la propre stratégie d'internationalisation de Yamaichi.

Merrill Lynch, selon des sources spécialisées, avait jugé que le coût très élevé d'une entrée à Tokyo serait amorti au bout de quelques années. Par ailleurs, une entrée à la Bourse de Tokyo lui aurait permis un accès direct à un marché financier en pleine expansion et aurait également pu constituer un tremplin pour de futures opérations en Chine. Dans la situation actuelle, Merrill Lynch, qui possède une filiale à Tokyo depuis dix ans, doit acquitter 27 % de commission aux firmes japonaises par l'intermédiaire desquelles elle opère.

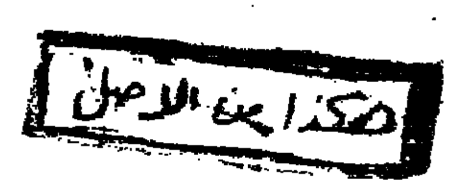
La charge que souhaitait acquérir Merrill Lynch, dont les transactions annuelles se chiffrent à 5,68 milliards de dollars et qui emploie 43 000 personnes, sera vacante le 1er avril 1985. Selon des sources proches du marché de Tokyo, Yamaichi souhaiterait de son côté poser sa candidature à la Bourse de New-York. Yamaichi serait la dernière des quatre principales maisons de courtage japonaises à faire son entrée à Wall Street, après Nomura Securities, Daiwa Securities et Nikko Securities.

(1) Voir à ce propos le rapport de *l'OCDE « Etudes économiques - Japon »* de juillet 1984.

LE « CASSE » DE MONTRÉAL

Merrill Lynch a été victime au Canada de l'un des plus importants vols de valeurs mobilières de l'après-guerre. Trois hommes armés se sont emparés le vendredi 21 décembre dans l'immeuble de Merrill Lynch situé au centre-ville de Montréal des titres que deux convoyeurs venaient de retirer et de 3 000 dollars canadiens en espèces.

Les quelque 68,5 millions de dollars canadiens (493 millions de francs) ainsi dérobés comprennent *40,4 millions de titres* payables au porteur et 28,1 millions de titres non négociables, ont précisé les responsables de la firme, confirmant qu'Interpol avait été alerté et que tous les établissements bancaires et financiers du monde avaient reçu la liste exhaustive des titres volés. Aucun client n'aura à souffrir de ce « casse » puisque tous les titres étaient assurés, précise-t-on. Pour sa part, la police canadienne affirme être en possession d'une description suffisamment détaillée des malfaiteurs pour établir rapidement leur portrait-robot.



MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

VERS LA FUSION DE DEUX FIRMES DE COURTAGE

La firme de jobbers Smith Brothers du Stock Exchange de Londres a conclu un accord de principe pour l'acquisition de la totalité des actions de la firme de brokers Scott, Goff, Layton and Co, *dès que les réglementations du marché le permettront.*

Pour une éventuelle prise de participation de 100 %, Smith Brothers financerait son acquisition par l'émission de 3,25 millions d'actions ordinaires convertibles privilégiées, convertibles en autant d'actions ordinaires sur une période de cinq ans. Scott Goff pourrait à son gré recevoir 1,95 million de livres sterling en espèces payable sur la même période, au lieu de recevoir jusqu'à 1,62 million d'actions privilégiées convertibles. La direction du Stock Exchange aurait avalisé cet accord.

(Rothschild and Sons Ltd détient 29,9 % des actions Smith Brothers et, de ce fait, cette dernière ne peut acquérir plus de 5 % d'une autre firme de courtage en vertu des réglementations actuelles). – (Agefi.)

AU BALO

Le numéro du 24 décembre du BALO publie, notamment, les insertions suivantes :

Société de Banque Thomson : Émission de 400000 titres participatifs de 1000 francs nominal, soit 400 millions de francs, émis au pair et bénéficiant d'une rémunération composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie fixe est basée sur le TAM (taux annuel monétaire de la Caisse des dépôts), la partie variable fait intervenir le taux de rentabilité des fonds propres moyens de la société.

Banque Steindecker : 800 millions de francs en 160000 obligations de 5000 francs, émises à 98,75 %, du pair en bénéficiant d'un intérêt variable en fonction du TAM (taux annuel monétaire de la Caisse des dépôts avec un minimum de 6,50 %. Amortissement au pair en totalité à la fin de la huitième année.

Caisse d'aide sociale de l'éducation nationale Banque populaire (CASDEN-BP) : 500 millions de francs en 100000 obligations de 5000 francs à taux variable calculé en fonction du marché monétaire au jour le jour avec un minimum de 7,5 %. Amortissement le 26 mars 1992 par remboursement au pair.

Godde-Bedin : Réduction du capital de 10554960 francs à 1055460 francs par échange d'une action nouvelle de 60 francs contre 10 anciennes puis augmentation à 64383060 francs par émission, au pair de 1055 460 actions de 60 francs. Ce capital sera de nouveau réduit et ramené à 6438300 francs par échange d'une action nouvelle contre 10 anciennes. En définitive, le report à nouveau bénéficiaire sera ramené de 113375000 francs à 45931000 francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE/BLANZY OUEST. – La cotation des actions de la société Blanzy-Ouest, négociées à la cote officielle de la Bourse de Paris, avait été suspendue le 19 décembre dernier en raison d'un « *projet d'opération financière* » concernant cette entreprise et présenté par ses actionnaires majoritaires. On sait à présent que les trois principaux groupes actionnaires de Blanzy-Ouest (la Compagnie générale d'électricité, la Société générale de Belgique et Empain-Schneider) ont proposé à la Société nationale *ELF-Aquitaine (SNEA)* et à un groupe d'investisseurs, qui ont accepté, de leur céder un bloc de contrôle de cette société.

Baptisée à l'origine Charbons et briquettes de Blanzy et de l'Ouest, cette société, devenue par la suite Blanzy-Ouest, exerce ses activités directement et par l'intermédiaire de filiales dans quatre grands secteurs : le négoce de combustibles liquides et solides, le chauffage et les services urbains, les matériaux destinés au bâtiment (tuyaux et accessoires en plastique), l'aménagement et l'entretien de l'habitat. Au vu des résultats consolidés 1983, cette première branche d'activité (combustibles) représentait, en effet, 47,75 % d'un chiffre d'affaires totalisant alors *3,95* milliards de francs. Ce qui explique que « *les récents accords intervenus entre Blanzy-Ouest et ELF-France, filiale de la SNEA, dans le domaine du négoce de combustibles, aient montré tout l'intérêt que représentait pour ces deux groupes un rapprochement dans la conception et la mise en œuvre d'une politique commune* », ainsi que l'affirme ELF-Aquitaine *dans un communiqué*. Dernier cours boursier de Blanzy-Ouest : 351 F.

NOVA PARK. – La Cour suprême du canton de Zurich a accepté le recours *intenté par le groupe hôtelier zurichois* Nova Park, qui avait été déclaré en faillite (*le Monde* du 20 décembre). Selon la direction du groupe hôtelier, « *un nouveau groupement d'investisseurs a pris en main la restructuration de la chaîne. Il a immédiatement injecté les fonds nécessaires, évitant ainsi la faillite de Nova Park* ».

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	20 déc.	21 déc.
Valeurs françaises	120,1	119,9
Valeurs étrangères	86,7	87,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 déc.	21 déc.
Indice général	181,3	180,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 26 décembre ...... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 déc.	26 déc.
1 dollar (en yens)	248,33	249,83

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 DÉCEMBRE

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

[illegible]

SICAV 21/12

[illegible]

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1650	1645	1646	– 0 24
4044	C.N.E. 3 %	3990	4000	4008	+ 0 47
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2880	Essilor	2860	2850	2850	– 0 34
510	Esso S.A.F.	510	520	523	+ 2 54
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	Ericsson	293	298	298	+ 1 70
425	Exxon Corp.	435	450	450	+ 3 44
440	Ford Motors	469	464	464	– 1 06
210	Free State	228	237	230	+ 0 87
119	Gencor	129	129 50	129 80	+ 0 62
270	Gén. Belgique	274 50	275	275	+ 0 18
550	Gén. Electr.	584	589	587	+ 0 51
740	Gen. Motors	770	787	787	+ 2 20
54	Goldfields	57 20	58 30	59 85	+ 4 63
36	Gd Metropolitain	38	37 20	37 20	– 2 10
128	Harmony	139 50	144 80	144 10	+ 3 29
36	Hitachi	36	36 50	36 30	+ 0 83
575	Hoechst Akt.	605	608	604	– 0 16
84	Imp. Chemical	86 65	87 90	87 90	+ 1 44
108	Inco. Limited	114 90	119	118	+ 2 69
[illegible]	Rio Tinto Zinc	71 60	72 60	72 60	+ 1 39
165	St Helena Co	175	184 20	183	+ 4 57
360	Schlumberger	367	383	383 50	+ 4 49
73	Shell transp.	74 50	74 20	74 20	– 0 40
1450	Siemens A.G.	1539	1569	1532	– 0 45
144	Sony	151	150	150	– 0 66
200	T.D.K.	210	213 70	213 70	+ 1 76
17	Toshiba Corp.	17 60	17 90	17 95	+ 1 98
850	Unilever	891	901	900	+ 1 01
360	Unit. Techn.	383	390	389 50	+ 1 69
815	Vaal Reefs	865	884	900	+ 4 04
340	West Deep	368	377	371	+ 0 81
280	West Hold.	286 80	299	300	+ 4 80
380	Xerox Corp.	392	397	399	+ 1 78
1 58	Zambia Corp.	1 76	1 80	1 78	+ 1 13

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 515	9 565	9 200	9 700
ECU	6 819	6 845	....	....
Allemagne (100 DM)	306 250	306 200	294	314
Belgique (100 F)	15 280	15 270	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 320	270 850	260	280
Danemark (100 krd)	85 480	85 550	80	88
Norvège (100 k)	105 540	105 850	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 107	11 171	10 750	11 650
Grèce (100 drachmes)	7 472	7 495	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 982	4 978	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	371 450	372	360	381
Suède (100 krs)	106 950	107 330	103	110
Autriche (100 sch)	43 580	43 560	42 800	44 900
Espagne (100 pes.)	5 541	5 540	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 675	5 670	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 201	7 255	7	7 360
Japon (100 yens)	3 840	3 858	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/12
Or fin (kilo en barre)	93300	95800
Or fin (en lingot)	93550	95900
Pièce française (20 fr)	597	598
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	561
Pièce latine (20 fr)	540	545
Souverain	695	702
Pièce de 20 dollars	4120	4120
Pièce de 10 dollars	2050	2030
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3650	3690
Pièce de 10 florins	571	570

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Cambodge

Violente attaque vietnamienne contre un camp des forces nationalistes

Correspondance

Bangkok. — Un bombardement d'artillerie, particulièrement intense, a eu lieu, vers quatre heures du matin, le 25 décembre, sur le camp de Rythisen situé en face du village thaïlandais de Nong Samet. Suivant un plan préparé de longue date, ses quelque 60 000 habitants se sont réfugiés en Thaïlande. Bien que ce soit la première fois que ce camp, installé en 1979 et contrôlé par le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), subisse l'assaut des troupes de Hanoï, les habitants n'ont pas été totalement pris par surprise. Les services de renseignements thaïlandais ayant ces jours-ci constaté de fortes concentrations de troupes et d'artillerie vietnamiennes dans la région.

Moins important que les bases de Nam Yun et Sokh Sann attaquées récemment par l'armée populaire du Vietnam (APVN), sur le plan militaire, Rhytisen était le plus grand des camps nationalistes. C'était un centre de marché particulièrement actif. C'est par Rythisen que transitaient une partie des produits occidentaux qu'on peut trouver dans les boutiques de Phnom-Penh.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) une cinquantaine de personnes ont été admises le jour de l'attaque à l'hôpital de Khao I Dang. La plupart de ces blessés graves avaient été atteints par des éclats d'obus.

Selon une source diplomatique à Hanoï, l'armée vietnamienne n'aurait pas caché, au cours de *Briefings* réservés aux attachés militaires des pays de l'Est, son intention de frapper un grand coup contre la résistance anti-vietnamienne regroupée pour le moment au sein du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique.

L'offensive de la saison sèche avait commencé beaucoup plus tôt que d'ordinaire, avec l'attaque, à la mi-novembre, du camp FNLPK de Nong Chan. Le camp, en bonne partie détruit par les troupes vietnamiennes, a été entièrement repris par les soldats nationalistes cambodgiens. Quant à Nam Yun (dans la région des *« trois frontières »* et Sokh Sann, (dans le Sud), ils ont été évacués par les soldats du FNLPK sans grandes pertes.

L'exode dramatique de Rythisen porte à plus de cent mille le nombre de civils Khmers qui ont depuis novembre trouve refuge en Thaïlande. Malgré certaines informations de source militaire il n'est pas certain que des chars aient participé à l'attaque sur Rythisen, mais des véhicules blindés ont été aperçus dans la région. Un autre camp du FNLKP, *O'Bok, situé plus au nord, a lui aussi* été bombardé et évacué de ses deux mille habitants. Il n'y a eu qu'une demi-douzaine de blessés.

En revanche, le quartier général du FNLPK à Ampil — que les Vietnamiens n'avaient pas réussi à occuper en avril dernier, et qui est défendu par près de 6 000 soldats — n'a pour l'instant subi que des bombardements sporadiques sur ses avancées lignes de défense. Il semble que l'un des premiers buts de l'actuelle offensive vietnamienne soit d'immobiliser le long de la frontière thaïlando-cambodgienne l'ensemble des forces du FNLPK, estimées, depuis la récente livraison d'armes chinoises, à près de 17 000 hommes.

Les bases sihanoukistes n'ont jusqu'à présent pas été inquiétées. Mais des troupes de l'armée nationaliste sihanoukiste avaient participé à la défense de Nong Chan. Quant à l'armée nationale du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges), elle n'est sans doute que marginalement affectée par les opérations qui se déroulent le long de la frontière. De l'avis quasi général, ses forces opèrent de plus en plus loin à l'intérieur du territoire cambodgien.

L'attaque sur Rythisen, à l'aube du jour de Noël, a eu lieu exactement six ans après l'entrée massive des troupes vietnamiennes au Cambodge, le 25 décembre 1978.

JACQUES BEKAERT.

Au Chili

L'EXTRÊME GAUCHE LIBÈRE LE DIRECTEUR ADJOINT DE *LA NACION*

Santiago *(AFP, UPI)*. — Le directeur adjoint du quotidien gouvernemental chilien *la Nacion*, enlevé le 18 décembre par un commando du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR, extrême gauche), a été remis en liberté le jour de Noël dans la capitale chilienne. M. Sebastiano Bertoloné, trente-huit ans, s'est manifesté, pour la première fois après sa libération, à l'archevêché de Santiago, où ses ravisseurs l'avaient peut-être conduit. Le journaliste a mis l'accent sur les efforts faits par l'Eglise en vue d'obtenir qu'il soit relâché.

Le FPMR n'avait pourtant pas obtenu satisfaction sur sa principale revendication, qui était la publication dans toute la presse d'un manifeste antigouvernemental de trois pages.

Il a néanmoins estimé cette condition remplie par la sortie dans plusieurs journaux d'une photographie montrant M. Bertoloné aux mains de ses ravisseurs, une mitraillette pointée contre sa tête. Ainsi, estime le FPMR, a-t-il été possible de *« vaincre la censure »*, en obligeant de publier une information sur l'existence du mouvement, né à la fin de 1983 pour combattre le régime du général Pinochet par des moyens violents. Le FPMR est considéré comme le principal responsable des quelque quatre cent cinquante attentats terroristes perpétrés ces quatorze derniers mois dans le pays, et qui ont, en particulier, provoqué la mort de sept policiers et d'un civil. Rappelons que la censure a été à nouveau instaurée au Chili le 7 novembre dernier, lorsque le gouvernement a instauré l'état de siège en réponse à une activité croissante de l'opposition démocratique.

● *Offensive des forces soviéto-afghanes au Paktia et au Kunar.* — Les forces soviéto-afghanes ont déclenché deux offensives de grande envergure dans les provinces de Paktia et de Kunar (est de l'Afghanistan), apparemment dans le but d'interdire le franchissement de la frontière pakistano-afghane à la guérilla, a annoncé, mardi 25 décembre, la résistance. Des milliers d'hommes des troupes soviéto-afghanes, soutenus par de l'artillerie et équipés de missiles, participent à cette offensive d'hiver dans les deux provinces, selon des sources citant des commandants de région de la résistance. — *(AFP.)*

En Tunisie

M. MASMOUDI RENONCE A SON POSTE DE REPRÉSENTANT DE LA LIBYE A L'ONU

(De notre correspondant)

Tunis. — L'ancien ministre tunisien des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, a finalement préféré conserver sa nationalité plutôt que de devenir le représentant du régime du colonel Kadhafi aux Nations unies.

L'agence Tunis Afrique Presse a en effet annoncé, mardi 25 décembre, que M. Masmoudi avait remis la veille à l'ambassadeur tunisien à Paris, M. Hedi Mabrouk, une lettre au président Bourguiba lui faisant part de sa renonciation et de son attachement à sa nationalité.

L'ancien chef de la diplomatie tunisienne avait été mis en demeure par le gouvernement de choisir entre sa nationalité tunisienne, le poste de représentant permanent de la Libye. Aux termes du code de la nationalité récemment amendé (*le Monde* du 1er décembre), il avait un délai d'un mois pour se prononcer.

Lorsqu'il avait accepté, le 29 octobre, l'offre libyenne, jugée *« inamicale »* par le gouvernement tunisien, M. Masmoudi avait expliqué qu'*« au moment où Kadhafi s'engage résolument dans une œuvre de progrès, d'union et de paix chez lui, au Maghreb, en Afrique, au Tchad notamment »*, il était *« heureux d'apporter à cette œuvre »* sa *« modeste contribution »*.

M. D.



LA HAUSSE DES PRIX EN NOVEMBRE A ÉTÉ DE 0,3 % CONFIRME L'INSEE

L'INSEE a confirmé, mercredi 26 décembre, que la hausse des prix en France a été de 0,3 % en novembre. C'est le meilleur résultat obtenu depuis le début de l'année.

En novembre, l'indice des prix à la consommation s'est élevé à 152,8 *(base 100 en 1980)* contre 152,3 en octobre. La hausse sur un an (de novembre 1983 à novembre 1984) est de 6,9 %. Au cours du dernier mois, les prix de l'alimentation (+ 0,1 %) et ceux des services (+ 0,2 %) ont très peu progressé. En revanche, ceux des produits manufacturés ont augmenté de 0,6 %, soit une hausse de 7,2 % en un an. C'est le poste textile-habillement qui est le plus marqué : + 1,3 % en novembre, + 9,3 % en un an.

DOLLAR FERME : 9,57 F

Bien que la plupart du marché des changes soient fermés le mercredi 26 décembre, le dollar est apparu nettement orienté à la hausse, s'établissant à plus de 9,57 F sur la place de Paris, seule ouverte en Europe avec celle de Lisbonne, et à 249 yens à Tokyo contre 248 yens la veille. Les spécialistes prévoient une nouvelle poussée sur le « billet vert » au début de 1985.

Sur le vif

Dépêches en solde

Je ne peux pas résister au plaisir de vous communiquer la liste des nouvelles les plus marquantes données par l'AFP au cours de l'année écoulée.

A Munich (RFA). Douze toutous ont hérité en septembre dernier de 4 600 000 marks. Leur maîtresse décédée leur a légué par testament toute sa fortune.

A Nice (France). Un restaurant pour chiens a été inauguré dans un palace de la promenade des Anglais. On y sert des apéritifs (bloody dog, carotte paradise), des crudités, des viandes garnies et un éventail de desserts. Dans de la vaisselle en procelaine.

A Piacenza (Italie). Une poule a changé de sexe. Elle est devenue stérile, ses rémiges se sont allongées et une crête lui a poussé au front. Le gallinacé transexuel s'est mis à courtiser ses anciennes compagnes et son gloussement s'est transformé en un sonore cocorico.

A New-York (Etats-Unis). Mille cinq cent quatre-vingts cas de morsures humaines ont été enregistrés en 1983. La loi requiert en effet que les médecins signalent ces signes d'amour ou de haine cannibale. Trois hommes y ont perdu leurs organes sexuels et deux femmes un bon bout de sein.

A Trèves (RFA). Un coiffeur a trouvé un moyen de lutter contre la calvitie. Ses clients chauves se font lécher le crâne par une vache dont les vigoureux coups de langue sont censés activer la repousse des cheveux.

A Rio-Branco (Brésil). Un artilleur, pour témoigner sa flamme à sa belle, a tiré un coup de canon de 37 mm. Bilan de ce coup de foudre : six blessés.

A Athènes (Grèce). Une femme a obtenu l'annulation de son mariage après avoir surpris son époux — un haut fonctionnaire de quarante-quatre ans — langé comme un bébé en train de téter avec avidité le sein de sa mère.

A Buenos-Aires (Argentine). Un couple a fêté avec gâteau et bougies le trente-sixième anniversaire de sa demande — non satisfaite — d'installation du téléphone. *« La demande a trente-six ans aujourd'hui et je la considère comme ma fille »*, a expliqué la dame.

CLAUDE SARRAUTE.

En Iran

Attentat à la voiture piégée à Téhéran

Quatre morts, une cinquantaine de blessés

Téhéran *(AFP)*. — Au moins quatre personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées dans un attentat à la voiture piégée, survenu mardi 25 décembre en début de soirée dans un quartier populaire du sud de Téhéran, a indiqué l'agence iranienne Irna.

L'agence a immédiatement accusé *« des agents des Etats-Unis »* d'être les auteurs de cet attentat, affirmant que *« les Etats-Unis avaient averti qu'ils se vengeraient de la République islamique en raison de son soutien au terrorisme international à la suite du détournement début décembre d'un Airbus koweitien sur Téhéran »*.

Selon les enquêteurs cités par l'agence, une douzaine de kilos d'explosifs étaient cachés dans un taxi, qui a explosé à 19 h 15 locales devant un petit hôtel, près d'une place très animée.

Ce mercredi matin, un nouvel attentat à la bombe a été signalé à Téhéran dans un quartier populaire du sud de la capitale. Selon l'agence Irna, environ 5 kilos d'explosifs cachés dans une poubelle ont endommagé plusieurs voitures et magasins sans toutefois faire de victimes.

Un correspondant anonyme se réclamant de l'Organisation des moudjahidins du peuple a revendiqué, dans la nuit de mardi, auprès du bureau de Téhéran de l'AFP, l'attentat à la voiture piégée de mardi.

Alors qu'aucune information n'avait été diffusée par la presse de Téhéran au sujet de cet attentat, il a affirmé que son organisation l'avait commis pour manifester son opposition au régime.

[Les Moudjahidins du peuple ont toujours dénoncé dans le passé les attentats terroristes aveugles.]

● *La guerre du Golfe.* — L'attaque contre le superpétrolier indien, le *Kanchenjunga*, endommagé mardi matin dans le centre du Golfe par un avion non identifié, a été attribuée à l'Iran par les milieux maritimes de Manama (Bahreïn). Le superpétrolier, le plus gros de la flotte indienne, avait embarqué une cargaison de « brut » saoudien à Ras-Tanoura et se dirigeait vers le détroit d'Ormuz, lorsqu'il a été touché. Selon ces milieux, l'incendie qui a été provoqué dans la salle de contrôle du bâtiment a pu être circonscrit à la tombée de la nuit.

L'attaque iranienne serait *« une riposte »* aux raids effectués au cours des deux dernières semaines sur des pétroliers faisant relâche dans des ports iraniens. — *(Reuter.)*

Selon le commandant en chef de l'armée de l'air israélienne

L'URSS AURAIT LIVRE DES MIG-27 A DES PAYS DU PROCHE-ORIENT

Jérusalem *(AFP)*. — Des avions très perfectionnés de fabrication soviétique, de type Mig-27, volent dans le ciel du Proche-Orient, selon des révélations du commandant en chef de l'armée de l'air israélienne, le général Amos Lapidoth.

Dans une interview publiée mardi par *Shehakim*, le journal des entreprises aéronautiques israéliennes, le général Lapidoth affirme : *« Les ennemis d'Israël au Proche-Orient reçoivent en permanence du matériel de plus en plus perfectionné, notamment des avions de combat Mig-23, Mig-25 et Mig-27. »*

Selon *Shehakim*, le général Lapidoth a refusé de nommer les pays auxquels ces appareils ont été fournis.

Les armées de l'air des pays du pacte de Varsovie n'ont pas été équipées jusqu'à présent de Mig-25, et à plus forte raison de Mig-27. En revanche, des Mig-25 ont depuis longtemps été livrés à la Syrie, qui est liée à l'URSS par un traité d'alliance.

[Le Mig-27 est la version d'attaque au sol du Mig-23, appelé Flogger par les services de l'OTAN, qui est spécialisé dans l'interception en altitude. C'est un avion de la taille du F-4 Phantom américain, mais, en fin de compte, moins bien armé que lui : il transporte 4 500 kilogrammes d'armement divers (répartis en sept points d'attache différents sous les ailes et la fuselage), et il est équipé d'un canon de 23 millimètres. Pour ses missions d'attaque au sol, le Mig-27 a un radar d'évitement des obstacles, qui le fait naviguer à très basse altitude en épousant le relief du terrain.]

Le numéro du « Monde » daté 26 décembre 1984 a été tiré à 319 915 exemplaires

MORT DE M. VICTOR ROBINI SÉNATEUR DES ALPES-MARITIMES

M. Victor Robini, sénateur (Gauche démocratique) et conseiller général (UDF, rad.) des Alpes-Maritimes, est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le mardi 24 décembre, alors qu'il s'apprêtait à assister à la messe de Noël à Villars-sur-Var, dans l'arrière-pays niçois. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, Me José Balarello, avocat au barreau de Nice, conseiller général (PR) et maire de Tende.

[Né le 30 mai 1905 au Muy (Var), Victor Robini était diplômé de l'Ecole de santé navale de Bordeaux. Médecin de la marine, notamment en Afrique noire et à Djibouti, il avait quitté ses fonctions en 1941 avec le grade de médecin commandant pour entrer dans la Résistance et devenir médecin chef des FFI dans la région du Centre. Après la Libération, il avait occupé plusieurs fonctions au ministère de la santé publique avant de prendre la direction des services et du laboratoire d'hygiène de la ville de Nice en 1946, poste qu'il conserva jusqu'en 1972.

Il avait été élu conseiller général de Villars-sur-Var en 1948 et constamment réélu depuis cette date. Il fut également maire de cette commune de 1953 à 1971. Entré au Sénat en 1971, il avait adhéré au groupe de la Gauche démocratique. Il avait conservé son mandat aux élections de septembre 1980 et était devenu vice-président de la commission des affaires sociales.]

[Me José Balarello, né à Nice le 25 décembre 1926, est conseiller général de Tende depuis 1970, et maire de cette ville depuis 1971. D'abord gaulliste de gauche puis UDR, il a adhéré en 1979 au Parti républicain dont il est le président départemental dans les Alpes-Maritimes. M. Balarello est également, depuis de nombreuses années, président de l'office départemental HLM des Alpes-Maritimes et de la ville de Nice.]

